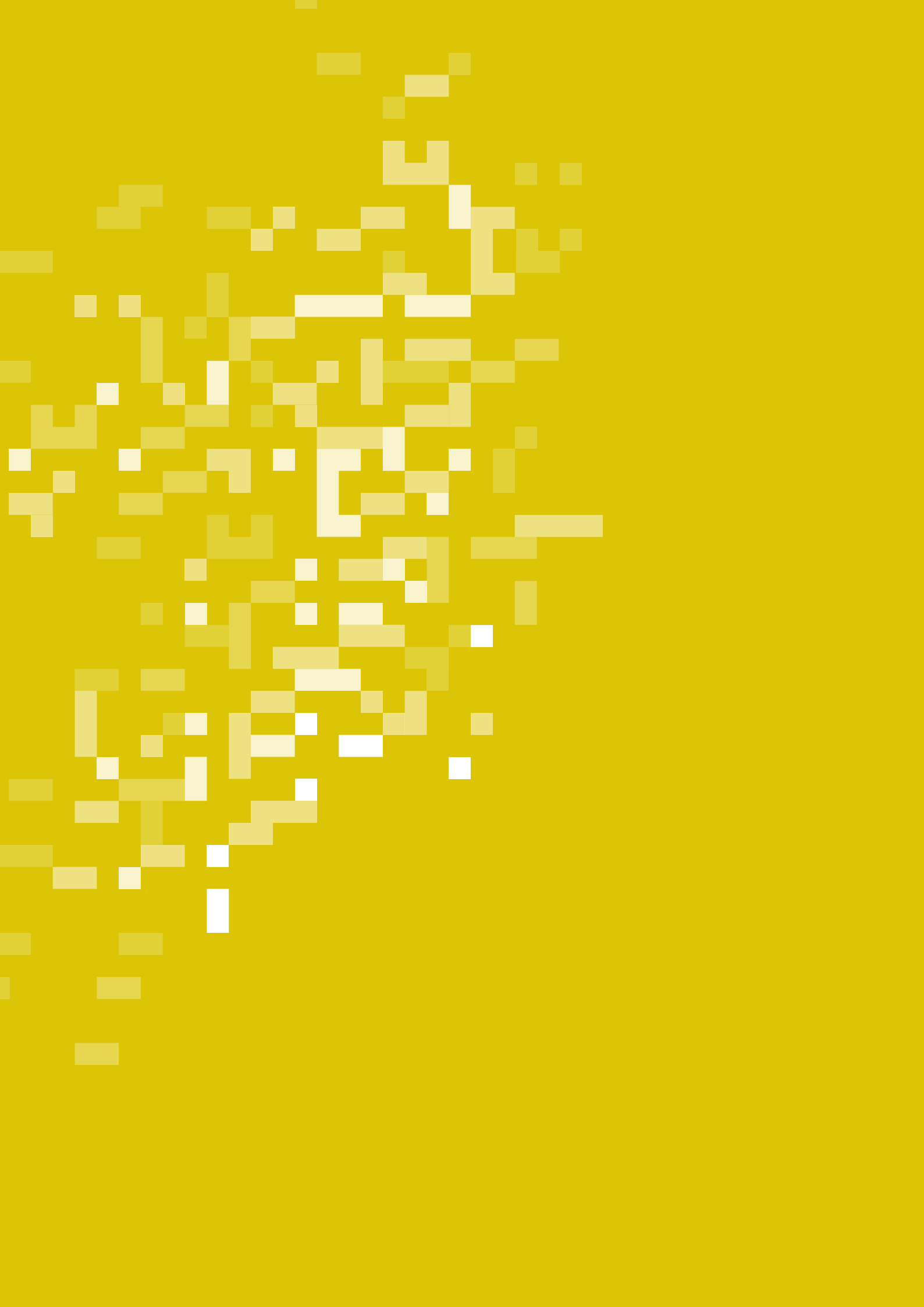


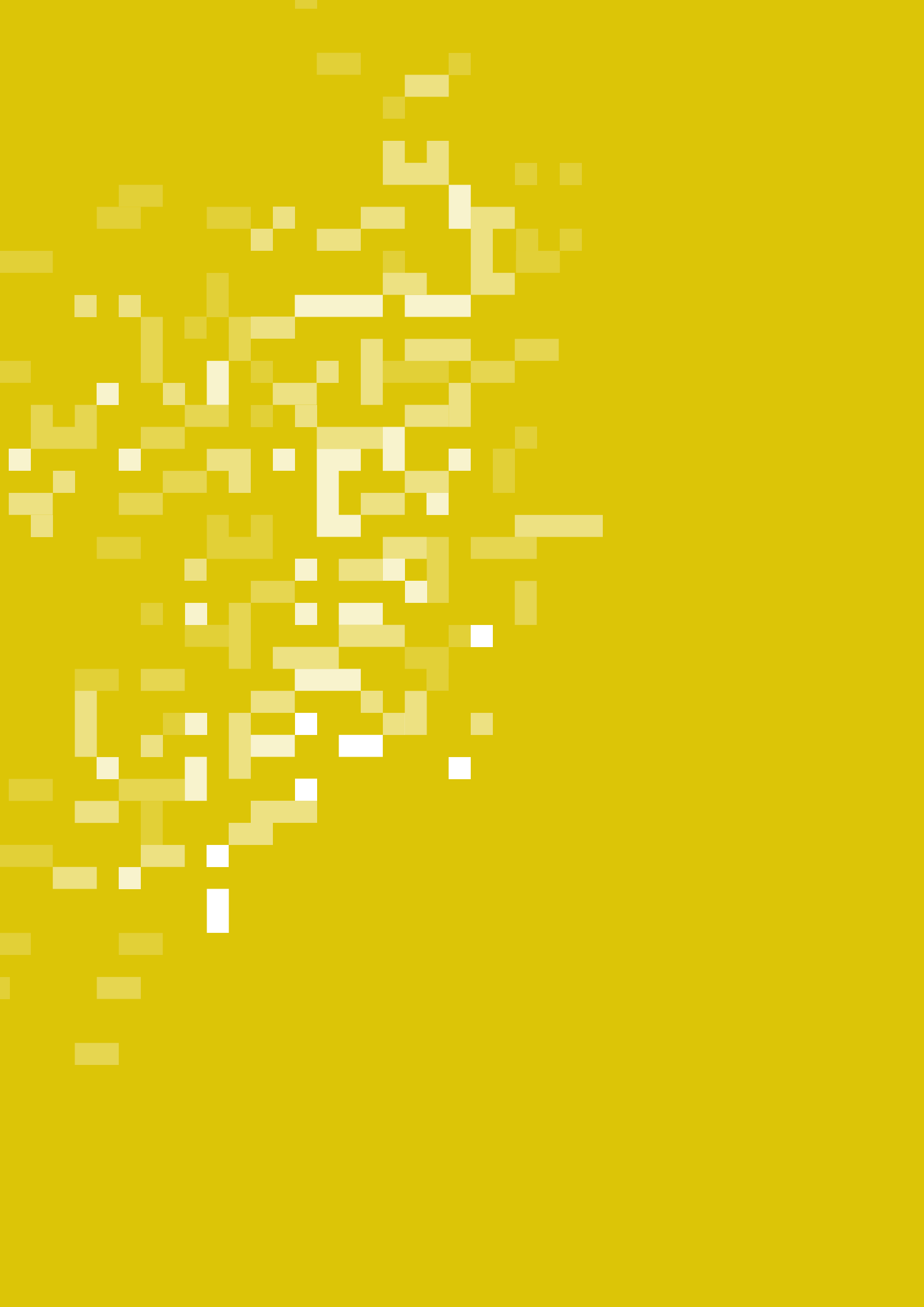


**MEYRIN**

**2014**  
**COMPTE RENDU**  
**ADMINISTRATIF**  
**ET FINANCIER**



Message du Conseil administratif	5	<b>PETITE ENFANCE</b>	<b>52</b>	<b>ETAT CIVIL</b>	<b>90</b>
		Administration du service	53	Mission / Nouveauté	91
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>6</b>	Convention avec le CERN	55	Enregistrement des	
Mutations au sein		8 <sup>ème</sup> journée de service	55	événements d'état civil	91
du Conseil municipal	6	Soutien à la qualification		Gestion du fichier	
Composition du Conseil municipal	6	et à la formation	55	cantonal de la population	93
Commissions municipales	6	Liens avec les partenaires	56		
Commissions extraparlimentaires	8	L'accueil familial de jour	56	<b>SPORTS</b>	<b>94</b>
Séances du Conseil municipal	9	L'évolution des structures d'accueil	57	Soutien aux associations	
		La Marelle: un lieu de rencontres		et aux clubs sportifs / Soutien	
<b>CONSEIL ADMINISTRATIF</b>	<b>12</b>	et d'intégration parents-enfants	60	de la relève des sportifs d'élite	95
Organisation générale	12	Le dépannage bébé	60	Installations sportives	96
		Soutien pédagogique aux équipes		Installations sportives en libre accès	100
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>13</b>	et intégration des enfants		Organisation de manifestations	101
Information et communication	13	à besoins éducatifs particuliers	60		
Informatique	13			<b>AÎNÉS</b>	<b>104</b>
Meyrin Qualité	14	<b>THÉÂTRE FORUM MEYRIN</b>	<b>62</b>	Développement de la politique en faveur	
Ecoquartier des Vergers	14	Répartition des activités	63	des aînés / Commission consultative	
Ressources humaines	21	Bilan artistique	63	des aînés / Activités de prévention	
Faits marquants	23	Le public - Les publics	64	générale et promotion de la santé	105
Affaires économiques	25	Partenariats	64	Actions sociales communautaires	106
Agenda 21	25	Administration	65	Activités de loisirs	107
Naturalisations	26	Communication et accueil public	65	Action sociale individuelle	108
Sécurité et santé au travail	26	Technique scène	68	Manifestations publiques / Soutien	
		Technique bâtiment et sécurité	67	à des associations d'aînés /	
<b>BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES</b>	<b>28</b>			Gratuité des obsèques / Evolution	
Mise à disposition		<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>68</b>	de la population aînée à Meyrin	109
d'un fonds documentaire	29	Gestion des déchets	69		
Animations / A petits pas contés	29	Espaces verts	69	<b>FEU ET SECOURS</b>	<b>110</b>
Derrière ma peau, le ciel	29	Espaces de jeux	71	Activités	111
Bus itinérant / Accueil des groupes	29	Travaux d'entretien		Evénements marquants	113
Né pour lire / Coup de pouce lecture	30	du domaine public	71	Perspectives 2015-2016	113
Livr'heure / Café citoyen	30	Canalisations	72		
Archives communales	30	Viabilité hivernale	72	<b>POLICE MUNICIPALE</b>	<b>114</b>
		Manifestations	73	Prévention	115
<b>CULTURE</b>	<b>32</b>	Intégration socioprofessionnelle	73	Tranquillité, sécurité et salubrité	116
Manifestations officielles	33			Contrat Local de Sécurité (CLS)	117
Manifestations culturelles	34	<b>FINANCES</b>	<b>74</b>	Quelques prestations en chiffres	117
Collaborations	36	Etats financiers	77		
Ateliers et médiation	37	Les revenus	78	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>118</b>
Expositions	38	Les charges	80	Constructions et abris	118
Fonds d'art contemporain	39	Les investissements	82	Mise à disposition	118
Soutien et encouragement		Bilans comparés 2014/2013	85	Service à la population	118
à la culture	39				
<b>DEVELOPPEMENT</b>		<b>GÉRANCE &amp; ENTRETIEN</b>		<b>URBANISME, TRAVAUX</b>	
<b>SOCIAL ET EMPLOI</b>	<b>40</b>	<b>DES BÂTIMENTS</b>	<b>86</b>	<b>PUBLICS ET ÉNERGIE</b>	<b>120</b>
Ecoles	41	Gérance / Fermages des		Bâtiments	121
Jeunesse	42	restaurants & buvettes	87	Aménagement urbain	
Action sociale / Emploi	44	Location des jardins familiaux	88	et parc, assainissement	123
Renforcement de la citoyenneté	47	Gestion quotidienne des bâtiments	88	Avancement des grands projets	124
Vivre ensemble	50	Sécurité et prévention incendie	88	Energie	125
Solidarités	51	Entretien des bâtiments	88	Urbanisme et mobilité	129
		Réfection de bâtiments	88	Affaires domaniales	132



# MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,  
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir l'édition 2014 du compte rendu administratif et financier de notre ville de Meyrin. Ce document rassemble toutes les informations concernant les actions et démarches menées par les différents services de l'administration durant l'année écoulée. Il présente ainsi l'ensemble des éléments financiers, dépenses, recettes et investissements, qui participent tant à la réalisation des activités qu'à la mise en place des nouveaux projets.

Ce rapport est à nos yeux extrêmement important. Fondé sur la transparence, il est l'un des instruments de notre démocratie. Il est accessible à tout citoyen et vise à transmettre l'ensemble des informations qui concernent l'utilisation et la gestion des ressources engagées au service des habitants.

Aujourd'hui, le projet qui occupe prioritairement Meyrin est la croissance prochaine de la Ville avec la construction du nouveau quartier des Vergers. L'ampleur de ce chantier et l'accueil de nouveaux habitants représentent des défis majeurs. Nous y engageons tant les forces que les compétences dont nous disposons afin que cette mue se réalise, avec les nouveaux résidents, dans le respect de l'esprit de notre ville et de ses pionniers.

L'ampleur de ce projet exige des investissements d'une importance exceptionnelle. C'est donc avec une extrême vigilance que nous suivons l'évolution de ces engagements financiers et celle de nos charges de fonctionnement.

Nous avons cependant conscience de notre responsabilité et nous sommes fiers de prendre part, de manière exemplaire, à l'effort nécessaire pour améliorer l'offre de logements dans notre canton.

A celles et ceux qui participent au dynamisme de notre vie sociale meyrinoise, conseillères et conseillers municipaux, collaboratrices et collaborateurs de l'administration, comités et membres des associations, citoyennes et citoyens, le Conseil administratif exprime ses chaleureux remerciements.

**Le Conseil administratif:**

Monique BOGET  
**Maire**

Pierre-Alain TSCHUDI  
**Conseiller administratif**

Jean-Marc DEVAUD  
**Conseiller administratif**

# CONSEIL MUNICIPAL

## MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2014, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

### 10 mars 2014 :

Démission de Mme Andrea Riman (A gauche toute et Couleurs meyrinoise), conseillère municipale depuis le 12 juin 2012

### 11 mars 2014 :

Assermentation de Mme Andreia Mac-Kay (A gauche toute et Couleurs meyrinoises) en remplacement de Mme Andrea Riman, démissionnaire

### 30 novembre 2014 :

Démission de M. Daniel Orlandini (Parti libéral-radical), conseiller municipal depuis le 1<sup>er</sup> juin 2011

### 16 décembre 2014 :

Assermentation de M. Fabien Grognez (Parti libéral-radical) en remplacement de M. Daniel Orlandini, démissionnaire.

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2014 est la suivante :

**A gauche toute et couleurs meyrinoises** (2 sièges)  
Mme Mac-Kay et M. Hulliger

**Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin** (5 sièges)  
Mmes Boccard et Duay-Duran,  
MM. Hamann, Jimenay et Tremblet

**Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin** (4 sièges)  
Mme Kunz-Félix, MM. Grognez,  
Serrano et Tillmann

**Les socialistes** (7 sièges)  
Mme Leuenberger, MM. Brocard,  
Brulhart, Hernot, Iswala, Mastoura  
et Robert

**Les verts de Meyrin-Cointrin**  
(5 sièges)  
Mme Tschudi-Spiropulo, MM. Amato,  
Cornuz, Dumalle et de Prévilles

**Mouvement citoyens genevois**  
(6 sièges)  
Mmes Girardet, Inacio et  
Wullschleger, MM. Gaetanino,  
Girardet et Frauchiger

**UDC ma commune ma maison**  
(4 sièges)  
Mmes Hayes et Schweizer,  
MM. Hubert et Reiss

Au cours de la séance du 20 mai  
2014, le Bureau du Conseil municipal  
a été formé comme suit :

**Président :**  
M. Eric Cornuz (Les verts de Meyrin-  
Cointrin)

**1<sup>er</sup> vice-président :**  
Mme Myriam Girardet (Mouvement  
citoyen genevois)

**2<sup>e</sup> vice-présidente :**  
Mme Dorine Duay-Duran (Les  
démocrates-chrétiens de Meyrin-  
Cointrin)

**1<sup>ère</sup> secrétaire :**  
Mme Nathalie Leuenberger (Les  
socialistes de Meyrin-Cointrin)

**2<sup>e</sup> secrétaire :**  
Mme Adriana Schweizer (Union  
démocratique du centre)

**Membres :**  
M. Jean-Philippe Hulliger (A gauche

toute et Couleurs meyrinoises)  
M. Robert Tillmann (Les libéraux-  
radicaux de Meyrin-Cointrin)

## COMMISSIONS MUNICIPALES

### Agenda 21

(Conseil administratif)

**Présidente :** N. Leuenberger

**Membres :** E. Brocard, D. Duay-  
Duran, R. Frauchiger, F. Grognez,  
P. Hamann, S. Hayes, F. Hernot,  
M. Kunz-Félix, A. Mac Kay, Y. de  
Prévilles, A. Reiss, J. Robert,  
A. Tschudi-Spiropulo et C.  
Wullschleger

### Aînés

(P. A. Tschudi)

**Président :** R. Tillmann

**Membres :** M. Amato, Y. Boccard,  
E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz,  
S. Hayes, M. Inacio, M. Kunz-Félix,  
A. Mac Kay, C. Mastoura,  
A. Reiss, P. Serrano, L. Tremblet et  
C. Wullschleger

**Coopération au développement**  
(M. Boget)

**Présidente :** M. Girardet

**Membres :** Y. Boccard, E. Cornuz,  
R. Frauchiger, S. Hayes,  
M. Inacio, P. Iswala, M. Kunz-Félix,  
N. Leuenberger, A. Mac Kay,  
C. Mastoura, A. Schweizer,  
R. Tillmann, L. Tremblet et  
A. Tschudi-Spiropulo

**Culture** (M. Boget)

**Présidente :** S. Hayes

**Membres :** Y. Boccard, E. Cornuz,  
D. Duay-Duran, J. F. Girardet,  
F. Hernot, E. Hubert, M. Inacio,  
M. Kunz-Félix, N. Leuenberger,  
A. Mac Kay, C. Mastoura,  
A. Schweizer et R. Tillmann et  
A. Tschudi-Spiropulo



### Développement social local et solidarités

(M. Boget)

**Présidente :** Y. Boccard

**Membres :** E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, S. Hayes, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, A. Mac Kay, C. Mastoura, A. Schweizer, R. Tillmann, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschlegler

### Ecoles et jeunesse

(M. Boget)

**Président :** J. F. Girardet

**Membres :** Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, M. Gaetanino, S. Hayes, J. P. Hulliger, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, A. Schweizer, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

### Emploi et anticrise

(M. Boget)

**Présidente :** N. Leuenberger

**Membres :** E. Cornuz, D. Duay-Duran, M. Gaetanino, J. F. Girardet, F. Gognuz, S. Hayes, F. Hernot, A. Jimenay, A. Mac Kay, C. Mastoura, J. Robert, A. Schweizer, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

### Energie

(J. M. Devaud et P. A. Tschudi)

**Président :** M. Dumalle

**Membres :** M. Amato, E. Brocard, M. Gaetanino, F. Gognuz, P. Hamann, E. Hubert M. Inacio, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, A. Mac Kay, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert et L. Tremblet

### Environnement

(J. M. Devaud)

**Président :** J. P. Hulliger

**Membres :** M. Amato, Y. Boccard, M. Dumalle, J.-F. Girardet, F. Gognuz, F. Hernot, E. Hubert,

M. Inacio, N. Leuenberger, A. Mac Kay, A. Reiss, J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet

### Finances

(J. M. Devaud)

**Président :** P. Hamann

**Membres :** M. Amato, D. Duay-Duran, M. Girardet, J. F. Girardet, F. Gognuz, F. Hernot, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, N. Leuenberger, Y. de Préville, A. Schweizer et R. Tillmann

### Gérance et entretien des bâtiments

(J.-M. Devaud)

**Président :** P. Iswala

**Membres :** J. C. Brulhart, E. Cornuz, R. Frauchiger, P. Hamann, F. Hernot, E. Hubert, J. P. Hulliger, A. Reiss, J. Robert, P. Serrano, R. Tillmann, L. Tremblet, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschlegler

### Information et communication

(Conseil administratif)

**Président :** E. Hubert

**Membres :** E. Brocard, E. Cornuz, D. Duay-Duran, M. Girardet, F. Gognuz, S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger, N. Leuenberger, A. Schweizer, R. Tillmann, L. Tremblet, A. Tschudi-Spiropulo et C. Wullschlegler

### Liaison

(Conseil administratif)

(chef-fe-s de groupe)

**Président :** E. Cornuz

**Membres :** M. Amato, D. Duay-Duran, J. F. Girardet, E. Hubert, A. Mac Kay, J. Robert et R. Tillmann

### Logement

(P. A. Tschudi)

**Président :** J. Robert

**Membres :** Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz, M. Dumalle,

R. Frauchiger, M. Gaetanino, F. Gognuz, P. Hamann, M. Kunz-Félix, A. Mac Kay, C. Mastoura, A. Reiss et A. Schweizer

### Petite enfance

(M. Boget)

**Président :** R. Tillmann

**Membres :** Y. Boccard, E. Cornuz, M. Girardet, F. Gognuz, S. Hayes, F. Hernot, M. Inacio, P. Iswala, A. Jimenay, N. Leuenberger, A. Mac Kay, A. Schweizer, P. Serrano et A. Tschudi-Spiropulo

### Quartier des Vergers ad hoc

(Conseil administratif)

**Président :** E. Cornuz

**Membres :** M. Amato, R. Frauchiger, J. F. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, C. Mastoura, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert, P. Serrano, R. Tillmann et L. Tremblet

### Sécurité

(P. A. Tschudi)

**Président :** R. Frauchiger

**Membres :** M. Amato, E. Brocard, J. C. Brulhart, D. Duay-Duran, M. Dumalle, M. Gaetanino, M. Girardet, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, A. Mac Kay, A. Reiss, P. Serrano et A. Schweizer

### Sports (J. M. Devaud)

**Président :** F. Hernot

**Membres :** M. Amato, E. Brocard, J. C. Brulhart, M. Dumalle, M. Gaetanino, M. Girardet, F. Gognuz, P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, A. Schweizer et R. Tillmann

### Travaux publics (P.-A. Tschudi)

**Président :** Y. de Préville

**Membres :** M. Amato, E. Brocard, J. C. Brulhart, M. Dumalle, M. Gaetanino, J. F. Girardet,

P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger,  
A. Jimenay, A. Reiss, J. Robert,  
P. Serrano et R. Tillmann

#### Urbanisme et mobilité

(P. A. Tschudi)

**Président :** L. Tremblet

**Membres :** M. Dumalle, M. Girardet,  
P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger,  
P. Iswala, A. Jimenay, C. Mastoura,  
Y. de Préville, J. Robert, A. Schweizer,  
P. Serrano, R. Tillmann et  
C. Wullschleger

#### COMMISSIONS

##### EXTRAPARLEMENTAIRES

Association intercommunale pour  
l'accueil familial de jour Meyrin-  
Vernier-Mandement

**Délégués du Conseil municipal :**

E. Cornuz, D. Duay-Duran,  
M. Girardet, F. Grognuz,  
N. Leuenberger, A. Mac Kay et  
A. Schweizer

**Déléguée du Conseil administratif :**

M. Boget (présidente)

Comité citoyen Agenda 21

**Délégués du Conseil municipal :**

M. Dumalle et R. Frauchiger

**Délégué du Conseil administratif :**

P. A. Tschudi

Commission consultative des aînés

**Déléguée du Conseil municipal :**

M. Girardet

**Délégué du Conseil administratif :**

P. A. Tschudi (président)

CCIT (commission consultative  
intercommunale transfrontalière)

**Délégués du Conseil municipal :**

S. Hayes, M. Girardet et J. P. Hulliger

**Délégué du Conseil administratif :**

J.-M. Devaud

CICT (commission intercommunale  
consultative des transports)

**Délégués du Conseil municipal :**

M. Amato, J. P. Hulliger, J. F. Girardet,  
E. Hubert, J. Robert, R. Tillmann et  
L. Tremblet

**Délégué du Conseil administratif :**

P. A. Tschudi

Comité du Centre de loisirs

(Maison Vaudagne)

**Délégué du Conseil municipal :**

M. Amato

Comité du Jardin Robinson

**Déléguée du Conseil municipal :**

Y. Boccard

Fondation Meyrinoise du Casino

(Conseil)

**Délégués du Conseil municipal :**

Michel Aebischer, Jean-Philippe  
Hulliger et Arthur Jimenay

**Délégué du Conseil administratif :**

Erwin Oberwiler

Fondation Nouveau Meyrin

(Conseil)

**Délégués du Conseil municipal :**

Jean Claude Brulhart, Benjamin  
Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean  
François Girardet, Gilbert Meillaz,  
André Reiss et Roland Sansonnens

**Délégués du Conseil administratif :**

Jean Claude Ducrot, Jacques Robert  
et Davide Vité

Commission consultative  
du Fonds d'art contemporain

**Déléguées du Conseil municipal :**

Y. Boccard et N. Leuenberger

**Délégués du Conseil administratif :**

M. Boget (présidente) et P. A. Tschudi

Fonds austro-meyrinois

**Déléguée du Conseil municipal :**

A. Schweizer

**Déléguée du Conseil administratif :**

M. Boget

Commission consultative  
du Fonds énergie

**Délégués du Conseil municipal :**

J. P. Hulliger, Y. de Préville,

R. Tillmann et L. Tremblet

**Suppléant :** M. Gaetanino

**Délégué du Conseil administratif :**

P. A. Tschudi

Comité de rédaction du journal

*Meyrin Ensemble*

**Délégués du Conseil municipal :**

S. Hayes et F. Hernot

**Suppléants :**

M. Girardet et Y. de Préville

**Délégué-e du Conseil administratif :**

le/la maire en fonction

Association des jeunes de Meyrin :

radio *Meyrin FM*

**Délégué du Conseil municipal :**

A. Jimenay

Colonie de vacances *La Ruche*

**Délégué du Conseil municipal :**

F. Hernot

**Suppléant :** R. Frauchiger

Commission de réclamation de la  
taxe professionnelle communale

**Délégués du Conseil municipal :**

Dorine Duay-Duran, Badia Luthi, André  
Reiss, Nadia Rivron et Muriel Sprecher

**Délégués du Conseil administratif :**

Surane Ragavan (président), Laurent  
Barlier, Arthur Jimenay et Chadli  
Mastoura

Comité de l'Association

*Espace Undertown*

**Délégué du Conseil municipal :**

A. Reiss



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### 28 janvier 2014

- » Prend acte du rapport de Mme Bocard (DC), déléguée au Comité du Jardin Robinson;
- » Prend connaissance du rapport de Mme Hayes (UDC), Mme Girardet (MCG) et M. Hernot (S), délégués au comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble.

### 11 mars 2014

- » Procède à l'assermentation de Mme Andreia Mac-Kay (A gauche toute et Couleurs meyrinoises) en remplacement de Mme Andrea Riman, démissionnaire;
- » Elit Mme Leuenberger (parti socialiste) présidente de la commission Agenda 21 en remplacement de Mme Riman (AGTCM), démissionnaire;
- » Nomme Mme Mac-Kay (A gauche toute et Couleurs meyrinoises) déléguée à l'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement, en remplacement de Mme Riman (AGTCM), démissionnaire;
- » Valide le comité citoyen Agenda 21 en qualité de commission extra-parlementaire (selon l'article 82 du règlement du Conseil municipal);
- » Elit M. Dumalle (les Verts) délégué au Comité citoyen Agenda 21 en remplacement de Mme Riman (AGTCM), démissionnaire;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 56'350.- destiné à financer l'acquisition de supports pour l'affichage politique et officiel;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 6'566'488.- destiné à la construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle n° 14'227.

### 15 avril 2014

- » Entend la présentation des comptes 2013 par M. Devaud, maire;
- » Approuve une délibération présentée par M. Amato, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, et R. Tillmann, au nom des libéraux-radicaux, relative à un don de CHF 50'000.- pour le Centre nature du vallon de l'Allondon, projet de Pro Natura;
- » Préavise favorablement le projet de plan localisé de quartier n° 29'906 situé sur le chemin du Ruisseau, sous réserve que soit effectuée une étude afn de déterminer les impacts de circulation que va générer le PLQ dans le quartier de Cointrin et sur la route de Meyrin;
- » Ouvre un crédit de CHF 1'000'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle n° 14'453B, propriété privée, d'une surface de 595 m<sup>2</sup> sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, en vue de finaliser le parc à l'entrée du quartier des Vergers depuis l'avenue de Vaudagne.

### 20 mai 2014

- » Accorde au Conseil administratif un crédit de **CHF 147'830.-** (salaires, charges sociales, matériel de bureau et informatique) destiné à la création d'un poste à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 100%, afn de renforcer l'équipe de projet Vergers (assistance technique de planification et finances), et ceci dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014, et intègre ce taux d'activité au budget de fonctionnement dès 2015 jusqu'au 31 décembre 2016;
- » Approuve le compte de fonctionnement 2013 pour un montant de CHF 97'048'690.81 aux charges et de CHF 91'990'347.15

aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à CHF 5'058'343.66;

- » Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2013 pour un montant total de CHF 9'919'046.03;
- » Approuve le rapport de gestion 2013 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);
- » Ouvre un crédit de CHF 110'000.- destiné à la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 30 kWc sur la toiture de l'école de la Golette;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 600'000.- destiné à la réalisation d'une installation solaire photovoltaïque d'une puissance de 240 kWc sur la toiture de la patinoire couverte;
- » Ouvre un crédit de CHF 826'000.- destiné au renouvellement de l'installation d'éclairage public au niveau du périmètre Meyrin-Parc/centre commercial/Forum et dans divers parcs et promenades;
- » Ouvre un crédit de réalisation de CHF 5'800'000.- destiné à financer la réalisation du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers;
- » Prend acte du rapport établi par Mme Girardet (MCG), déléguée à la commission consultative des aînés;
- » Prend connaissance du rapport rédigé par Mmes Bocard (DC) et Leuenberger (S), déléguées au Fonds d'art contemporain;
- » Forme son nouveau Bureau du Conseil municipal pour l'exercice 2014-2015.

### 17 juin 2014

- » Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2013 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- » Autorise la Fondation Nouveau

Meyrin à recourir à l'emprunt, jusqu'à concurrence de CHF 6'000'000.- pour rembourser celui de CHF 4'000'000.- qui arrive à échéance le 30 juin 2014 et celui de CHF 2'000'000.- qui sera dénoncé dans un délai de 6 semaines ;

- » Ouvre un crédit de CHF 580'000.- en vue de l'acquisition de la parcelle n° 14'456, propriété de l'Etat de Genève, fe 5 de la commune de Meyrin, d'une surface de 6'217 m<sup>2</sup>, sise rue des Vernes ;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 245'000.- destiné à la mise en conformité de l'équipement de scène, son, éclairage et l'amélioration audio-acoustique de la salle Antoine-Verchère ;
- » Accepte :
  - la cession au domaine public communal de la parcelle no 10446D de 97 m<sup>2</sup>, de la parcelle no 10447C de 47 m<sup>2</sup> et de la parcelle no 10448C de 45 m<sup>2</sup>, ainsi que la parcelle no 10446B de 412 m<sup>2</sup> ;
  - la cession au domaine privé communal de la parcelle no 10446C de 93 m<sup>2</sup>, de la parcelle no 10447B de 69 m<sup>2</sup> et de la parcelle no 10448B de 65 m<sup>2</sup> ;
- » Approuve une résolution relative à la nomination du sergent Nicola Squillaci au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs pompiers de Meyrin dès le 1er juillet 2014 ;
- » Accepte une résolution relative à la nomination du sergent Frédéric Köppel au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1<sup>er</sup> juillet 2014 ;
- » Accepte une résolution présentée par les membres de la commission d'urbanisme et mobilité, Mmes et MM. L. Tremblet, Y. Bocard, M. Dumalle, M. Girardet, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, Y.

de Préville, J. Robert, A. Schweizer, P. Serrano, C. Wullschleger demandant au Conseil administratif d'intervenir auprès du chef du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) afin d'améliorer le tracé de la ligne 57 avec effet immédiat puis de la même ligne 57 ou de la ligne O de manière durable afin de permettre une desserte adéquate du bus à la gare de Meyrin ;

- » Prend acte du rapport établi par M. Frauchiger (MCG), délégué au comité citoyen Agenda 21.

#### 9 septembre 2014

- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 58'000.- destiné à financer le remplacement du collecteur principal de la parcelle agricole n° 13'051 qui jouxte la route H.-C.-Forestier ;
- » Octroie une servitude de canalisation (électricité) pour une ligne de 18'000V enterrée sur les parcelles communales nos 14'498 et 14'499, au bénéfice des Services industriels de Genève ;
- » Accorde des servitudes sur la parcelle communale n° 13'017, au bénéfice des Services industriels de Genève ;
- » Accepte la constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la commune de Meyrin sur la parcelle n° 14'725 ;
- » Ouvre un crédit de CHF 30'000.- (salaire, charges sociales, matériel de bureau et informatique) destiné à la création d'un poste à durée déterminée pour un équivalent en taux d'activité de 100%, afin de renforcer l'équipe de projet Vergers (chef-fe de projets aménagements de surfaces, routes et réseaux), et ceci dès le 1<sup>er</sup> novembre 2014, et intègre ce taux d'activité au

budget de fonctionnement dès 2015 jusqu'au 31 décembre 2016 ;

- » Ouvre un crédit de CHF 751'356.- destiné à la suite des travaux d'entretien et de mise en conformité des équipements du Théâtre Forum Meyrin ;
- » Prend connaissance du rapport établi par M. Reiss (UDC), délégué au comité de l'association Espace *Undertown*.

#### 7 octobre 2014

- » Nomme les président et vice-président du local de vote pour l'année 2015 ;
- » Entend la présentation du budget 2015 par M. Devaud ;
- » Autorise l'inscription d'une servitude de superficie, inscrite sur la parcelle n° 14'599 au bénéfice des Services industriels de Genève (SIG), en vue de l'implantation d'une chaufferie centralisée dans le PLQ Les Vergers ;
- » Octroie un droit de superficie à la coopérative Cité-derrière, sur la parcelle n° 10'616 fe 51 du cadastre de Meyrin, propriété de la commune de Meyrin, située au 280, route de Meyrin.

#### 18 novembre 2014

- » Annule la délibération du 7 octobre 2014 portant sur l'octroi d'un droit de superficie à la coopérative Cité derrière sur la parcelle n° 10'616, fe 51 du cadastre de Meyrin, propriété de la commune de Meyrin, située au 280, route de Meyrin ;
- » Autorise le Conseil administratif à conclure un droit de superficie distinct et permanent sur les parcelles nos 10'615, 10'616 et 13'017, propriété de la commune de Meyrin, situées aux 280-284, route de Meyrin, avec la coopérative Cité derrière ;

- » Annule la délibération du 7 octobre 2014 portant sur la mutation parcellaire du domaine public communal au domaine privé communal de la parcelle n° 14'599 avec constitution d'une servitude de superficie au profit des Services industriels de Genève sur ladite parcelle en vue de l'implantation d'une chaufferie centralisée dans le PLQ Les Vergers ;  
Accepte les opérations prévues par le dossier de mutation n° 30/2014, établi le 10 juillet 2014 par M. Adrien Kùpfer, ingénieur géomètre, et par le projet d'acte notarié établi les 20 et 21 août 2014 par Me Vincent Bernasconi ;  
Autorise l'inscription d'une servitude de superficie, inscrite sur la parcelle n° 14'850 au bénéfice des Services industriels de Genève ;
- » Fixe les indemnités allouées en 2015 aux maire et conseillers administratifs à CHF 291'242.- et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 270'000.- ;
- » Approuve le budget de fonctionnement 2015 pour un montant de CHF 96'357'703.- aux charges et de CHF 96'820'779.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 463'076.- ;
- » Fixe le taux des centimes additionnels pour 2014 à 43 centimes.

**16 et 18 décembre 2014**

- » Procède à l'assermentation de M. Fabien Grognoz (Parti libéral-radical) remplaçant M. Daniel Orlandini (PLR), démissionnaire ;
- » Prend acte de la désignation de M. Grognoz (PLR) à l'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement, en remplacement de M. Orlandini (PLR), démissionnaire ;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 12'945'750.- en vue de la démolition de la crèche actuelle des Boudines et de la reconstruction de l'Espace de vie infantine (EVE) Cité-Parc comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps ;
- » Ouvre un crédit d'étude de CHF 790'000.- relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2015-2016 ;
- » Approuve un crédit de construction d'un montant de CHF 2'390'000.- pour la réalisation d'un nouveau Jardin Robinson en surplomb du Lac des Vernes ;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 327'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle n° 12'131, propriété privée, d'une surface de 605 m<sup>2</sup> sise en zone de développement industriel et

artisanal (ZDIA), située chemin de la Ramée 8b ;

- » Classe une pétition concernant le parking du centre sportif de Maisonnex ;
- » Prend acte du rapport établi par M. Tillmann (PLR), délégué à la commission consultative du Fonds communal énergie ;
- » Ouvre un crédit de CHF 348'000.- destiné au transfert du réseau téléphonique communal sur la technologie VoIP « Voice over Internet Protocol » ;
- » Accorde au Conseil administratif un crédit de construction complémentaire à la délibération n° 33a/2004, d'un montant de CHF 3'525'000.- destiné à couvrir les frais engendrés par les hausses conjoncturelles (2004-2014) et le redimensionnement du Lac des Vernes ;
- » Ouvre un crédit de construction de CHF 2'170'000.- destiné à la valorisation du Jardin alpin ;
- » Prend acte du rapport établi M. Dumalle (Ve) et M. Frauchiger (MCG), délégués au comité citoyen Agenda 21 ;
- » Prend note du rapport établi par Mme Bocard (PDC), déléguée au comité du Jardin Robinson.

**Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal**

	2011	2012	2013	2014
Séances du Conseil municipal	10	10	9	10
Séances du Bureau	10	9	9	9
Séances de commissions	112	119	116	111
Réunions chefs de groupe	2	1	2	1
<b>Total des séances</b>	<b>134</b>	<b>139</b>	<b>136</b>	<b>131</b>

42 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

# CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1<sup>er</sup> juin 2014, le **Conseil administratif** se compose ainsi:

Mme Monique BOGET, maire  
M. Pierre-Alain TSCHUDI, vice-président  
M. Jean-Marc DEVAUD

**avec la répartition des responsabilités et charges** mentionnée ci-dessous (ordre alphabétique):

## ORGANISATION GÉNÉRALE

**Madame M. Boget**  
(intérimaire M. Tschudi)  
Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

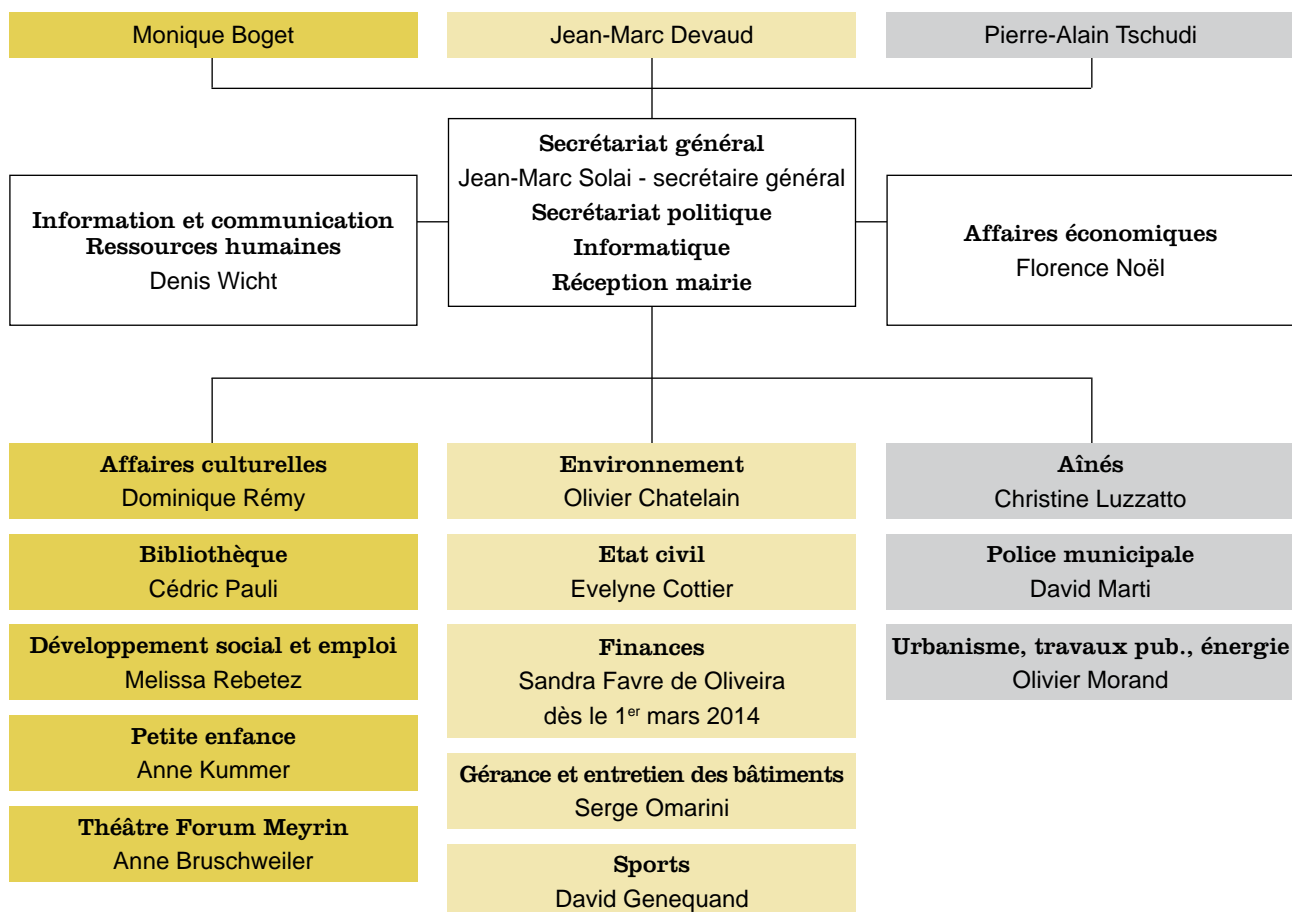
**Monsieur J.-M. Devaud**  
(intérimaire Mme Boget)  
Environnement – Etat civil – Finances – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

**Monsieur P.-A. Tschudi**  
(intérimaire M. Devaud)  
Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2014, le **Conseil administratif** a tenu 62 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

## Conseil administratif



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## INFORMATION ET COMMUNICATION

### Léger fléchissement

#### de l'audience de meyrin.ch

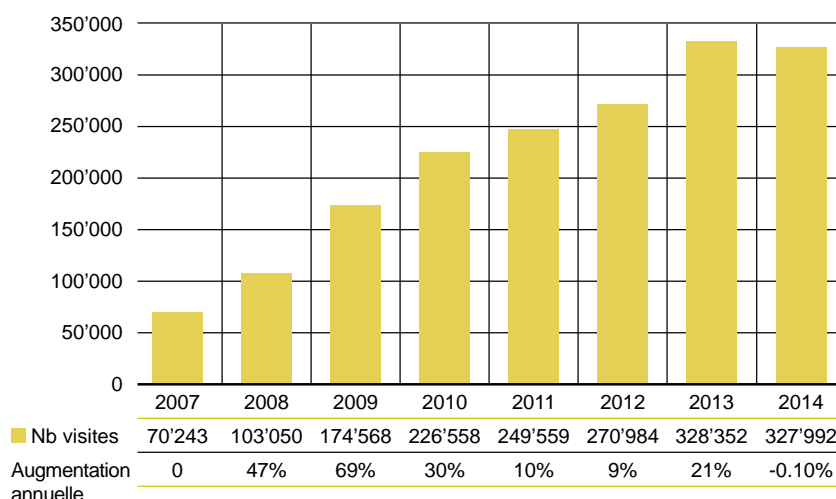
En 2014, le site internet communal a été visité 327'992 fois, ce qui représente un léger fléchissement de 0.1% par rapport à 2013. Cette diminution est un indice démontrant l'importance d'une reconfiguration du site en relation avec notamment la nouvelle charte graphique et l'évolution de la cyber administration. Le départ du collaborateur chargé de l'information & de la communication a eu pour conséquence que l'actualisation du site internet a été reportée pour 2015-2016.

### Le journal Communal

#### « Meyrin Ensemble »

Le contrat avec l'agence de graphisme chargée de la production du journal était échu le 31 décembre 2014. Considérant les différentes réactions et suggestions du lectorat, du groupe consultatif, de la commission information & communication, de la charte graphique, le Conseil administratif a organisé un concours sur invitation afin de revoir l'image du journal et remettre en question le format. La nouvelle formule a vu le jour lors de la première édition de janvier 2015. L'appellation en toutes lettres de « Meyrin Ensemble » est reprise intégralement, le nouveau format permet de mettre en valeur les diverses facettes de la vie à Meyrin. Il s'attache également à ce que chaque mois, les habitants puissent trouver dans leurs boîtes aux lettres un journal de qualité, porteur d'enjeux de la Commune. Un journal qui puisse évoquer avec générosité la richesse et la diversité de Meyrin.

## Fréquentation 2007-2014 de meyrin.ch



### Suivi de l'implémentation de la charte graphique

L'implémentation de la charte graphique a été poursuivie durant l'année 2014. Un point de la situation a été effectué dans une séance de la plateforme de coordination interservices le 14 octobre 2014. La production abondante de publications a de manière générale bien intégré la conception de l'identité visuelle véhiculée par la charte. Il est constaté que globalement les attentes sont satisfaites. Toutefois, un rappel de l'utilisation des instruments mis à disposition s'avère nécessaire, ainsi que l'implication du service information & communication dès l'initiation des projets est indispensable.

### INFORMATIQUE

Le « Wif public » de la Commune est totalement opérationnel, il couvre les lieux suivants: Ferme de la Golette, Campagne Charnaux, salle Antoine-Verchère et Place du Village, centre sportif des Vergers y compris piscine, patinoire et stade, centre sportif de Maisonnex, Forum et place des Cinq-Continents, Auberge communale, Cointrin.

Le bâtiment d'Espace de Vie Enfantine de Monthoux a été raccordé par fibre optique au réseau intercommunal, ceci n'a été possible que par la mise en place d'une convention entre la commune de Meyrin et l'Etat de Genève. C'est une première étape qui doit nous conduire à la réalisation d'autres projets conjoints avec l'Etat tels que le raccordement de la future école primaire des Vergers au réseau du DIP ainsi que celui de l'EVE-Vergers et du centre sportif de Maisonnex au réseau intercommunal.

Tout au long de l'année nous avons été confrontés à des problèmes de lenteur et/ou de blocage d'ordinateurs qui nous ont obligés à effectuer, avec le soutien du SIACG, toutes sortes d'investigations et de configurations sur le parc informatique. Malgré ces gros efforts, ce n'est qu'une intervention des spécialistes Microsoft qui nous a permis de résoudre ce problème.

Dans l'optique de la mise en place d'une formation sur les programmes bureautiques, nous avons aménagé

une salle de cours permettant l'accueil de 8 personnes et d'un formateur.

#### Assistance et administration informatique

Le temps dévolu à l'assistance (Help Desk) et à la formation représente une grosse part de notre activité, ceci pour un total de plus de 300 utilisateurs et 324 boîtes électroniques.

Comme chaque année, nous avons procédé au renouvellement et à l'acquisition du matériel informatique: 39 ordinateurs sur un parc de 222 PC (175 PC, 45 Laptops et 4 bornes), 8 imprimantes sur un parc de 87 machines. L'administration réseau a été particulièrement importante cette année puisque nous avons dénombré un total de 129 « mutations » de collaborateurs pour lesquels des comptes, des droits d'accès et des boîtes électroniques ont été configurés.

Diverses maintenances et mises à jour ont été effectuées sur des systèmes tels que: caisses des centres sportifs, programme de Facility Management, du Fonds d'art, des restaurants scolaires, de régie spectacle, etc. ainsi que pour les applications spécifiques du SIACG.

#### Projets

Nous avons mis en place des groupes de « Super utilisateurs-trices » informatiques dans le but de se faciliter la vie et de favoriser les collaborations. En plus du rôle d'aide de proximité et de relai privilégié pour le personnel informatique, ils apportent, tant aux collègues qu'aux informaticiens, leurs connaissances et expertises dans le domaine spécifique de leur métier.

En collaboration avec les ressources humaines, un projet de formation sur les programmes bureautiques a été

mis en place. Cette formation a été proposée prioritairement aux « Super utilisateurs-trices », et a été précédée d'une évaluation permettant d'optimiser les cours avec des groupes homogènes. Fort de cette expérience, une formation continue sera proposée à tous les collaborateurs de la Commune.

Cette année a vu l'instauration de la nouvelle charte graphique pour laquelle des conseils et soutiens techniques ont été nécessaires pour la mise en place de modèles de documents, de signatures électroniques, de la configuration des programmes bureautiques, etc.

En collaboration avec le SIACG, nous avons mis en place le nouveau système NAVIG permettant l'établissement des cartes d'identité.

Etude, conseils et soutien technique à la bibliothèque pour la mise à disposition du public d'une infrastructure ouvrant à l'ère numérique (ordinateurs, liseuses, copieur, connexions Internet, Wif, etc.) dans un environnement ouvert au monde tout en étant sécurisé.

#### MEYRIN QUALITÉ

Le budget par prestation publique (BPP) offre une vision d'ensemble simplifiée orientée sur les prestations publiques. Comparativement au budget traditionnel qui se présente en 2'000 lignes, il comprend 43 prestations publiques. Depuis 2013, le BPP est intégré dans le processus d'élaboration du budget fonctionnel.

La gestion du BPP est passée fin 2014 du secrétariat général au service des finances.

#### ECOQUARTIER DES VERGERS

2014 a marqué le début des travaux de construction du futur écoquartier Les Vergers. En juin s'est ouvert le chantier des parkings souterrains Vergers et Arbères, puis dans les semaines qui ont suivi, celui des premiers immeubles d'habitation du secteur B (B9, B14, puis B11 et B16).

En parallèle, les travaux d'assainissement et de préparation des chantiers (pistes) se sont poursuivis ainsi que la phase d'études du projet d'aménagement des espaces publics.

Un concours pour la désignation d'un groupement pluridisciplinaire en vue de la réalisation des équipements publics de l'écoquartier a été lancé en janvier, avec un projet lauréat désigné au début de l'été.

Le projet des Vergers continue à fortement mobiliser le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, ainsi que de nombreux autres services communaux (services social, finances, culture, petite enfance, gérontologie, environnement, sports, aînés, sécurité, etc.). L'équipe de projet Vergers-UTE s'est étoffée grâce au vote par le Conseil municipal de nouveaux postes en CDD pour la planification financière et le suivi du projet d'aménagement des espaces publics.

En outre, le projet bénéficie toujours d'un grand intérêt parmi la population meyrinoise, les communes du Canton de Genève et au-delà, ainsi que les médias par le biais d'articles en lien avec l'actualité du projet ou d'articles de fond dans la presse spécialisée.



### Concours de projets pour la désignation d'un groupement pluridisciplinaire en vue de la réalisation des équipements publics

La commune de Meyrin a organisé un concours SIA 142 afin de préparer l'installation des équipements publics rendus nécessaires par l'arrivée sur son territoire de près de 3'000 nouveaux habitants. Au-delà des simples nécessités fonctionnelles, la Commune avait le souhait de se doter d'un programme varié, proposant des espaces communs optimisés, avec des matériaux de qualité, répondant à des standards de performances énergétiques et environnementales élevés et dans le souci d'une meilleure intégration à l'environnement. Les projets devaient favoriser une vraie qualité de vie et le développement du « vivre ensemble ».

A l'issue de ce concours, lancé en janvier 2014, c'est le projet du bureau genevois Widmann architectes qui a été retenu à l'unanimité par le jury.

Le programme des équipements, prévu pour la rentrée 2018, est le suivant :

- » un nouveau groupe scolaire communal de degré primaire (14 classes pour 280 élèves), comprenant une aula de 300 places ;
- » des locaux parascolaires, dont un restaurant ;
- » des équipements sportifs (une salle de sport double) ;
- » des abris de protection civile.

L'école spécialisée, *La Voie Lactée*, sera également accueillie dans le périmètre des équipements scolaires. Cet établissement meyrinois souhaitait agrandir la surface de ses locaux en restant sur la Commune. Le choix de localisation à côté de l'école primaire

a notamment été motivé par la possibilité de mutualiser les infrastructures scolaires telles que le préau, le restaurant scolaire ou le parascolaire et de favoriser la rencontre des élèves des deux établissements. La réalisation de l'école *La Voie Lactée* a ainsi été intégrée au programme du concours et fait partie du projet en cours de développement par le bureau lauréat.

### Parkings Vergers & Arbères

L'autorisation de construire pour les deux parkings situés sous l'Esplanade des Récréations a été délivrée en octobre 2013. Les travaux de construction en entreprise totale ont débuté le 10 juin 2014, pour une durée prévue de 18 mois.

Rappelons que les parkings Vergers & Arbères comptabilisent près de 1'000 places. Véritable épine dorsale de l'ensemble du périmètre, ils auront également pour fonction d'éviter la circulation des véhicules motorisés en surface, au profit de zones de rencontres pour les habitants. Les places visiteurs et habitants ont été mutualisées de manière à en optimiser l'occupation et ainsi faire d'importantes économies.

Le chantier s'est installé progressivement: base vie, centrale à béton, deux grues installées en fond de fouille, réalisation d'une paroi de protection pour le voisinage direct.

Fin 2014, les terrassements étaient terminés et le bétonnage en cours (dalle de couverture quasi terminée pour le parking des Vergers, radier achevé pour le parking des Arbères) avec une livraison du gros œuvre prévue en juin 2015 et une mise en service au début 2016. Le planning de chantier est jusqu'à maintenant respecté.

### Parking des Sports

L'autorisation de construire pour le parking des Sports a été délivrée le 13 mars 2014 et une demande de complément a été déposée le 2 juin. L'adjudication du mandat est en cours, avec un lancement des travaux de terrassement prévu début 2015.

Une optimisation importante du projet a été demandée (suppression du tunnel d'accès au profit d'un cheminement avec boucle de rebroussement), de manière à réduire les coûts de construction.

Pour rappel, la Commune n'ayant pas encore cédé définitivement ses droits à bâtir par le biais de droits de superficie, doit porter le financement de cette réalisation pour la part des places finalement réalisées (67,15%) pour les droits à bâtir communaux et le facturera ensuite aux différents titulaires des futurs droits de superficie.

Ainsi, la délibération n° 2014-13a relative à l'ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 5'800'000.- destiné à financer la part communale des travaux du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers a été adoptée le 20 mai 2014 à l'unanimité.

### Gestion des terres

Afin de répondre aux exigences d'un écoquartier et des normes du Service de géologie, sols et déchets (GES-DEC), qui imposent de stocker et réutiliser le maximum des matériaux terreux et d'excavation sur site, la problématique des terres a dû faire l'objet d'une planification fine basée sur une bonne connaissance du volume des divers matériaux, du terrain et de la planification des divers maîtres d'ouvrage et entreprises. Une convention permettant le stockage d'une partie de

la terre végétale terrassée aux Vergers sur des parcelles agricoles situées à proximité a été signée avec les hoiries Dunand-Pottu-Monnet.

Cette logique du stockage sur site des matériaux de terrassement des parkings a en outre engendré une surélévation de la zone sportive et nécessité le déplacement provisoire du terrain de football D sur le terrain de rugby. La prise en charge financière de la reconstruction ultérieure aux dimensions actuelles de ce terrain sera largement couverte par les économies du parking réalisées grâce au stockage des matériaux.

#### Contrôle d'accès et sécurité de chantier

En 2014, un appel d'offre pour le contrôle d'accès et la sécurité du chantier des Vergers a été lancé. Sept offres ont été reçues et analysées par un comité d'évaluation composé de représentants des propriétaires privés et de la Commune (responsable de la police municipale). Un contrat a été signé avec la société meyrinoise SPS (Service Privé de Sécurité SA) le 16 décembre par l'ensemble des propriétaires réunis en séance plénière.

Le système de contrôle d'accès au chantier se compose d'un accès véhicule unique par l'avenue Louis-Rendu où seront installés une guérite d'entrée et une double barrière (entrée/sortie) ainsi qu'un portail pour la fermeture du chantier. Une borne d'entrée équipée d'un interphone et d'une caméra permettra l'appel direct de l'agent qui peut ouvrir la barrière à distance. L'accès au parking visiteur (80 places) se fera par badge personnalisé. Le chantier sera fermé au public.

En parallèle, un règlement des chantiers qui détermine les horaires d'ouverture, les modalités d'accès des véhicules sur le chantier, les accès piétons, le stationnement dans le périmètre du chantier, les mesures de prévention contre le vol et le travail au noir (contrôles inopinés, etc.) a été élaboré et validé par l'ensemble des maîtres d'ouvrages.

#### Les aménagements des espaces publics

La demande en autorisation de construire pour les aménagements extérieurs a été déposée le 25 février 2014 et est en cours d'instruction. Les étapes suivantes sont le lancement de l'appel d'offres pour la totalité des aménagements, l'analyse des offres et le début des travaux.

Le dossier des espaces publics repose sur un processus de décision complexe en raison de la multiplicité des acteurs concernés, soit les constructeurs (coopératives, promoteurs), les usagers (population, habitants, élus), et les groupes de travail participatifs.

En outre, de multiples contraintes techniques au niveau des accès (mobilité réduite, accès pompiers, déneigement, mobilités douces, etc.), de la gestion des eaux et terres, de la coordination de la réalisation, des plantations, de la planification, et de l'implantation des bâtiments, de l'orientation, des accès, du dénivelé, etc. doivent être intégrées et harmonisées avec les volontés d'utilisation et d'appropriation de l'espace par la population (jardins partagés, places de jeux, ruchers, vergers, etc.).

C'est dans ce cadre que la phase d'étude et de développement du projet s'est poursuivie tout au long de l'année 2014.

Un protocole d'accord entre la Commune et les propriétaires privés a été discuté lors de plusieurs séances et sera signé en mars 2015 pour le financement forfaitaire des aménagements des « dépendances » (parties communes et mutualisées). La réalisation de ces dernières est en effet prise en charge et pilotée par la Commune afin de garantir une unité de traitement de ces surfaces qui représentent la majeure partie des espaces extérieurs de l'écoquartier.

#### Programmation

##### des rez-de-chaussée commerciaux

Rappel des étapes de la programmation des rez-de-chaussée :

- » lancement de l'appel à projets (25 septembre 2012) ;
- » dépôt des candidatures (en cours depuis novembre 2012) ;
- » évaluation des dossiers et les scénarios de répartition ;
- » information aux candidats (15 avril 2013) ;
- » échanges sur la programmation entre propriétaires et superficiaires (30 avril 2013) et avec les candidats (15 mai 2013) ;
- » présentation du projet de master plan aux propriétaires et superficiaires (28 août 2013) ;
- » ateliers participatifs et développement des projets des superficiaires.

En 2014, un mandat a été attribué à la Chambre de l'économie sociale et solidaire pour une expertise de business plan et une aide à l'analyse et à la sélection de candidats selon les valeurs de l'écoquartier, ainsi que pour la recherche de projets pour les activités non représentées.

Un projet de création d'une supérette en auto-partage avec vente de pro-

duits locaux et bio a été présenté au Conseil administratif en août 2014 (montage du projet en cours) et les premiers contacts entre les constructeurs et les porteurs de projet ont eu lieu en octobre et novembre.

En outre, le master plan de localisation des activités et commerces a été validé en novembre par le GMO (Groupe des maîtres d'ouvrage) et continuera d'évoluer jusqu'à l'attribution de l'ensemble des rez-de-chaussée.

#### Convention II

La convention II, signée fin mai 2014, passée entre le CA, les 8 propriétaires du PLQ (sept « historiques » et la Fondation Nouveau Meyrin en tant que nouveau propriétaire du bâtiment B13) vient compléter la Convention I, signée en octobre 2012 et relative à la mutualisation de certains frais et coûts liés à la réalisation du PLQ et à l'engagement de signer l'acte de division parcellaire.

La convention II a pour objet de régler les relations entre les parties afin d'assurer que l'ensemble des travaux communs (parkings, dépendances, pistes de chantier) puisse être réalisé sans risque de blocage par la défaillance de l'une des parties. En particulier, cette nouvelle convention prévoit que tous les contrats signés soient accompagnés d'une garantie fournie par un établissement bancaire, elle indique la marche à suivre en cas de défaut de paiement, elle entérine l'ouverture d'un compte commun pour les factures de petit montant, etc.

#### Acquisition, échange de droits à bâtir et paiement d'une soulte

En 2014, les discussions sur les échanges de catégories de logement générant des soultes en faveur de la

Commune ont été fructueuses. Deux propriétaires privés ont confirmé leur intérêt pour cet échange qu'ils ont intégré dans leur programme; un autre propriétaire est encore en discussion, son programme n'étant pas encore finalisé.

Pour rappel, les soultes obtenues suite à ces négociations seront redistribuées aux coopératives d'habitation en fonction de l'effort LUP de chacune.

#### Superficières

Suite aux concours d'architecture organisés par les superficières en 2013 et à l'issue d'une année d'études et de développement de projet par les bureaux d'architectes désignés, des demandes d'autorisation de construire ont été déposées au dernier trimestre 2014 par une partie des coopératives: La Ciguë (B2), Polygones (A15), Les Ailes (C3), et Le Niton (C1). Une prolongation a été demandée pour le dépôt d'autorisation des bâtiments construits par Equilibre (janvier 2015), la Fondation Nouveau Meyrin (mars 2015), La Codha (fin avril 2015) et Voisinages (fin avril 2015).

Concernant ces demandes d'autorisation de construire par les superficières, la Commune a établi une procédure de dépôt afin d'assurer que, conformément au droit de superficie, les demandes respectent le plan localisé de quartier, le droit de superficie, la charte écoquartier, la norme Minergie A, etc. Les plans financiers sont également examinés afin d'assurer leur conformité aux exigences liées à ce type de document. Le Conseil administratif doit enfin valider par sa signature les demandes d'autorisation de construire avant leur dépôt formel auprès des services cantonaux.

#### Mise en place d'une cellule de coordination

L'administration continue à suivre le bon déroulement de la conception du quartier et est également en charge du pilotage des aménagements extérieurs (cf: partie sur le portage du projet à l'interne).

En parallèle à ce suivi communal, à la demande du Conseil municipal et de l'ensemble des propriétaires du PLQ, une cellule de coordination générale des projets développés en communs (dits « mutualisés ») pour la phase réalisation a été mise en place.

Cette cellule intervient pour coordonner l'ensemble des projets entre eux, piloter les études de portée commune à l'ensemble du PLQ, contrôler l'avancement conforme des projets spécifiques et optimiser le projet d'ensemble (délais, coûts et qualité). Elle prépare et participe aux séances plénières, aux séances du Comité de chantier, aux séances de coordination entre propriétaires privés et elle joue également le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le parking Vergers/Arbères. Chaque maître d'ouvrage reste toutefois entièrement responsable de son projet spécifique.

La cellule est active depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2014. Sa mission a été reconduite par les propriétaires privés et la commune de Meyrin pour 2015.

#### Portage du projet à l'interne et assistance à maîtrise d'ouvrage

Le CA et l'administration continuent à suivre le bon déroulement du quartier, dans l'objectif de maîtriser les enjeux communaux, d'accélérer, de rationaliser et de coordonner l'ensemble des intervenants. Ils ont également pour rôle d'insuffler aux différents acteurs

privés la volonté communale de développer un concept d'écoquartier exemplaire.

Ce suivi et ce portage général du projet sont effectués en interne par un chef de projet, soutenu par une assistante de projet, un assistant technique France (depuis juin 2013) et un assistant technique et planification qui a rejoint l'équipe en septembre 2014. Deux délibérations ont été votées en 2014 pour l'ouverture de crédits destinés à financer ces deux postes supplémentaires (délibération n° 2014-05a et n° 2014-28).

De manière plus générale, le projet Les Vergers est accompagné par les services urbanisme, travaux publics et énergie, développement social et emploi, gestion et entretien des bâtiments, environnement et secrétariat général.

En outre, des mandats externes ont été attribués à des spécialistes pour les volets concernant l'organisation de procédures, la gestion financière, les questions commerciales et juridiques, ainsi que les aspects inhérents à la vie de quartier et à la participation citoyenne. Par ailleurs, des travaux préliminaires ont été effectués par des géologues, géomètres, géotechniciens.

Des délibérations ont été votées en 2011 (D-2011-35a) et 2013 (D-2013-23a) afin de pouvoir financer ces mandats externes indispensables au bon développement du projet.

Une troisième délibération, qui concerne dans les grandes lignes les mêmes domaines et devrait couvrir la poursuite du projet et des chantiers jusqu'en 2016, a été présentée au

Conseil municipal (CM) en novembre 2014. La délibération n° 2014-31a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 954'000.- pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers (période 2015-2016) a été acceptée à la majorité lors de la séance du CM du 16 décembre 2014.

#### Information / Communication

Dans la continuité de la stratégie d'information développée en 2013, les démarches de communication entreprises en 2014 dans le cadre du projet ont eu pour but d'informer, de valoriser et d'échanger.

Les points forts de ces démarches en 2014 sont les suivants :

- » samedi 20 septembre : organisation de visites de chantier dans le cadre de la fête des Vergers (cf : partie sur les démarches participatives). Ces visites guidées, en compagnie de spécialistes du projet et de responsables des chantiers, ont attiré de nombreux Meyrinois (près de 200 visiteurs dans l'après-midi);
- » septembre : parution du n°1 de la collection « Les cahiers des Vergers », pour apporter un éclairage sur la démarche d'octroi des droits de superficie communaux aux Vergers et présenter les huit entités bénéficiaires. Ce document est en vente à l'accueil de la mairie, à la Maison du projet, à l'Ecocorner et lors des manifestations en lien avec les Vergers ;
- » le site internet [www.lesvergers-meyrin.ch](http://www.lesvergers-meyrin.ch) est toujours l'outil privilégié pour répondre aux nombreuses demandes d'information sur le projet. Il est mis à jour régulièrement et permet notamment de diffuser les informations en lien avec la commercialisation des logements;

- » tout au long de l'année : suivi photographique du chantier par le photographe Didier Jordan. Une sélection de photos est publiée sur le site internet (<http://www.lesvergers-meyrin.ch/ecoquartier/le-chantier-vu-par-un-photographe>), une exposition permanente a lieu à la Maison du projet et une exposition temporaire (sept-novembre) a été installée sur le chemin longeant le chantier (photos imprimées sur bâches grand format). Chaque année, un nouveau photographe sera choisi en collaboration avec le service de la culture pour apporter un nouveau regard sur le chantier. Les photos ainsi récoltées constituent un fonds iconographique très utile à la mémoire du projet et permettent d'illustrer les publications en lien avec le projet ;
- » dans les médias, outre les articles liés à l'actualité des Vergers, des articles de fond sont parus dans la presse spécialisée (L'Habitation, Domotech, Wohnen, Immoscope, Tout l'immobilier).

En décembre 2014, un nouveau budget pour les actions de communication a été voté dans le cadre de la délibération n° 2014-31a relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2015-2016. Ce budget est de CHF 90'000 par année.

#### Le volet énergétique

SIG a entamé les travaux de construction de la chaufferie centralisée et du réseau de chaleur dans le courant de l'année 2014. En parallèle, l'ensemble des projets de bâtiments ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation ont déposé une demande pour obtenir le label MINERGIE-A. Concernant cette labellisation, la Commune a reçu

un courrier de l'association MINERGIE, qui relève l'ampleur du projet et qui le considère désormais comme « projet pilote ». Un certain nombre de facilités ont pu être obtenues, qui faciliteront notamment l'intégration du volet photovoltaïque dans le projet. En fin d'année, une décision de l'Office cantonal de l'énergie a été envoyée à SIG concernant l'octroi d'une subvention d'un montant de CHF 1'267'000.- pour la réalisation des infrastructures de pompage à Peney et pour le déploiement du réseau de chaleur aux Vergers. Cette subvention sera intégralement utilisée au bénéfice des preneurs de chaleur aux Vergers.

#### Démarche sociale aux Vergers

L'année 2014 marque le réel démarrage de la démarche participative de Les Vergers, un des aspects cardinaux de la démarche sociale relative à ce quartier. En effet, la volonté politique de construire un éco-quartier exemplaire, la réelle tradition de dialogue entre habitants et autorités, la multiplicité des acteurs constructeurs, enfin le besoin que réussissent les coutures entre ce nouveau quartier et la ville actuelle, sont autant d'arguments qui légitiment un tel processus.

#### La démarche participative

Regroupant des représentants des bénéficiaires des droits de superficie (coopératives d'habitation et Fondation Nouveau Meyrin), des représentants des opérateurs privés, des représentants de la ville de Meyrin, la démarche participative est envisagée par ceux-ci comme une fin en soi ainsi qu'un objectif transversal permettant de :

- » rechercher la meilleure harmonie entre les personnes dans le respect de la diversité des modes de vie et des âges ;

- » développer des liens sociaux favorisant la cohésion sociale ;
- » d'offrir des services et des activités favorisant le bien-vivre ensemble au quotidien et le lien entre les personnes ;
- » réussir les coutures avec la ville de Meyrin.

Dès le printemps, s'organisent et se développent en parallèle deux des principaux axes de la démarche participative.

D'une part la démarche participative destinée à récolter les paroles, les idées et les contributions des Meyrinois - ainsi que des futurs habitants de Les Vergers - intéressés par les réalisations dans ce quartier. D'autre part, la coordination des divers acteurs construisant dans le quartier.

Le coup d'envoi de la démarche participative a été donné les vendredi et samedi 4 et 5 avril 2014. Ayant réuni pas moins de 170 participants, cet événement, organisé puis financé de concert entre des coopératives d'habitation participatives, la Fondation Nouveau Meyrin et la ville de Meyrin, a marqué les esprits et lancé une dynamique de participation à large échelle ainsi que durable dans le temps.

L'objectif de ces journées était que voient le jour des groupes de travail participatifs traitant des questions inhérentes au vivre ensemble, à l'économie de proximité, aux espaces publics, à la place de l'agriculture urbaine.

Après une soirée où une centaine de propositions individuelles ont été formulées par un auditoire enthousiaste et généreux, c'est en 12 groupes de travail participatifs qu'ils se sont regroupés le samedi. A titre d'exemple,

il s'est créé des groupes traitant de questions liées aux espaces publics du quartier, à la mobilité, à la question de l'alimentation de proximité, à celle de la mixité fonctionnelle du quartier, mais aussi à la manière de valoriser et de contribuer à faire vivre la démarche participative. Il ne faudrait pas oublier non plus les quelques groupes touchant plus spécifiquement aux questions du vivre ensemble et de la gestion du quartier une fois habité. Huit des 12 groupes initiaux demeurent fort actifs tout au long de l'année 2014 ; s'y sont ajoutés deux groupes issus d'une journée participative organisée au sein d'une des coopératives partenaires. Ce sont deux intervenantes en action communautaire (à temps partiel) qui ont joué le rôle de facilitatrices auprès des groupes afin de les soutenir dans leur compréhension de l'organisation générale de la démarche participative, des temporalités et des lignes conductrices du processus Les Vergers, mais aussi sur des questions logistiques et d'organisation. Ceci dans la visée que leurs réflexions se mènent dans une direction conforme aux partis pris pour le quartier.

#### Le Groupe des Maîtres de l'ouvrage

A la même période, en avril 2014, les partenaires de la démarche participative cités plus haut, ont tenu la séance d'installation de leur propre instance de coordination. Appelé Groupe des Maîtres de l'ouvrage, cette entité réunit les acteurs constructeurs et la ville de Meyrin afin d'appréhender les questions principales touchant à la construction du quartier et de choisir les options jugées les meilleures. Elle s'est dotée de trois attributions.

Le Groupe des Maîtres de l'ouvrage (GMO) :



- » est le garant du bon déroulement du processus participatif grand public du quartier Les Vergers ;
- » constitue l'instance de coordination et de concertation de l'ensemble des constructeurs du quartier Les Vergers ;
- » constitue une plateforme d'échange d'idées et de préoccupations quant à la dimension sociale du quartier.

En 2014, les réflexions du GMO prennent appui sur un certain nombre d'éléments/de documents fondant les choix pour le quartier, soit :

- » le document appelé *Objectifs écoquartier* ;
- » divers instruments de la participation dont il s'est doté, particulièrement les éléments suivants :
  - une définition de la participation ;
  - l'échelle de la participation avec laquelle il travaille ;
  - le degré de participation pertinent par objet soumis à discussion concernant le quartier Les Vergers ;
- » les enveloppes budgétaires disponibles pour les réalisations.

En novembre 2014, le GMO a adopté un budget de fonctionnement de la démarche participative pour les années 2015, 2016, 2017. En effet, la tenue de soirées publiques, le soutien aux travaux des groupes de travail participatifs, l'organisation de moments festifs et conviviaux, pour ne citer que quelques exemples, requiert des financements.

Depuis sa création en avril 2014, Le GMO s'est réuni à fréquence régulière tout au long de l'année, en moyenne toutes les trois semaines. De petits groupes de travail ont souvent préparé les objets à traiter entre deux séances

afin de tirer le meilleur bénéfice du temps puis d'accorder une large place aux partenaires les plus fortement impliqués, à l'image de certaines coopératives participatives. Au sein du GMO, les décisions se prennent selon un processus qui tend à trouver un large consensus et par vote à la majorité. A noter que la ville de Meyrin peut exercer un droit de réserve sur les décisions prises par cette instance pour autant qu'elle l'argumente valablement.

#### **L'occupation des arcades des rez-de-chaussée et l'aménagement de l'espace public**

Les sujets autour desquels le GMO s'est globalement réuni touchent au suivi de la démarche participative grand public, laquelle a grossi durant l'année, l'occupation des arcades des rez-de-chaussée, les espaces publics. Du point de vue de l'occupation des arcades des rez-de-chaussée, les réflexions menées, surtout à l'automne, ont permis au GMO d'adopter une identité des rez-de-chaussée, de choisir les activités désirables dans le quartier, de mettre en évidence celles encore manquantes et à rechercher en fin d'année, d'adopter une image idéale de l'occupation des rez-de-chaussée.

L'identité des rez-de-chaussée adoptée par le GMO se décline en cinq pôles identitaires principaux: le pôle artistique, artisan, de promotion de la santé, de valorisation de l'alimentation de proximité, en fin du recyclage.

Une diversité d'activités correspondant à ces pôles a été idéalement localisée dans chacune des arcades disponibles offrant des activités de nature commerciale, de services à la personne, de formation et de nature socioculturelle. C'est ainsi qu'en novembre 2014, le GMO adoptait son

*Image idéale d'occupation des rez-de-chaussée (Masterplan).*

Afin de faciliter et de soutenir les réflexions et les choix du GMO sur la question, la ville de Meyrin a donné mandat à la Chambre de l'économie sociale et solidaire. Celle-ci joue le rôle de pilote de l'ensemble du processus dans la visée de favoriser la coopération entre les acteurs autour des meilleurs choix d'affectation possible pour le quartier.

Un autre sujet majeur traité par le GMO est celui des espaces publics. Après deux présentations générales livrées par les Maîtres d'œuvre courant juillet, puis octobre, rendant le public conscient des contraintes de gestion des pentes, de gestion des terres puis de gestion des eaux, le réel travail participatif a démarré en toute fin d'année lors d'un GMO tenu en décembre.

#### **La première Fête des Vergers et la Maison du projet**

Le 20 septembre, grosso modo 400 personnes ont passé un temps plus ou moins long à la première fête organisée en l'honneur du futur quartier Les Vergers. Ce fut le temps d'inaugurer un nouvel espace physique appelé la *Maison du projet* puis de réunir pour la première fois, l'Assemblée des citoyens: espace d'information, libre d'accès, permettant de faire le point de situation de l'avancement de la démarche participative ; plus généralement de relater le processus d'élaboration du quartier. Cette fête fut marquée également par l'engouement réel du public à visiter le chantier.

Installée en bordure de chantier, la *Maison du projet* représente une interface entre les Meyrinois et le futur écoquartier et remplit trois fonctions principales.



- » Vitrine du projet, la Maison permet d'exposer et de présenter des plans et des maquettes générales du quartier ;
- » siège de la participation citoyenne puisque s'y tiennent les séances des groupes de travail participatif, les soirées publiques, les rencontres du GMO. Il s'agit également d'un espace d'information destiné aux personnes qui s'intéressent à l'écoquartier ;
- » espace d'expositions et d'activités culturelles et d'apprentissage en lien avec les thématiques abordées dans la réalisation d'un quartier d'habitation.

Ce sont les intervenantes en action communautaire qui cordonnent l'occupation de la Maison du projet et qui assurent deux permanences hebdomadaires ouverte au public. Entre octobre et décembre 2014, la Maison du projet a accueilli 54 visiteurs curieux.

### RESSOURCES HUMAINES

Les activités des ressources humaines (ci-après RH) sont brossées en quatre toiles : mouvements & effectifs, faits marquants, revenus et charges.

#### Mouvements & Effectifs

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, les RH ont procédé aux recrutements, aux traitements des départs et des mutations internes totalisant 324 mouvements. La répartition de ceux-ci s'effectue selon les types de contrats et selon les entrées / sorties. En ce qui concerne les contrats fixes, 23 entrées et 20 sorties sont comptées. Pour les contrats auxiliaires, 141 entrées et 140 sorties sont additionnées.

Au 31 décembre 2014, les mouvements liés aux contrats fixes sont répertoriés dans le tableau entrées / sorties

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2014

Entrées + vacants	2014	2013	Sorties	2014	2013
Remplacements	13	9	Démissions	7	5
Nouveaux postes	3	4	Licenciements	9	0
Vacants	7	5	Retraites	4	4
Total	23	18	Total	20	9

TABLEAU DE RÉPARTITION  
SELON LES SEXES

Effectif	Femmes	Hommes
290	154	136

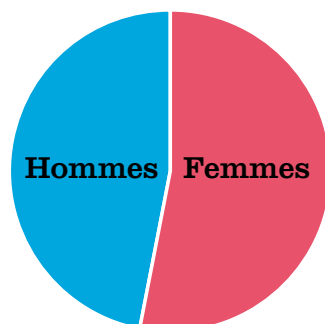
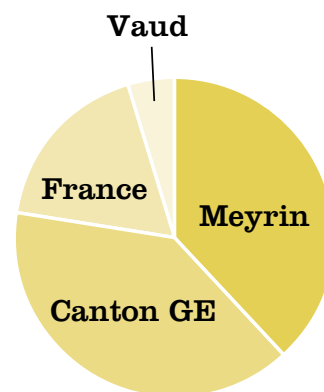


TABLEAU DE RÉPARTITION  
SELON LE DOMICILE

Provenance	%	Effectif
Meyrin	38,25	111
Canton GE	39,34	114
France	17,93	52
Vaud	4,48	13



2014. Le turn over est passé de 3.12 en 2013 à 6.98 en 2014. Sur les 9 licenciements, 4 sont dus à la limite statutaire de l'absence longue durée définie à l'art. 66 du statut du personnel (ci-après SP) et 5 sont liés à des prestations insuffisantes selon l'art 35 SP. Il est utile de souligner le suivi rigoureux des procédures juridiques avec un gain de cause dans une procédure pendante au Tribunal fédéral et deux retraits de recours auprès de la chambre administrative par les recourants eux-mêmes.

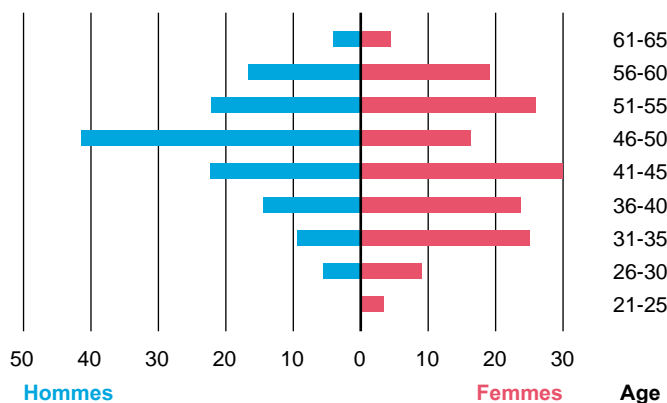
L'effectif de l'administration meyrinoise se compose de 290 personnes engagées sous contrats fixes, il totalise 255,8 ETP (équivalent temps plein). L'effectif de personnes engagées sous contrats auxiliaires est de 135. Les contrats fixes de 290 personnes se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon les sexes et le domicile. L'évolution des effectifs contrats fixes et auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

#### EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE

## TOUS LES EMPLOYÉS

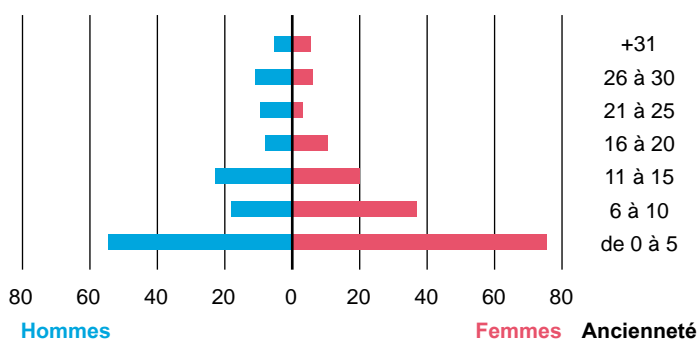
Effectifs au 31.12.2014						
Services	Contrat fixe au 31.12.2013		Auxiliaire au 31.12.2013	Contrat fixe au 31.12.2014		Auxiliaire au 31.12.2014
	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes (saisonniers)	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes (saisonniers)
Secrétariat général	18	14.35	2	18	14.35	2
Finances	6	5.60	1	6	5.60	1
Etat-civil	4	3.00	2	4	3.00	2
Développement social et emploi	12	9.00	3 (13)	12	9.00	18 (3)
Petite enfance	69	55.10	47	72	57.60	42
Aînés	4	3.15	1	4	3.15	1
Urbanisme, travaux publics et énergie	9	8.40	2	9	9.00	4
Gérance et entretien bâtiments	37	30.43	17 (25)	36	29.63	23 (15)
Sports	23	22.00	5 (13)	24	23.00	15 (3)
Environnement	57	54.12	9 (12)	57	54.32	12 (10)
Culture	4	2.80	12	4	2.80	13
Théâtre Forum	19	16.45	Géré TFM	19	16.45	6
Bibliothèque	10	6.40	5	10	6.40	7
Police municipale / protection civile	17	21.50	29	22	21.50	26
<b>TOTAL</b>	<b>289</b>	<b>252.30</b>	<b>135 (198)</b>	<b>297</b>	<b>255.80</b>	<b>135 (203)</b>

### Pyramides des âges : contrats fixes



Hommes	Âges	Femmes
0	21-25	3
6	26-30	9
9	31-35	24
15	36-40	23
22	41-45	30
41	46-50	16
22	51-55	26
17	56-60	19
4	61-65	4
<b>136</b>	<b>Total</b>	<b>154</b>

### Ancienneté : contrats fixes



Hommes	Ancienneté	Femmes
55	de 0 à 5	76
28	6 à 10	37
22	11 à 15	20
7	16 à 20	10
9	21 à 25	3
11	26 à 30	4
4	+ 31	4
<b>136</b>	<b>Total</b>	<b>154</b>

La pyramide des âges révèle les besoins futurs de recrutement. L'ancienneté des collaboratrices et collaborateurs donne une indication sur le *know how* de l'organisation en termes d'expérience et de forces vives.

#### FAITS MARQUANTS

Le travail des RH s'est concentré sur la gestion du temps, le suivi des entretiens de collaboration et le renforcement de la relation entre les gestionnaires RH et les responsables de service. Ceci s'est concrétisé par les résultats suivants :

- » Finalisation, validation et mise en application du règlement sur l'aménagement du temps de travail pour le personnel technique et du bâtiment, ainsi que pour le personnel administratif du Théâtre Forum Meyrin ;
- » Rédaction du projet de règlement pour l'organisation du temps de travail concernant l'ensemble de l'administration (RIOT) y intégrant des notions novatrices telles que le travail à domicile et le télétravail ;
- » Sensibilisation sur les méfaits de l'absentéisme en étroite collaboration avec le délégué à la santé et à la sécurité ;
- » Suivi des absences longues durées qui a conduit à 4 licenciements ;
- » Non-attribution de 5 échelons conformément à l'art. 52 SP ;
- » Adoption d'une procédure de détermination du salaire à l'embauche commune pour tous les services ;
- » Suivi des entretiens de collaborations avec la confirmation des nominations selon l'art. 28 SP et l'attribution des annuités statutaires en respect de l'art 51 SP ;
- » Conduite de 5 procédures de licenciements liés à des prestations insuffisantes.

#### Reporting « gestion du temps »

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « *reporting de la gestion du temps* ». Il est constaté une diminution de 0.34% du taux d'absentéisme. Mis en regard avec la masse salariale, ceci représente CHF 123'793.-. L'objectif est d'atteindre un taux de 4.2% (référence 2012) représentant une diminution de 1.78%, mis en relation avec la masse salariale, ceci représente CHF 648'920.-. Ce ne sont pas seulement les francs qu'il faut considérer, mais la diminution des risques liés aux effets psychosociaux.

#### Reporting « formation »

Le budget formation présente un disponible de CHF 72'835.- soit le 27% du budget. Ceci est dû à l'étalement de la formation planifiée pour la police, un non utilisé de la gérance & entretien des bâtiments et de la petite enfance. Par ailleurs, la formation des cadres n'a pas encore été développée comme espéré. Les séminaires de gestion de projet ont été suspendus afin d'améliorer le programme de formation et de mettre en adéquation les notions de base et les instruments informatisés. Les tableaux de l'évolution budgétaire et du temps consacré à la formation sont l'expression de l'effort consacré par l'administration à l'amélioration des compétences.

Par ailleurs et en étroite collaboration avec le service informatique, un programme de formation en matière de bureautique a été mis en œuvre. Cette opération s'est réalisée avec un mandataire externe. Celui-ci a conçu un

l'unité informatique du secrétariat général et les 14 services. Cette formation sera offerte à tout le personnel dès 2015. L'analyse qualitative et quantitative 2013 des entretiens de collaboration révélait un besoin de l'ordre d'une trentaine de personnes.

### AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### Meyrin renforce la sécurité des entreprises sur son territoire

C'est en compagnie de plus de 500 acteurs de l'économie romande que le Meyrin Economic Forum a organisé sa deuxième édition, consacrée en 2014 à la sécurité et l'économie régionale. En préambule du MEF, la Commune a mandaté la Haute Ecole de Gestion de Genève (HEG) pour mener une enquête sur ce thème auprès des entreprises installées sur le territoire meyrinois. Ce sondage a permis de mettre en avant le souhait du secteur privé de renforcer la collaboration en matière de sécurité. Répondant à cette attente, la ville de Meyrin, en collaboration avec le département de la sécurité et de l'économie du Canton de Genève (DSE), a dès lors proposé la mise en place d'un partenariat public-privé dans le périmètre économique local.

#### Objectif : 100% sécurité

Placé sous le titre «Objectif entreprise: 100% sécurité», le MEF 2014 a abordé la problématique de la sécurité au travers de deux grandes thématiques: la cybercriminalité et la protection physique de l'entreprise et de ses collaborateurs.

De nombreuses personnalités romandes ont pris part à cet événement unique dans le paysage économique genevois. Citons parmi elles la Professeure HEC Lausanne Solange Ghernaoui, spécialiste en cybersécurité reconnue à l'international, le patron de Nagra Kudelski Group, André Ku-

delski ou encore Francis Meyer, directeur régional de Securitas SA qui, en compagnie d'experts du CERN, de la Police genevoise et des autorités cantonales et communales, ont partagé leurs connaissances avec les entreprises participantes. Plusieurs stands d'exposition de start-up genevoises actives dans le secteur et proposant des concepts de sécurité empreints d'innovation ont également suscité un large intérêt du public.

Pour réaliser son enquête, la HEG a interrogé un total de 200 sociétés installées sur la commune de Meyrin (zones urbaine et industrielle). Les résultats du sondage confirment la baisse générale de la criminalité dans le Canton de Genève, avec un total de 75% des sondés qui s'estiment satisfaits de la sécurité dans le périmètre de leur entreprise. Près de 85% des entreprises meyrinoises interrogées ont été victimes d'au moins un incident lié à la sécurité durant les 24 derniers mois. Les types d'incidents majoritaires relevés sont liés à l'intégrité des bâtiments et concernent principalement le vol de marchandises. La crainte d'un cambriolage reste très présente dans l'esprit des entrepreneurs, la majorité des sondés soulignant également que la sécurité de leurs collaborateurs est primordiale dans leur stratégie d'entreprise.

#### Collaboration publique-privée

Plus de 75% des entreprises sondées se disent en outre prêtes à partager certaines informations et renforcer ainsi la sécurité de leur périmètre d'activité. A l'issue du Symposium, le Conseil administratif de Meyrin a ainsi amorcé un processus de réflexion pour créer un partenariat public-privé (PPP) dans le périmètre économique et industriel local.

Ce processus a démarré dès juin 2014 sous l'égide de la police municipale de Meyrin et des affaires économiques. L'objectif principal de la démarche est de favoriser une collaboration transversale, impliquant la commune de Meyrin, le Canton de Genève par le biais de la Police cantonale ainsi que le secteur privé. Les principales sociétés de sécurité privée présentes sur le territoire meyrinois ainsi que des représentants des entreprises installées dans la zone industrielle Zimeysa ont souhaité intégrer ce processus.

Réunis en comité de pilotage, les participants ont pour mission d'aboutir à un projet concret de collaboration publique-privée en matière de sécurité en 2015. Ce projet prendra la forme d'une plateforme d'échange d'informations sur la sécurité ouverte aux entreprises meyrinoises sur demande d'adhésion, et coordonnée à terme par l'autorité cantonale. Une phase d'essai sur le terrain est prévue sur une période de trois mois avant la finalisation du partenariat à l'été 2015.

#### AGENDA 21

Durant l'année 2014, et après 5 ans d'activité, le comité Agenda 21 a consacré une bonne partie de ses séances à débattre et réfléchir sur le sens et la forme de son action. C'est dans cette perspective que plusieurs échanges ont été organisés, avec notamment une présentation des *Contrats de quartier* mis en place par la Ville de Vernier, ou du collectif *Comme un autre air* à Meyrin. Si le Comité, dans un premier temps, a porté lui-même ses propres projets afin de se faire connaître des Meyrinois, l'objectif à terme est de pouvoir également, voire prioritairement, soutenir des projets proposés par d'autres acteurs présents sur la Commune. Dans

cette optique, le Comité a élaboré une série de critères permettant de traiter les dossiers avec une approche claire, communicable et reproductible.

Il est cependant difficile de faire passer le message et de mobiliser la population à s'organiser pour mettre sur pied un projet et le présenter au Comité. Par exemple, le potager urbain « Le jardin ensoleillé » n'a pas, à ce jour, suscité l'intérêt d'autres habitants à Meyrin malgré une communication parue dans le journal communal Meyrin Ensemble. Pour améliorer cette situation, le Comité a décidé d'organiser une soirée de présentation, d'échanges et de débats qui se tiendra dans le courant du premiers semestre 2015.

Sur la thématique de la promotion de la rénovation et de l'assainissement énergétique des bâtiments, le Comité a poursuivi ses échanges en 2014, notamment avec la régie Broillet. Cette dernière a invité une délégation du Comité à visiter le projet de rénovation des immeubles « La Cigale », à Varembe. Ce projet exemplaire a obtenu le Prix Cantonal du Développement Durable 2014.

A ce sujet, le comité Agenda 21, en collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie de la ville de Meyrin, a organisé une conférence-débat autour de la vision adoptée par les autorités meyrinoises pour le développement urbanistique de la Cité, privilégiant une densification par des surélévations accompagnées d'une réhabilitation de l'enveloppe énergétique des immeubles existants. Un projet situé à l'avenue de Vaudagne 47-49-51 / rue des Vernes 22-24 à Meyrin et s'inscrivant dans cette philosophie a été présenté par la Fondation PARLOCA. Cette rencontre intitulée « Meyrin, des

surélévations pour une Ville durable » s'est tenue le 12 mars 2014 à Forum Meyrin et une soixantaine d'invités en provenance des milieux immobiliers ont répondu à cette invitation.

### NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

#### 2013

- » 16 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- » 39 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

#### 2014

- » 40 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- » 76 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

### SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

La participation des travailleurs à la prévention des accidents est une évidence, en plus que d'être une obligation légale, pour qui souhaite améliorer la santé et la sécurité aux postes de travail. Mais de quelle participation parlons-nous? La plupart du temps, nous attendons simplement des employés qu'ils fassent preuve de **prudence** dans leur travail. Cette forme de participation consiste notamment pour le travailleur à appliquer les diverses règles prescrites de sécurité dans l'exécution de son travail et à utiliser les équipements de protection individuelle nécessaires. Cependant, nous le savons bien, le respect rigide des protocoles a ses limites et tout ne peut pas être non plus réglé et prescrit à

l'avance en matière de sécurité au travail. C'est pourquoi, nous avons aussi à cœur, à la ville de Meyrin, de mettre en valeur une autre forme de participation: **l'initiative sécuritaire** dont le travailleur peut faire preuve lorsque, par exemple, il identifie un danger et fait des suggestions pour l'éliminer ou le diminuer et ainsi améliorer la sécurité du lieu de travail ou encore lorsqu'il prend, seul ou avec d'autres, des initiatives pour éviter de se blesser dans l'exécution de son travail.

En 2014, nous avons ainsi organisé plusieurs « **journée de la sécurité** », dont l'objectif était très clair: être présent avec un stand sur le lieu de travail des collaborateurs/trices et les encourager à nous faire part de leurs observations, idées et suggestions concernant l'amélioration de la santé et sécurité à leurs postes de travail. Nous avons commencé par le service de l'environnement et celui des sports et prévoyons de poursuivre avec les autres services dans un deuxième temps. Le résultat de ces journées fut riche: des discussions instructives, des observations pertinentes et un ensemble de mesures à mettre en place, afin de tenir compte des préoccupations soulevées.

La sensibilisation et la formation sont également des mesures importantes pour encourager la prise de conscience et la maîtrise des questions de santé et de sécurité par le personnel. Une soixantaine de personnes ont pu suivre cette année une formation à la prévention incendie et au maniement des extincteurs, organisée avec la compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dans l'enceinte du Centre de Voirie et Horticole. Ce cours a largement répondu aux attentes enthousiastes des participants. D'autres



ont eu l'occasion de suivre un cours de recyclage au maniement des déf-brillateurs automatiques externes. Et comme chaque année, le personnel de la Commune a été invité à participer à une campagne de prévention intercommunale organisée avec l'aide de la SUVA. Près d'une centaine de personnes se sont ainsi rendues au Grand-Lancy afin de suivre deux ateliers sur le thème des chutes de plain-pied.

Outre ces projets stimulants – sans parler du travail de fond réalisé dans l'amélioration de notre système de santé et sécurité au travail -, la sécurité au travail en 2014, c'est aussi, il faut le dire, une certaine déception : en effet, notre baromètre des accidents professionnels n'est malheureusement pas descendu comme attendu ! Avec 22 cas déclarés (accidents bagatelles ou non), 2014 atteint le même niveau qu'en 2013 et se situe dans la moyenne des cinq dernières années. Notons en particulier que près de la moitié de ces accidents sont dus à des glissades et chutes de plain-pied, thématique abordée de manière fort à propos lors de notre campagne de prévention ! La vigilance reste donc de mise et notre motivation intacte : la sécurité, c'est possible !



Ballade  
d'Anton

p. 21

# MEYRIN ENSEM

106

p. 2

Cimetières  
de Meyrin et  
de Feuillasse

*cinéglobe*

Le choix de  
Martin...

p. 28

p. 2

Espace silence

# BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame M. Boget

## MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Un important réaménagement des espaces de la bibliothèque a eu lieu durant l'année. Au fil des ans et de l'évolution des pratiques culturelles, nous avons constaté beaucoup de changements dans le comportement des usagers.

Nous avons donc essayé d'adapter nos prestations en conséquence. L'espace des documentaires adultes a été passablement modifié : réorganisation des collections par centres d'intérêts (plus intuitifs et mieux adaptés aux usages constatés des lecteurs), mise en valeur des ouvrages sur des étagères à hauteur des yeux, regroupement des biographies qui répondent à la demande d'un certain public.

Une salle silencieuse a été créée, alors que les bandes dessinées adultes ont intégré le coin café-presse. Une mise en valeur d'un fonds apprécié mais trop peu connu.

Sept espaces de travail individuels ont été fabriqués et mis à disposition du public en fin d'année. Ils ont immédiatement été investis par les étudiants.

Au 31 décembre 2014, le fonds documentaire de la bibliothèque comptait 39'500 documents.

Le nombre de prêts est resté stable, à 122'324 (121'294 en 2013). Le nombre de lecteurs actifs (qui empruntent des ouvrages) est stabilisé à 3'400. Si l'utilisation des espaces de travail (avec connexion wif) est en constante augmentation, il ne nous est malheureusement pas possible de la quantifier.

## ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 15 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public et 7 aux adultes (contes et lectures). Près de 1'712 personnes ont assisté à ces animations.

### « A PETITS PAS CONTÉS »

La bibliothèque a, durant une semaine, accueilli l'exposition « Histoire(s) d'en rire ». Nous avons eu de très bons échos. C'est une parenthèse dans le quotidien de la bibliothèque, un changement vivant, le temps d'une semaine. Cette exposition animée a été présentée à 16 groupes de la petite enfance au cours de la semaine.

La journée du mercredi était réservée au public de la bibliothèque. Environ 85 personnes, parents et enfants, ont participé à cette journée.

### « DERRIÈRE MA PEAU, LE CIEL »

Sculpture, poésie et photographie. Fabienne Aumont a présenté sa su-

perbe exposition aux usagers de la bibliothèque du 11 novembre au 13 décembre 2014. Le cheminement, d'un espace à l'autre, était accompagné par la musique de Christophe Lemoine.

## BUS ITINÉRANT

Lorsque le temps le permettait, le bus itinérant de la bibliothèque a continué à animer différents quartiers de Meyrin à la sortie des écoles. Nos apprentis, particulièrement investis dans cette activité, ont encore profité de ces magnifiques moments de partage avec les enfants et leurs parents.

## ACCUEIL DE GROUPES

Afin de pouvoir accueillir le plus de classes possibles, nous avons dû restreindre le nombre d'accueils pour chacun des groupes.

Cela n'a pas pour autant ralenti le nombre d'accueils. Celui-ci est passé de 148 à 180, soit une augmentation de 21%.



© Laurent Barlier

Accueil de groupes



Le quartier de Cointrin n'est pas oublié par la bibliothèque. Trois fois par an, les bibliothécaires de la section jeunesse se rendent à l'école de Cointrin avec le bus itinérant de la bibliothèque. Une sélection thématique d'albums, de romans et de documentaires est laissée en dépôt à la bibliothèque de l'école jusqu'à la prochaine rencontre. Ces rencontres se passent sur une demi-journée durant laquelle les bibliothécaires lisent des histoires et présentent les ouvrages mis à disposition.

#### NÉ POUR LIRE

« Né pour lire » est un projet national visant à sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux.

Une fois par mois, en alternance le mercredi et le samedi, les bibliothécaires ont accueilli entre 5 et 25 personnes lors des dix séances organisées en 2014.

#### COUP DE POUCE LECTURE

Le succès de ce projet, démarré en janvier 2013, s'est consolidé en 2014. Entre 20 et 25 enfants ont bénéficié de l'accompagnement des bénévoles pour s'immerger dans le monde magique de la lecture.

#### LIVR'HEURE

Il s'agit là d'un projet destiné aux Meyrinois qui n'ont plus la capacité de venir à la bibliothèque, de manière temporaire ou définitive. Une fois toutes les trois semaines environ, une bibliothécaire se rend chez la personne pour lui apporter des ouvrages (livres, livres

audio ou DVD par exemple). S'instaure alors un moment d'échanges pour discuter des lectures passées et faire un choix pour la prochaine visite. Ces rencontres durent en général 45 minutes.

Au cours de l'année, 2 personnes (anciennes lectrices de la bibliothèque) ont profité de cette prestation.

#### CAFÉ CITOYEN

En février 2014, nous avons accueilli un café citoyen autour du dépassement de soi. Des témoignages poignants de nos invités ont permis à chacun de partager des moments intenses et émouvants.

#### ARCHIVES COMMUNALES

En 2014, les archives communales ont reçu 34 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux alors que 22 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

En raison du regroupement à Meyrin des services d'état civil du Mandement, les archives d'état civil des communes du Mandement ont été transférées durant l'été à Meyrin. La gestion de ces documents, bien que déposés dans les locaux des archives, est assurée par le personnel de l'état civil.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 76 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (60 demandes internes, 16 externes).

L'activité marquante de l'année 2014 a été l'organisation de l'exposition « Il était une fois la cité » consacrée à la



© Laurent Barlier

Coup de pouce lecture



© Laurent Banfiller

Performance danse

construction, au début des années 60, de ce qui fut la première cité-satellite de Suisse. Conçue comme la suite de l'exposition « Meyrin au fil du temps 1850-1950 » présentée en 2012, elle marquait également le cinquantième de l'accession de Meyrin au statut de ville (1964). Mise sur pied en collaboration avec l'association Mémoires de Meyrin, cette exposition constituée de 12 panneaux et accompagnée de moyens audio-visuels (film, diaporamas) a été présentée du 23 septembre au 5 novembre (après

prolongation) dans le patio de Forum Meyrin. L'événement a bien été relayé par la presse. La RTS (Radio Télévision Suisse) y a même consacré un sujet dans le cadre du journal (12:45) du 27 septembre. Six classes du cycle ont bénéficié d'une visite guidée de l'exposition ainsi que des Archives et une centaine d'aînés de la Commune ont assisté, dans le cadre de la commission consultative des Aînés, à une conférence donnée par l'archiviste sur les débuts de la cité.

L'archiviste a été invité par l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin (AHVM) à présenter une conférence lors de son assemblée générale le 26 mars 2014. Elle a porté sur l'histoire de trois bâtiments de Meyrin: le Château de Feuillasse, la Villa et le Jardin alpin, et l'école de Meyrin-Village. La valorisation des archives s'est également concrétisée tout au long de l'année par les articles à caractère historique publiés dans le journal communal *Meyrin Ensemble*.



Fête nationale



# CULTURE

Dicastère de Madame M. Boget

## LA CULTURE, C'EST QUOI ?

« ...la culture peut être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Depuis les années 1990, Meyrin s'est distinguée comme une des premières communes à avoir une position forte au niveau culturel. Le service de la culture est chargé de soutenir les multiples projets qui sont développés dans notre ville en matière culturelle au sens large. Ce soutien passe par une présence et une disponibilité en faveur des nombreux acteurs culturels de la Commune. Etant l'interlocuteur des organisateurs de manifestations et d'événements culturels, le service soutient les activités des associations et contribue à la diffusion de l'information à l'intention du public.

Pour résumer, la mission du service est de permettre un accès à la culture, sous toutes ses formes, au plus grand nombre de Meyrinois.

## QUE FAIT LE SERVICE DE LA CULTURE ?

- » Il élabore et gère le budget du service et assure le suivi administratif ;
- » il étudie les demandes de financement et détermine les priorités de soutien ;
- » il répond aux demandes de subventions des associations meyrinoises et aux projets ayant un lien avec Meyrin ;
- » il entretient des relations étroites avec les différents acteurs culturels meyrinois et de la région ;

- » il participe à diverses commissions ou assemblées générales d'associations culturelles ;
- » il représente le service ou la Ville dans différentes institutions régionales, cantonales et transfrontalières ;
- » il établit le calendrier du réseau d'affichage culturel et distribue affiches et flyers remis par les associations communales ;
- » il gère les activités du Fonds d'art contemporain et s'occupe du patrimoine communal ;
- » il organise des activités culturelles, des expositions, des manifestations officielles et participe à l'organisation de certaines autres manifestations ;
- » il développe des activités de médiation et d'initiation artistique principalement pour les jeunes.

## ADMINISTRATION

Le service de la culture emploie 4 personnes en fixe, représentant 280% se répartissant ainsi: responsable du service 80%, chargée culturelle 80%, responsable expositions et médiation 100%, assistante administrative 20%. Une demande de complément de poste pour cette dernière a pour la troisième fois été refusée par le Conseil municipal. Des personnes sont engagées en tant qu'auxiliaire pour les expositions, lors de manifestations et pour le Fonds d'art.

## MANIFESTATIONS OFFICIELLES

### Remise du Mérite meyrinois

La soirée de remise du Mérite 2013 a eu lieu le 17 janvier 2014, cérémonie au cours de laquelle le public a pu entendre l'Ensemble de Cuivres de Meyrin.

### Réception des Naturalisés

Traditionnellement les personnes ayant acquis la nationalité suisse ainsi

que les Confédérés devenus meyrinois au cours de l'année dernière sont accueillis par le Conseil administratif. Cette soirée du 3 mars 2014 a donné l'occasion d'applaudir le Petit Ensemble du Conservatoire de Meyrin.

## Accueil des nouveaux habitants

En collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), le service de la culture a organisé les soirées des 12 mai et 13 octobre, consacrées à l'accueil des nouveaux habitants. Après une promenade commentée à travers la cité, les participants se sont retrouvés à la salle Antoine-Verchère pour échanger et obtenir des informations. Des représentants des services de l'administration étaient présents à ces rendez-vous. L'affluence à ces soirées est très variable et oscille entre 15 et 40 personnes.

## Fête nationale

La fête du 1<sup>er</sup> août 2014 s'est très bien déroulée; le public a été estimé à environ 8'000 personnes au moment du feu d'artifice. La partie officielle a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du municipal, Monsieur Eric Cornuz. Madame Monique Boget a ensuite délivré le message du maire.

Le ténor Emiliano Gonzalez Toro et la soprano Mathilde Etienne ont chanté l'hymne national suisse accompagnés de la Musique municipale de Meyrin. Le groupe *Les Ânes rient de Marie* a ensuite joué pendant que l'assistance se sustentait aux nombreux stands jusqu'au cortège aux lampions que les musiciens du groupe ont accompagné. Le feu d'artifice a été comme toujours très apprécié. En fin de soirée, c'est le groupe *Recall* qui a fait danser jeunes et moins jeunes.



Yilian Canizares



Pierre Omer's swing revue

## MANIFESTATIONS CULTURELLES

### Les Ballades d'Antoine

Depuis 4 ans, le service de la culture organise régulièrement des spectacles à la salle Antoine-Verchère. L'installation, le service au bar, la billetterie se font en étroite collaboration avec des jeunes sous la houlette des animateurs de la Maison Vaudagne.

Le programme des spectacles est tourné principalement vers des artistes de la région, peu ou pas encore connus, mais dont les qualités artistiques sont déjà confirmées et que le public a le plaisir de découvrir. Le public est constitué en grande partie de Meyrinois.

Pierre Omer (*Pierre Omer's swing revue*), Claude-Inga Barbey (2 représentations de la pièce *Laverie Paradis*), Yilian Canizares et *Ochumare*, groupe formé autour de la chanteuse et violoniste, le spectacle musical *Les Mystères de l'Alhambra* de l'Orchestre de Lancy-Genève, la chanteuse Olivia Pedroli et les chanteuses Ana Mae et June Milo, ont été accueillis en 2014. Il n'y a pas eu de concert en septembre, en raison des travaux effectués à la salle Antoine-Verchère pour améliorer sensiblement l'acoustique.

### Jouez, je suis à vous! 9 au 22 juin

Pour la deuxième année, Meyrin a participé à cette initiative de l'association TAKO qui met librement à disposition du public, des pianos dans les rues. Deux pianos ont été installés, le premier sur la place des Cinq-Continents et le second sur la place de Meyrin-Village. Les pianos sont fermés chaque soir et entretenus par les initiateurs. Pendant les quinze jours qu'a duré cette expérience, jeunes enfants, apprentis et virtuoses ont profité de ces pianos mis à disposition.

La zone de tir public se trouvant dorénavant dans la cours de l'école de Meyrin-Village a permis un déroulement plus harmonieux sur la Campagne Charnaux. Un dispositif

très sérieux ayant été mis en place par la police municipale, le Centre de voirie et horticole (CVH) et les pompiers, afin de contrôler cette zone et la sécurité sur le site et les routes environnantes.





Festival Gratte-Bitume



Défilé de la Biennale de Danse de Lyon



Photos: © Laurent Barlier

**Festival Gratte-Bitume, juin 2014**  
Organisé en étroite collaboration avec l'association meyrinoise *Hors-Scène*, ce festival des arts de la rue a proposé pour la troisième fois, une vingtaine de spectacles tout public, dans le périmètre de la Campagne Charnaux et de l'école de Meyrin-Village. Pendant toute la semaine précédant le festival, des artistes de rue – des Mousquetaires cette année – sont intervenus dans toutes les écoles de la Commune. Bisannuel, ce festival est devenu un événement majeur à Meyrin: le public de tous âges et de toute la région, assiste avec grand plaisir pendant trois jours à des formes artistiques variées et très abordables.

**Spectacles d'été, juillet et août 2014**  
Souhaitant apporter des spectacles gratuits au pied des *immeubles* pour tout public, le service a profité de la pérégrination du cirque le *Salto de l'escargot* dans différents quartiers de

la Commune pendant l'été, pour proposer des spectacles de cirque. Le spectacle *A-Bras cadabrant* de la cie *Le Cirque Renversé* s'est produit le 3 juillet dans le cadre de *Meyrin-les-Bains*. La représentation du 14 août a dû être reportée en raison de la météo. Profitant d'une tournée en France voisine, les artistes brésiliens du *Circo Amarillo* ont présenté leur spectacle *Clake Show* le 10 juillet à Cointrin et le 12 juillet sur la place de Meyrin-Village. La *Cie Makadam* a, quant à elle, enflammé la place des Cinq-Continents juste avant la rentrée scolaire avec son spectacle *Les Voleurs de feu*. En collaboration avec le service de l'environnement qui souhaitait inaugurer l'installation forale de la place de Meyrin-Village, le service a organisé une journée festive sur la place en y invitant plusieurs compagnies dont le *Circo Amarillo*. Cette expérience d'animation pendant l'été s'est révélée très positive.

**Défilé de la Biennale de Danse de Lyon – septembre 2014**  
Pour la deuxième fois, des participants de communes genevoises se sont associés à ceux de nombreuses villes françaises début septembre pour participer au défilé de danse marquant l'ouverture de la Biennale de la danse de Lyon, le plus grand festival de danse européen. En préparation de cette manifestation, de très nombreuses répétitions, sous la conduite de danseurs professionnels, ont été organisées dans les différentes communes partenaires. Le service de la culture a assuré la logistique de l'organisation genevoise de cette manifestation. Très populaire et très festif, ce défilé exige néanmoins un long travail d'apprentissage des phases chorégraphiques coordonnées pour chaque groupe, en l'occurrence celui du *Grand Genève*.



Photos © Laurent Barlier

Concours littéraire 2014

### Concours littéraire 2014

Organisé conjointement avec la bibliothèque, cet événement porte sur trois catégories: nouvelles, poésie et slam. Le nombre de textes reçus a encore très sensiblement augmenté: plus de 140 nouvelles et 60 poésies. Trois prix poésie, trois prix nouvelles et des prix jeune ont été décernés pour ces deux catégories.

Le slam a été l'occasion d'une collaboration avec *l'Undertown*, lieu où s'est déroulé le tournoi de slam, suivi des concerts de Gaël Faye et Edgar Sekloka. De très nombreux concurrents ont assisté à la soirée de remise des prix qui a eu lieu à la salle Antoine-Verchère le 22 novembre.

### COLLABORATIONS

#### Black Movie

Le festival *Black Movie* poursuit sa collaboration avec les communes genevoises. En janvier, pendant leur festival, le service de la culture s'est à nouveau associé avec la Maison Vaudagne lors du *Tour du Monde*, série de films d'animation, dans le cadre de leurs *Dimanche en 9 manches*. La

grande qualité des films, choisis avec soin par les organisateurs du festival, a été hautement appréciée par les familles venues en nombre à la maison de quartier pour y passer la journée.

Pendant l'automne, le *Petit Black Movie*, a proposé aux familles meyrinoises, 4 nouvelles séries de films d'animation mettant à l'honneur cette année, le Japon, la Hongrie, la Suède et la République Tchèque, de septembre à décembre. A chaque fois, 3 séances de projection ont été organisées chaque mois, l'une pour les enfants des maisons de quartier, la deuxième pour le parascolaire et une séance pour le tout public le mercredi après-midi dans l'aula de Bellavista.

#### Danse en famille

Accueillis en collaboration avec la Maison Vaudagne dans le cadre de leurs activités du dimanche, des ateliers de danse de 2h (de 10h à 12h) ont été donnés par des chorégraphes de la région à Meyrin-Village au printemps, et à l'automne à Cointrin. Chaque rencontre est synonyme de plaisir pour les participants enfants et adultes.



### Festival Antigél du 1<sup>er</sup> au 16 février

Ce festival des communes genevoises, tourné essentiellement vers la musique et la danse, propose des spectacles dans des lieux le plus souvent insolites. A Meyrin, le public a pu participer à une Speedbattle, organisée le 8 février dans la salle de gymnastique de Livron. Eisa Jockson a présenté les 11 et 12 février, des performances de pole dance dans le centre commercial et à l'Undertown. Enfin, l'artiste Cody Chesnut, enfant prodige de la soul, s'est produit en concert dans le terminal 2 de l'Aéroport de Genève, le mardi 11 février.

### Cineglobe – du 18 au 23 mars 2014

La participation du service à ce festival de films scientifiques et de fiction consiste en un soutien logistique et financier.

### Fête de la danse, 3 mai 2014

Annuelle, la fête de la danse propose de disséminer et célébrer la danse dans toutes les villes de Suisse. En début d'après-midi, des cours d'initiation à différentes danses et ouverts à tous étaient proposés. Dès 15h, le public a pu assister à des démonstrations de



danse sur la scène spécialement installée sur la place des Cinq-Continents. Se sont succédé: associations meyrinoises, élèves du CFC danse, et compagnies professionnelles. Une belle occasion de rencontrer un public non accoutumé à cette discipline artistique trop souvent jugée impénétrable.

**Festival Octopode, 22 et 23 août 2014**

Ce festival prend place dorénavant dans l'agenda des festivals de musique du canton. Organisé par l'association meyrinoise *Sub-Session*, il clôt en musique la période estivale. Le service apporte un soutien logistique et financier à cette manifestation.

**ATELIERS ET MEDIATION**

**Parcours artistique**

Le parcours artistique, atelier de pratique artistique conjuguant le théâtre, le mouvement, la musique, l'écriture et les arts plastiques a pris fin sous cette forme en juin 2014. Une journée de fête, réunissant parents et enfants du parcours, est venue marquer la clôture des ateliers.

**Atelier de mouvement pour les aînés**

Cet atelier, qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle, s'est poursuivi tout au long de l'année; les participants se sont produits à l'occasion de la Fête de la danse et la plupart se sont engagés activement dans les répétitions du défilé d'ouverture de la Biennale de la danse de Lyon.

**MusicEnsemble**

Organisé par le Conservatoire de Musique de Genève et soutenu par le service de la culture, cet orchestre permet à de nombreux petits Meyrinois de s'initier à la musique, dans des conditions particulièrement avantageuses. Les répétitions ont lieu deux fois par semaine à l'école Bellavista.



Festival Antigél



Fête de la danse



MusicEnsemble

Photos: © Laurent Barlier

### Chéquiers culture

Initié par le Département de la culture de la Ville de Genève, cette opération met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.-, leur permettant d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels de la région.

### EXPOSITIONS

Les expositions organisées par le service de la culture ont lieu dans les galeries du Théâtre Forum Meyrin. Le service est responsable de ce secteur depuis janvier 2012.

Chaque exposition accueille de très nombreuses visites d'élèves des écoles primaires, des cycles, collèges, écoles professionnelles et institutions, non seulement de Meyrin mais de l'ensemble du Canton et de France voisine. Des médiateurs professionnels encadrent les visites. Des ateliers et des rencontres sont organisés également à l'occasion de chaque exposition.

Chaque exposition est montée en partenariat avec des associations (Transit, association *Quiquanquoi*, Maison d'ailleurs d'Yverdon, Atelier des enfants du Centre Pompidou, Festival *Cinématou*, Agence *Vu*) et est l'occasion de collaborations avec des services communaux (bibliothèque, urbanisme, travaux publics et énergie, environnement, etc.).

Il faut relever également une très bonne couverture dans la presse régionale qui souligne l'intérêt de ces expositions. On en a parlé dans la Tribune de Genève, le Temps, le Courrier, 20 minutes, le GHI, la Liberté, loisirs agenda, Go Out, Marie-Claire, Les Nouvelles, La Couleur des Jours, Edelweiss, sites IKEA, Croque loisirs Mag, la revue Sept, et dans plusieurs émissions de la RTS et de Radio Cité.

### Superhéros

**du 15 janvier au 28 février 2014**

Fréquentation: 2'525 visiteurs (dont 1'300 en visites scolaires, groupes et maisons de quartier).

### Voyage en lumière

**du 3 au 29 mars 2014**

*Installation des élèves de 8 à 12 ans des écoles primaires de Meyrin*

Fréquentation: toutes les personnes passant par le patio, pour se rendre à la bibliothèque, au théâtre, etc. et plus de 500 enfants et adultes lors du vernissage.

### Playtime

**du 20 mars au 31 mai 2014**

Fréquentation: 1'730 visiteurs (900 en visites scolaires, groupes et maisons de quartier).

### Le Blobterre de matali et Interactions végétales

**du 23 septembre au 7 novembre 2014**

Fréquentation: 2'450 personnes (dont 1'650 en visites scolaires, groupes et maisons de quartiers).

**Doux Amer, photographies de Michel Vanden Eeckhoudt**  
**du 26 novembre 2014 au 23 janvier 2015**

Fréquentation: 990 personnes (dont 320 en visites scolaires et groupes).



Photos: © Laurent Barlier





© Laurent Bandier

### FONDS D'ART CONTEMPORAIN

La commission du Fonds d'art contemporain s'est réunie 6 fois en 2014. Les travaux de la commission ont porté principalement sur les concours pour l'école des Boudines. L'installation de l'artiste Ursula Mummenthaler prendra place en été 2015 dans la salle des *pas-perdus* menant à l'aula. Quant au projet paysager de Gilles Brusset, sa réalisation est repoussée à l'été 2016 en raison du maintien de l'école provisoire sur le périmètre dévolu à cette intervention. Néanmoins, des séances de coordination ont eu lieu entre les différents corps de métier impliqués.

Le travail de fond sur l'inventaire du patrimoine se poursuit ainsi que celui de la préparation du logiciel pour la mise en ligne de cet inventaire.

Le service est également chargé de la réparation des œuvres situées sur l'espace public; la fontaine de l'école de Bellavista a subi une complète rénovation en 2014.

Au 31 décembre 2014, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 718'027.-.

### SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

#### Soutien aux associations communales

AHVM (commission culturelle).....	CHF	30'000.-
Arcus Caeli .....	CHF	32'000.-
Artemyrinois .....	CHF	23'000.-
Atelier Martenot .....	CHF	1'600.-
Club d'activités photo de Meyrin .....	CHF	9'750.-
Ensemble de cuivres de la Cité .....	CHF	8'500.-
Intérêts de Cointrin .....	CHF	2'000.-
Jardin alpin (SSBA) .....	CHF	5'000.-
Moderato con Brio .....	CHF	5'000.-
Musique municipale de Meyrin.....	CHF	90'000.-
Perspectives.....	CHF	7'000.-
R'2' Danse .....	CHF	2'000.-
Sub-session .....	CHF	20'000.-
Tambours et ffres.....	CHF	30'000.-
<b>Total .....</b>	<b>CHF</b>	<b>265'850.-</b>

Cartel des sociétés communales .....

CHF	26'500.-
-----	----------

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations (qu'elles soient subventionnées ou non). Le service de la culture est at-

tentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

#### Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

#### Compagnies résidentes

Les deux compagnies résidentes à Meyrin, STT (Super Trop Top) et Alias ont été très présentes sur le territoire de la Commune en 2014.

La compagnie Alias a fêté ses 20 ans! A cette occasion – en plus des spectacles présentés au Théâtre Forum Meyrin – un volet d'activités de médiation se sont développées sur le territoire. Un kiosque à danses installé sur la place des Cinq-Continents plusieurs samedis de juin à septembre offrait au public (une personne à la fois) une danse improvisée. Une intervention surprise d'un couple de danseurs de tango déguisés en agents municipaux s'est déroulée de nombreuses fois dans des lieux souvent inattendus, devant un public souvent interloqué...

La compagnie STT de Dorian Rossel a présenté sa version de *l'Avare* de Molière dans les classes du cycle de la Golette. Un magnifique travail de proximité qui a permis à des élèves de « voir » des comédiens de près et d'aborder des questions touchant des domaines sensibles à cet âge.





Meyrin, portes ouvertes sur le monde



# DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame M. Boget

## ÉCOLES

Meyrin comprend huit écoles primaires qui, durant l'année scolaire 2012-2013, ont accueilli grosso modo 1'800 élèves ainsi que plus de cent enseignants.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale aux Conseils d'établissement de chacun des quatre établissements se réunissant trois fois par année. A noter que la tenue de ces conseils contribue au rapprochement entre l'administration, les écoles et les parents d'élèves.

## Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service gère administrativement le bon fonctionnement des 6 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP), une prise en charge de qualité assurant sécurité et bien-être des enfants.

Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 166 jours (incluant les 16 mercredis dès la rentrée d'août 2014) et ont produit une moyenne journalière de 550 repas.

## Nouveau site de production des repas des restaurants scolaires

La ville de Meyrin produit actuellement grosso modo 700 repas par jour (en excluant les mercredis) pour l'ensemble de ses restaurants scolaires; chaque année, ce chiffre est en augmentation. Face aux prévisions du GIAP pour les années à venir, le site de production actuel, situé dans l'école de Livron, arrivera prochainement à saturation. Le service a donc débuté en 2014 un important travail d'analyse des besoins en locaux et en équipements pour construire un nouveau site de production permettant de faire face aux besoins des 20 prochaines années. Auditions d'expert, visites d'autres sites de production et entretiens avec les communes confrontées à la même problématique ont permis de rendre un premier cahier des charges en milieu d'année. Un groupe de travail réunissant les services de l'urbanisme, de la gérance, des finances et du développement social et emploi, a ensuite été créé dans le but d'analyser la meilleure solution possible pour répondre aux besoins, notamment en matière de recherche de lieux adaptés.

## Réseau enfants

Le *réseau enfants*, créé en 2011 à l'initiative du service, rassemble les principaux partenaires – professionnels et bénévoles – du monde de l'enfance, soit ceux travaillant avec les 0-12 ans. Il est coordonné par le service et se réunit en séance plénière quatre fois par année. Entre les rencontres plénières, des sous-groupes de travail se mobilisent selon les besoins identifiés. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions mais également d'échanger sur des enjeux communs. En 2014, le réseau s'est fortement mobilisé autour de la thématique des so-

lutions de modes de garde d'urgence au sein des familles qui vivent brutalement un changement de situation nécessitant une adaptation des modes de garde des enfants (divorce, emploi retrouvé, etc.). Différentes pistes ont été évoquées et doivent encore être affnées en 2015.

## Manifestations publiques et animations

### Semaine du goût

Chaque année, la semaine du goût est organisée dans toute la Suisse, peu après la rentrée des classes. Cette initiative permet de faire connaître les nombreuses façons d'apprêter les aliments et leurs multiples saveurs.

Cette année, le thème était *La tomate dans tous ses états*. Grâce au talent et à la belle imagination du cuisinier gérant les restaurants scolaires meyrinois, les enfants ont eu le plaisir de découvrir chaque jour, durant la semaine du 22 au 26 septembre 2014, un repas comportant une façon différente d'apprêter la tomate. Par exemple, une omelette à la tomate, des tomates farcies, riz à la tomate, etc.

### Les Cyclades

Le 17 juin Madame Monique Boget, conseillère administrative, a ouvert la neuvième édition de ce jeu destiné à ritualiser le passage au cycle d'orientation. La présentation du collège de la Golette par huit de ses élèves a renseigné les participants des changements auxquels ils seront confrontés à la prochaine rentrée. Moment fort apprécié du public.

Le jeu s'est tenu au Théâtre Forum Meyrin et a réuni 498 élèves du cycle primaire, élèves du collège de la Golette, enseignants et comédiens. Valorisant de multiples compétences



© Elisabeth Mermillod

Les Cyclades



© CAPM

Fête des écoles

### Fête des écoles

C'est sous un soleil radieux et dans une ambiance sereine qu'a eu lieu, le 27 juin, la traditionnelle Fête des écoles.

Environ 1'800 enfants et 130 enseignants ont formé un joyeux cortège, animé par de sympathiques fanfares de rue et clôturé par les nobles montures du Manège de Meyrin. Après avoir défilé sur la rue de la Prulay et l'avenue de Vaudagne, ils ont rejoint le champ de fête où les attendaient les diverses animations et stands du Carrel pour leur plus grand plaisir. La soirée fut également ponctuée par divers groupes de danse et de musique, invitant joyeusement la foule à venir esquisser quelques pas de danse. Ce fut une jolie soirée, clôturant ainsi l'année scolaire dans une belle ambiance aux airs de vacances...

### JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Durant l'année 2014, la ville de Meyrin a poursuivi son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations FASe ou d'associations locales.

Le service a poursuivi l'activité de Graphitis, lieu d'accueil libre de jeunes de 12 à 18 ans situé dans les sous-sols de l'école des Champs-Frêchetts lequel a renouvelé une offre d'activités estivale en dehors de ses murs.

à travers des défis en musique, sport et culture générale, le jeu s'est déroulé en tiers-temps entrecoupés par des numéros de cirque. Toute l'assemblée a reçu un goûter composé d'un pain au chocolat et d'un jus de pomme offert par la Coop de Meyrin. L'ambiance fut chaude et fair-play.

### Réception des enseignants et du personnel des écoles

La traditionnelle réception du corps enseignant a eu lieu jeudi 19 juin au

Théâtre Forum Meyrin. Des centaines de personnes issues de différents corps de métiers veillent quotidiennement à ce que les élèves des établissements scolaires de Meyrin évoluent dans de bonnes conditions. C'est pour les remercier de leur implication et de leurs efforts que nous organisons cette réception. Plus de deux cents personnes ont répondu présent à l'invitation et sont venues partager un apéritif et un repas dans une ambiance conviviale.

La ville de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2014 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3.50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Le service soutient également les activités du Collège de la Golette. Notamment, l'organisation de la soirée de fin d'année du 11<sup>ème</sup> degré Harnos, le subventionnement des courses d'écoles du 9<sup>e</sup> degré Harnos ainsi que les camps de neige pour les élèves de 10<sup>ème</sup> année Harnos.

#### Projets spécifiques liés à la disposition de nouveaux locaux

En 2014, le service a été mobilisé pour établir le cahier des charges des besoins en locaux de deux associations dont l'activité est placée sous sa responsabilité, soit les Scouts de Meyrin et la Maison Vaudagne.

#### Scouts de Meyrin

Suite à une motion du Conseil municipal, le service a planché sur les besoins en locaux des Scouts de Meyrin qui réunissent chaque samedi plus de 130 enfants. Actuellement basés dans différents locaux peu adaptés à leurs activités et devenant vétustes, il est nécessaire d'envisager un ou des emplacements nouveaux pour accueillir les différents groupes scouts de Meyrin. Après une analyse complète réalisée en concertation avec les Scouts de Meyrin ainsi qu'avec l'association faîtière genevoise, un cahier des charges exhaustif a pu être transmis au service de l'urbanisme qui recherche maintenant les locaux correspondants.

#### Maison Vaudagne

L'agrandissement de la Maison Vaudagne est une préoccupation du Conseil administratif depuis plusieurs années et, anticipant la venue de plusieurs enfants et de jeunes via le nouveau quartier des Vergers, il est apparu nécessaire de le mettre à l'agenda en 2014. Le service a donc initié la création d'un groupe de travail réunissant le service, le comité et les professionnels de la Maison Vaudagne dans le but de réfléchir aux besoins en locaux de la Maison Vaudagne dans les 20 prochaines années. Un mandat a également été confié à deux sociologues-urbanistes afin d'analyser objectivement les usages actuels, les besoins futurs et la localisation appropriée de la Maison Vaudagne. Le travail se poursuit en 2015 et le cahier des charges pourra vraisemblablement être rendu au Conseil administratif en avril prochain.

#### Travail social hors murs

La politique communale en matière de travail social hors murs s'est poursuivie. Elle s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui

axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi. Elle se double d'un travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Transit, en charge de la mise en œuvre du mandat de travail social hors murs, a poursuivi ses évolutions lesquelles sont facilitées par la mise à disposition par la ville de Meyrin de locaux bien plus adaptés à ses besoins.

#### Manifestations publiques et animations

##### Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinois. L'événement s'est déroulé au Théâtre Forum Meyrin et a réuni 210 personnes. Le thème que nous avons développé est celui de l'illusion. Le titre de la soirée était *Avoir 18 ans c'est l'illusion de franchir un cap qui n'existe pas*. Nous avons pu décliner le thème notamment grâce à une décoration très aboutie et des interventions de professionnels de la magie rapprochée.



Soirée des 18 ans



## ACTION SOCIALE

### Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

La ville de Meyrin offre un soutien social individuel de manière subsidiaire lorsque l'Hospice Général ne peut le faire. Notamment, lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives d'intervention.

Tout au long de l'année 2014, le service a reçu de multiples demandes de nature financière et non financière et a mis en œuvre des mesures d'accompagnement telles que le soutien psychosocial, l'accompagnement à la gestion de budget, l'accompagnement à la recherche de logement, l'accompagnement au rééquilibrage de la situation administrative. Les diverses demandes se déclinent de la manière suivante:

1. 218 prestations non-remboursables dont 131 prestations ponctuelles et 87 prestations renouvelables qui en incluent une cinquantaine liées aux restaurants scolaires (demandes de gratuité).
2. 37 prestations remboursables dont 23 prêts et 14 avances sur prestations financières d'institutions tierces.
3. 269 dossiers non-financiers dont 215 personnes ont été reçues en permanence sociale pour de l'orientation et de l'information.

Etant donné qu'environ 25% des bénéficiaires du service ont cumulé plusieurs types de prestations, le nombre total des dossiers suivis, se retrouvant dans la classification précitée, s'élève à 483. De manière générale, les différentes prestations offertes par le service sont équivalentes à l'année précédente, qu'il s'agisse de dossiers financiers ou non. La tendance, déjà constatée ces dernières années, de la complexité croissante des dossiers avec pour corollaire l'augmentation du nombre de démarches administratives pour chaque dossier et de la prolongation de la durée des suivis, se confirme à nouveau cette année, ainsi que des soutiens financiers de plus longue durée (dans la limite de nos directives). Par ailleurs, de par la précarisation du marché du travail et la complexité du système d'aide étatique, nous constatons qu'il y a une plus grande frange de la population meyrinoise qui est fortement fragilisée et qui arrive, auprès de notre service, dernier recours, davantage précarisée qu'autrefois et dans une plus grande fragilité et détresse psychique. A savoir que pour la plupart d'entre elles, sont probablement des personnes qui échapperaient au filet social ordinaire et qui seraient d'avantage affaiblies.

### Permanence sociale

Accessible au public tous les mardis après-midi de l'année, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie, la permanence sociale accueille, sans rendez-vous, toute personne désirant partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale. En 2014, 507 personnes ont été reçues, dont 127 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique et 215 ont été orientées vers d'autres services.

### Convention de collaboration avec la commune de Satigny

Depuis 2010, la Ville de Meyrin est conventionnée avec la commune de Satigny et offre à tout Satignote, en difficulté momentanée, un soutien social individuel de manière subsidiaire à l'Hospice Général, dans la gestion de la vie quotidienne. Elle offre également un accompagnement dans le processus vers l'emploi, une aide à l'établissement de sa déclaration fiscale et des conseils juridiques.

Durant l'année 2014, le service a accompagné 6 personnes/familles dans la gestion de la vie quotidienne, 18 personnes dans un processus vers l'emploi; il a également reçu 7 personnes pour l'établissement de leur déclaration fiscale et 2 personnes pour des conseils juridiques.

L'Antenne fiscale était ouverte au public de février à juin 2014 afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. En 2014, 343 personnes ont bénéficié de cette prestation dont environ une moitié de personnes âgées.

### Antenne juridique

En 2014, 163 personnes ont eu recours à une consultation juridique les jeudis après-midi. Une majorité de personnes s'est adressée à l'Antenne principalement pour une question relevant du droit de la famille, mais aussi au sujet de litiges administratifs et contractuels, successions et procédures tutélaires.

## EMPLOI

### Antenne Objectif Emploi

La problématique de chômage observée durant l'année 2014 est demeurée stable par rapport à 2013 pour les





© Laurent Barlier

Antenne Objectif Emploi

Genevois en recherche d'une activité professionnelle. Le taux de chômage annuel moyen du canton était de 5,5% en 2013 et s'est maintenu à 5,5% en 2014; il est resté aux alentours de 4,7% à Meyrin. A noter que le taux incompressible du chômage à Genève se situe à 5%.

L'Antenne Objectif Emploi a continué de développer son activité principalement axée sur la prise de formation pour les jeunes adultes (16 - 25 ans) ainsi que sur l'insertion professionnelle pour les adultes. Elle assure un accompagnement individualisé et des démarches professionnelles en coordination avec les employeurs, dans la visée que les candidats à l'emploi se réinsèrent professionnellement sur le premier ou le deuxième marché de l'emploi. De plus, des conseils techniques en matière d'assurance-chômage et en recherche d'emploi, prodigués depuis octobre 2013, ont permis de répondre aux questions et litiges que le candidat peut rencontrer lors de ses démarches en lien avec cette assurance.

Durant cette année 2014, la déléguée interface entreprise et le Job coach ont confirmé leur travail d'appui auprès des conseillers en insertion professionnelle. Le rapprochement opéré entre le service communal d'intégration socio-professionnelle (SCIS), dépendant du service de l'environnement, a permis d'améliorer et de renforcer l'accompagnement d'un candidat vers le marché de l'emploi.

Adaptant sa pratique, l'Antenne Objectif Emploi a optimisé sa prise en charge des candidats lors de leur inscription en leur proposant un premier rendez-vous individuel suivi d'un rendez-vous collectif en atelier – nommé « 1<sup>er</sup> accueil – Bienvenue à l'Antenne Objectif Emploi » afin de confirmer l'engagement mutuel entre le candidat et le conseiller en insertion dans la quête d'une prise d'activité professionnelle ou de formation.

Le Développement social et emploi, en collaboration avec la cité des Métiers, a programmé des activités dans cette institution et a notamment mis sur

pied un atelier 'Rédaction d'un CV et d'une Lettre de Motivation'. La cité des Métiers a continué de soutenir l'action communale sur les plans de l'orientation, de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes et de la participation des entreprises aux recrutements directs organisés sur le territoire.

Sur 571 personnes suivies en 2014 (529 juillet 2014 + 42), 175 (571 – 396 fn 2013) ont sollicité l'AOE durant l'année, 181 personnes ont quitté la structure et 215 (396 – 181) ont poursuivi un accompagnement initié précédemment. La proportion des jeunes adultes s'élève à 12,5% du total des candidats à l'emploi. Sur le total des situations, plus d'un tiers (39%) a requis un accompagnement complexe et soutenu. Le solde des accompagnements est considéré comme un suivi homogène ou ponctuel.

#### Solutions professionnelles

Concernant les plus de 25 ans, 323 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi. Soit 92 en contrat à durée indéter-

minée (CDI) et 162 en contrat à durée déterminée (CDD). Le solde de 69 solutions de placement correspond à des missions, des stages, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

### Formation

- » 12 jeunes ont trouvé un apprentissage ;
- » 10 ont démarré une formation ;
- » 42 jeunes ont défini un projet professionnel réalisable ;
- » 33 jeunes ont terminé une formation.

### Job coach

La mission du Job coach est de redonner de l'employabilité et de réelles perspectives de retour à l'emploi à des personnes en étant de longue date écartées. Le succès de leurs recherches étant préterité par des freins jugés rédhibitoires par des employeurs, c'est par un accompagnement profilé et soutenu que le Job coach leur permet d'évoluer positivement sur l'échiquier de l'employabilité. La titulaire du poste prépare également les candidats à surmonter avec succès les entretiens d'embauche, soit par des simulations individuelles, soit dans le cadre d'un atelier spécifique.

### Déléguée interface entreprises

Les partenariats avec les entreprises se multiplient et permettent de multiplier les candidatures des usagers. Les collaborations se traduisent principalement par des offres de stages, des demandes de candidatures, mais également par des participations à des événements tels *A la rencontre des métiers*. Nous mentionnerons particulièrement :

- » la convention signée avec Swissport qui assure un échange régulier concernant les postes ouverts et ensuite un retour détaillé sur les candidatures soumises ;

- » la journée de mise en situation organisée avec Firmenich SA ;
- » journée organisée en deux temps : le matin, exercice de présentation de leur projet professionnel par les candidates coachées par 3 membres de la direction de l'entreprise et, l'après-midi, immersion dans un univers de production industrielle avec une visite de l'usine des arômes.

Une recherche quotidienne de postes ouverts dans les principaux domaines professionnels visés a permis de publier auprès des usagers plus de 1'200 postes. Ces annonces sont utilisées pour motiver à la postulation et également pour bien mesurer et comprendre le marché du travail local.

En chiffres : Interface Entreprises a accompagné 18 apprentis, 68 candidats et rencontrés 96 entreprises.

L'articulation maintenant rodée de la collaboration étroite entre les fonctions de Conseiller en insertion professionnelle, Job coach et Déléguée interface entreprises a démontré un accompagnement optimal des usagers vers le marché de l'emploi. Cette collaboration assure le regard partagé de plusieurs professionnels par rapport à une situation et apporte une très large ouverture des pistes de progrès.

### Service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS)

Devenu partenaire de l'Antenne Objectif Emploi en 2013, le SCIS, en offrant un contexte de travail aux candidats à l'emploi de l'AOE, permet aux conseillers en insertion professionnelle d'obtenir des indications importantes pour leur suivi personnalisé quant au savoir-faire et au savoir-être des personnes. Ainsi, à travers un réel travail,

les personnes développent leurs aptitudes professionnelles.

Du point de vue géographique le SCIS se trouve dans les locaux du service de l'environnement. Cette situation est stratégique en cela qu'elle se situe au cœur d'un service totalisant un nombre important de professionnels aux multiples métiers.

Deux responsables accompagnent les personnes. Le SCIS peut accueillir 8 personnes plein temps.

Le SCIS se voit confier certaines tâches régulières dans l'année telles que :

- » le nettoyage et l'entretien d'écopoints, d'écoles, de parcs publics ;
- » divers travaux ponctuels (gérance, crèche, CVH) ;
- » le transport de matériel communal ;
- » l'aide au tri des déchets ;
- » la réfection des poubelles en béton ;
- » la peinture des tables de pique-nique ;
- » le rangement du matériel des promotions et du premier août ;
- » la réfection des bancs publics (démontage, ponçage, peinture, remontage).

A noter qu'il s'est noué, au fil des années, une très bonne relation entre les SCIS et les responsables des diverses sections du service de l'environnement ayant chacune des besoins spécifiques, particulièrement le service des routes.

Le SCIS entretient également une collaboration avec des institutions du canton de Genève depuis des années. Des stages de courte durée, sans contrat communal et sans rémunération pécuniaire sont organisés pour des jeunes devant se confronter une

première fois au monde du travail. Cet aspect du travail renforce la visibilité du travail social effectué par la ville de Meyrin.

### **Créons des places d'apprentissage pour nos enfants !**

En mai 2013, le Conseil municipal votait le train de mesures permettant de favoriser la création de places d'apprentissage à Meyrin pour les jeunes Meyrinois. Ces mesures sont destinées aux entreprises de taille moyenne (entre 5 et 50 employés) et se déclinent de deux manières. Une entreprise ouvrant une place d'apprentissage peut opter pour un soutien financier ou pour un soutien administratif et pédagogique au formateur.

Un courrier, envoyé au mois de septembre 2013, a permis d'informer les entreprises concernées. Une dizaine d'entre elles a répondu à ce jour et cinq places sont actuellement en création. La mesure vise à terme, soit pour la rentrée 2015, un total de 16 places d'apprentissage supplémentaires.

### **Ateliers**

Le développement des ateliers collectifs traitant de thèmes relatifs à l'emploi constitue une autre bonification des services proposés aux candidats à l'emploi accompagnés par l'AOE. Ces ateliers sont mis sur pied et animés soit par les permanents de la structure, soit par des prestataires externes. Les candidats à l'emploi sont ainsi invités dans leur processus vers l'emploi à participer à des demi-journées en petit groupe (une dizaine de personnes) sur des thèmes tels que la manière de cibler une offre d'emploi, de conduire avec succès ses entretiens de recrutement, ou encore de retrouver et conserver confiance en soi lorsqu'on est confronté à des réponses négatives répétées. Il ne s'agit là que de quelques exemples. En fin d'année 2014, un nouvel atelier a été mis sur pied appelé *Postulations*. Il permet à des candidats de soumettre leur candidature à un poste ouvert et ciblé grâce à l'appui d'une personne experte en la matière.

Ces ateliers, organisés de façon interactive, permettent non seulement de se doter d'outils supplémentaires dans le processus de recherche d'emploi, mais également de développer un réseau parmi les participants ainsi que de consolider leur estime de soi. Leur taux de satisfaction élevé confirme que cette démarche répond à un besoin véritable.

Ces ateliers, organisés de façon interactive, permettent non seulement de se doter d'outils supplémentaires dans le processus de recherche d'emploi, mais également de développer un réseau parmi les participants ainsi que de consolider leur estime de soi. Leur taux de satisfaction élevé confirme que cette démarche répond à un besoin véritable.

### **Fonds d'Amélioration à l'Aptitude au Placement (FAAP)**

Le Conseiller en insertion professionnelle accompagnant les candidats à l'emploi est amené à identifier les éléments éloignant un candidat de l'emploi. Afin de les atténuer ou de les lever au moyen d'acquisition de compétences ou de qualifications, par exemple linguistiques ou informatiques, il est possible à la ville de Meyrin de participer au financement de cours. Le FAAP sert également à soulager un candidat, fragile économiquement, des coûts relatifs à des traductions ou à des reconnaissances de diplômes. Certains budgets de formation étant importants, le Conseiller en insertion professionnelle entreprend, aux côtés des candidats, des demandes financières auprès de fondations de droit privé.

En 2014, 25 personnes ont bénéficié de ce soutien communal. Il a permis à plusieurs candidats de concrétiser leur projet par la prise d'un emploi à durée déterminée ou indéterminée.

### **Equip@M**

Le réseau de collaboration nommé Equip@M, créé en 2010, est dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes sur le territoire meyrinois, lequel regroupe l'ensemble des entités publiques et parapubliques présentes sur la Ville. Ce groupe de professionnels se réunit une fois par mois afin d'analyser et d'appliquer des ajustements institutionnels à opérer en fonction des adaptations législatives ou organisationnelles d'institutions locales. Tous les deux ans, Equip@M organise la journée *A la rencontre des métiers* destinée particulièrement à faire découvrir des professions aux élèves du 11<sup>ème</sup> degré du Cycle d'orientation de la Golette.

### **RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ**

#### **Action sociale communautaire et collective**

Le service adopte des démarches d'intervention sociale communautaire dont l'objectif est de renforcer les capacités d'un groupe ou d'un quartier à intervenir sur son environnement.

L'action du service vise ainsi l'identification conjointe des problèmes, le recensement et la mise en commun des compétences, la co-construction des réponses, l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble. La traduction de ces objectifs ambitieux en projets concrets implique de stimuler des partenariats différents selon les actions : entre habitants, avec le milieu associatif, avec des collectifs mixtes (professionnels, membres d'associations, habitants), avec des réseaux professionnels, entre services municipaux.

La Maison citoyenne permet à l'action sociale communautaire d'avoir une

assise permanente, une visibilité dans la Cité, d'être le lieu de référence pour cette approche. Un lieu où tout un chacun peut se poser, se reposer, se repositionner.

#### **Comme un Autre Air**

C'est à la Maison citoyenne que le collectif Comme un autre air, rassemblant des habitants, des membres d'associations et des professionnels du réseau socio-sanitaire meyrinois se réunit régulièrement pour réfléchir et agir sur le vivre ensemble dans notre commune. Ses membres privilégient la démarche sociale communautaire comme méthodologie de réflexion et d'intervention.

2014 s'est caractérisé par la poursuite de ces deux projets phares et par le démarrage d'un nouveau projet « habitant ».

#### **Paroles de Quartier**

L'espace d'écoute, de paroles et de lien, a poursuivi son rythme bimensuel tout au long de l'année, à l'exception de l'été. Ces rencontres qui font émer-

ger le savoir-faire de chacun et valorisent la mise à disposition de cette « expertise » aux autres membres du groupe ont eu lieu 19 fois et ont impliqué 78 participants, dont une trentaine de personnes différentes. L'équipe pluridisciplinaire d'animation a innové en allant conduire l'espace d'écoute, de parole et de lien ailleurs qu'à la Maison citoyenne; au sein de CEFAM et de Pluriels, par exemple.

#### **Repas communautaires**

Chaque 3<sup>ème</sup> mardi du mois, un tandem d'habitants prépare un repas pour une douzaine d'autres habitants. Ces moments de partage dans un contexte informel et lié au plaisir de manger ensemble permettent la participation sous une forme différente que par l'oralité. L'implication dans la préparation d'un repas (prévoir les quantités, faire les courses, préparer la salle, cuisiner un repas à plusieurs, partager les savoir-faire et recettes, servir, ranger) offre la possibilité aux personnes d'être en lien sous prétexte du repas. En 2014, les 12 repas ont été partagés par 104 personnes.

#### **Vide-grenier**

A la suite de l'interpellation d'une habitante, le collectif Comme Un Autre Air a répondu favorablement à la demande d'accompagnement d'un projet de Vide-grenier destiné au tout Meyrin. Une dizaine d'habitants rejoignent le noyau dur de l'organisation de cet événement, prévu en 2015, avec pour principale motivation de faire de cette journée un moment fort en échanges et en rencontres entre les habitants, mais aussi bien entendu de favoriser le recyclage d'objets et l'achat d'articles à petit prix.

Au-delà des actions concrètes de ces divers projets, ils ont tous une même finalité : créer des moments propices à la création de liens entre Meyrinois et à une meilleure connaissance de son voisin.

#### **Meyrin-les-Bains**

La neuvième édition de Meyrin-les-Bains a innové par plusieurs aspects en 2014 : elle a retrouvé sa formule sur trois semaines, soit du lundi 23 juin au vendredi 11 juillet. Ce choix de dates,



Meyrin-les-Bains

© Omer Al-Qutaihi



à cheval sur la fin de l'année scolaire et les vacances d'été, a permis d'impliquer quelques nouveaux acteurs associatifs n'étant pas encore en pause estivale. Autre nouveauté, tous les partenaires ont bénéficié de conseils et du savoir-faire d'un cuisinier professionnel dans la préparation et le service des repas. Ainsi, 21 associations et services communaux ont fait vivre ce Meyrin-les-Bains, malheureusement victime d'une très mauvaise météo. Toutefois, 1'250 adultes et enfants y ont vécu un moment de détente estivale au pied de leurs immeubles.

#### Maison citoyenne

La petite maison au centre de Meyrin-Village offre, à l'étage, un espace informatique et un espace d'accueil et de rencontre au rez-de-chaussée. Un endroit où tout un chacun, sans raison particulière et sans rendez-vous, peut venir causer, lire le journal, déposer un souci, faire part d'une envie de projet qui ferait du sens pour l'ensemble des Meyrinois. Il s'agit avant tout d'accueillir l'autre dans sa réalité du moment. C'est à la Maison citoyenne que se tiennent les Paroles de Quartier et les Repas communautaires. En dehors de ces moments formels organisés, une soixantaine de nouveaux visiteurs ont passé un ou plusieurs moments de discussion et d'échange avec l'équipe de la Maison citoyenne durant l'année 2014, en plus des 57 personnes habituées des lieux. Du point de l'usage du matériel informatique, 174 personnes différentes ont utilisé les ordinateurs, dont 148 inscrites dans le courant de l'année. Le nombre de visites totales se chiffre à 957 qui se répartissent quasi équitablement entre les quatre jours d'ouverture, du mardi au vendredi. Pour les deux-tiers des hommes, 80% des visiteurs se situent dans la tranche d'âge de 31 à 45 ans.

#### Rencontres avec les concierges des immeubles d'habitation de Meyrin

En partenariat, les services développement social et emploi et police municipale ont poursuivi la démarche visant à offrir aux concierges des immeubles privés, véritables acteurs du lien social dans leur quartier, un espace d'échange avec des professionnels en mesure de les soutenir et de les soulager dans diverses situations surgissant dans leur immeuble ou dans leur quartier. En 2014, une rencontre entre acteurs de terrains a été renouvelée à Champs-Fréchets.

#### Cours de français pour migrants

Afin que les migrants s'intègrent à la vie communale, le service a continué à offrir trois cours de français assurés par l'Université ouvrière de Genève s'adressant à des personnes aux niveaux différenciés de connaissance du français.

#### Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un important soutien auprès d'associations qui émergent ou qui rencontrent provisoirement une fragilité dans leur gestion quotidienne. En 2014, le service a accompagné plusieurs petites associations dans différentes demandes et projets, notamment pour leur reconnaissance auprès du Conseil administratif qui représente un élément symboliquement fort pour elles. En sus, le service a apporté un soutien plus marqué à trois associations locales: la radio *MR1*, la compagnie de cirque Le Salto de l'escargot et le Vivarium de Meyrin géré par l'association *Elapsoïdea*.

#### Radio locale MR1

L'association MR1 a vu le jour fin 2013 dans l'idée de créer une nouvelle radio associative locale à la suite de la dissolution de l'Association des Jeunes de Meyrin et de l'arrêt de son média Meyrin FM. Durant l'année 2014, le service a accompagné le comité nouvellement créé dans sa gestion associative, mais aussi dans la préparation concrète des différents projets d'émission et dans l'organisation des obligations légales liées à l'émission et à la diffusion radiophoniques.

#### Association Elapsoïdea – Vivarium de Meyrin

Après avoir soutenu activement l'association Elapsoïdea – Vivarium de Meyrin en 2013, le service a poursuivi son accompagnement en 2014, mais de manière plus ténue. La personne engagée pour restructurer l'association a terminé son mandat fin 2013 et l'association dispose maintenant de bases solides pour assurer ses activités. Néanmoins, il reste encore à stabiliser le comité ainsi qu'à assurer une meilleure gestion administrative quotidienne difficile avec une petite équipe de professionnels déjà bien occupée. Le service accompagne aujourd'hui le comité actuel dans ce sens.

#### Association Le Salto de l'escargot

Le service a apporté son soutien à l'association Le Salto de l'escargot qui, après plusieurs années d'existence estivale, a souhaité s'établir à Meyrin à l'année afin de proposer des activités circassiennes annuelles aux enfants et jeunes de Meyrin. Devant la demande importante des familles intéressées, le service a aidé le comité à l'implantation actuelle du Salto de l'escargot derrière le centre commercial. Ainsi, depuis septembre 2014, le cirque s'est installé provisoirement avec chapiteau

et roulottes sur ce terrain communal pour une période test. Les activités quotidiennes pourront débuter dès janvier 2015 et accueillir une centaine d'enfants et d'adolescents pour s'initier aux arts du cirque en développant leur confiance en eux et leur esprit d'équipe.

### VIVRE ENSEMBLE

#### Journée Immeubles en fête

Cette année, le service s'est aligné sur l'Europe. La Fête des voisins s'est passée le vendredi 23 mai. Lors de cette 11<sup>ème</sup> édition et en partenariat avec les services de l'environnement

et de la gérance, il a fourni des tables et des bancs à tarif préférentiel (des t-shirts et ballons étaient à disposition) à 28 personnes ou associations dans des lieux différents. Les habitants ont ainsi pu partager un moment festif et convivial au pied de leur immeuble.

#### Ethnopoly

Le service a participé durant la journée du 9 mai au jeu interculturel Ethnopoly proposé à tous les élèves de sixième année, en coordonnant le stand « mairie » qui impliquait divers services communaux. En outre, le service a offert son appui aux organisateurs dans la

gestion logistique en amont de l'événement ainsi que dans la recherche des familles hôtes et d'accompagnateurs.

#### Accueil des nouveaux habitants

Deux soirées d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées en 2014 par le service ainsi que ceux de la culture et de la communication, soit le 12 mai et le 13 octobre. Ces soirées consistent en une balade informative de Meyrin Cité à Meyrin-Village suivie d'un apéritif convivial. Face à un public très variable d'une fois à l'autre, le service conduit actuellement une réflexion autour de cet accueil.



Ethnopoly



## SOLIDARITÉS

### Appartements relais

Depuis 2009, le service dispose du dispositif *Appartements relais* afin de loger temporairement des personnes ou des familles dépourvues d'un logement. La mise à disposition d'un appartement se fait selon des critères bien précis et se prolonge durant grosso modo neuf mois. Actuellement, le service possède les baux d'un appartement de trois pièces, d'un appartement de deux pièces et d'un studio. A noter que le studio concerne des jeunes adultes en formation ainsi qu'en difficulté sociale et familiale.

### Subventionnement des associations socio-sanitaires, handicap et femmes

En 2014, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines social et de santé, du handicap, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de la défense des droits de l'homme pour un montant de CHF 137'000.-.

### Coopération au développement

La commission de coopération au développement a octroyé au moins le 0,7% du budget de fonctionnement annuel à 34 associations durant l'année. Elle a soutenu principalement les projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des femmes. Le 25% du budget de coopération au développement a été attribué à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération.

### Manifestations publiques et animations

#### Meyrin, portes ouvertes sur le monde

Le service a pour mission d'organiser tous les trois ans une manifestation autour de la coopération au dévelop-

pement, dans le but de rendre visible l'importante mobilisation des associations genevoises qui œuvrent dans ce domaine ainsi que l'investissement de Meyrin à leurs côtés. La commission spécialisée soutient en effet chaque année plusieurs projets pour un montant de 0.7% de son budget annuel. En 2014, la manifestation *Meyrin, portes ouvertes sur le monde* a donc vu le jour autour de la thématique de l'agriculture comme vecteur de changements économiques et sociaux majeurs. Un groupe de pilotage constitué de six associations et du service a longuement travaillé à la création de la manifestation qui s'est déroulée les 10 et 11 octobre 2014 au Théâtre Forum Mey-

rin. Un millier de personnes environ ont participé aux différentes activités mises en place pour l'occasion: exposition, table ronde, ateliers de discussion, animations enfants et concerts. La formule choisie cette année, à savoir une manifestation riche, mais condensée sur deux jours, semble être adaptée; les retours du public ont été très enthousiasmants. La qualité des intervenants et le mélange entre moments de réflexion et moments festifs a permis d'élargir le débat sur la question de l'agriculture, tant au Nord qu'au Sud, et a révélé plusieurs pistes de réflexion fort intéressantes.





# PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame M. Boget

## UN SERVICE MOBILISE AUTOUR DES PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'UN DEMEMAGEMENT

2014 a marqué un tournant important dans le service petite enfance. Tout d'abord, en mars, le Conseil municipal a voté la construction d'un nouvel Espace de vie enfantine (EVE) d'une capacité de 90 places dans le quartier de Monthoux. En décembre, il a validé la démolition et la reconstruction de la crèche des Boudines ainsi que le rapatriement de la garderie Arc-en-Ciel dans un nouvel espace de vie enfantine qui s'appellera EVE Cité-Parc et qui devrait voir le jour dans la deuxième moitié de 2016. Dans ce nouveau bâtiment, construit dans le jardin de l'ancienne crèche des Boudines, se côtoieront 90 nouvelles places d'accueil à la journée et les 120 places d'accueil à mi-temps de la garderie Arc-en-Ciel. Le Conseil municipal ayant également voté, en mai 2013, l'acquisition d'un rez-de-chaussée dans l'immeuble numéro «B13» aux Vergers pour y implanter un espace de vie enfantine de 50 places, le service petite enfance a passé un certain nombre d'heures à élaborer les trois «cahiers des charges» de ces nouvelles structures d'accueil pour qu'elles répondent aux besoins des enfants et respectent les directives cantonales de construction. Les discussions autour des plans d'architectes et les demandes de modifications se sont déroulées en collaboration avec le service de l'urbanisme et les services municipaux impactés.

Avant d'envisager la démolition et la reconstruction des Boudines, il fallait envisager une solution d'accueil pour les 82 enfants qui la fréquentaient chaque jour. Différents scénarios ont été avancés et mis en balance. Le Conseil municipal a finalement prio-



© Laura Keller Sanna

risé la construction rapide de l'EVE Monthoux pour y accueillir ces enfants avant d'entamer les travaux des Boudines.

De construction modulaire et d'une surface totale de 1'500m<sup>2</sup>, l'EVE Monthoux s'est érigée en à peine 6 mois. Le service petite enfance a orchestré le déménagement des Boudines et l'aménagement de Monthoux avec le concours des trois responsables de site et de l'administration qui se sont mobilisées, tout au long de l'année, pour que l'équipe des Boudines puisse travailler jusqu'au bout dans les meilleures conditions et que les enfants ne soient pas trop déstabilisés par ce changement de lieux. L'EVE Monthoux a ouvert ses portes le 5 janvier 2015, répondant aux besoins des jeunes enfants en proposant des espaces adaptés et lumineux qui font le bonheur de ses nouveaux locataires.

## L'ADMINISTRATION DU SERVICE

A ce jour, l'administration du service petite enfance se compose d'une responsable administrative, nouvellement nommée, qui collabore avec

une assistante pour la gestion et le suivi des 314 contrats correspondant au nombre d'enfants accueillis au 31 décembre dans les trois structures municipalisées. Une troisième collaboratrice, chargée de l'accueil du public, de la permanence téléphonique, de la liste d'attente pour l'accueil collectif et l'accueil familial de jour, vient compléter l'équipe. Ces trois personnes, dont le taux d'activité représente 2 postes en équivalent plein temps, forment une équipe expérimentée, spécialiste du domaine petite enfance, qui offre un suivi et une attention particulière à chaque famille inscrite. L'équipe soutient également la garderie «La Framboise» pour le calcul des pensions lors des inscriptions annuelles, ce qui représente environ 45 dossiers.

Depuis 3 ans, l'administration du service petite enfance a vu l'ensemble de ses activités évoluer. Chaque année, les situations se complexifient et le service doit s'adapter. 2014 a été l'occasion de se pencher sur le règlement des institutions pour, notamment, affiner la position du service lorsque des parents perdent leur emploi alors que

leur enfant est accueilli à la journée. C'est ainsi que le Conseil administratif a validé le fait qu'un parent en situation de chômage, tant qu'il touche des indemnités, est considéré comme travaillant et qu'il peut conserver sa place d'accueil, lui permettant ainsi d'intégrer un nouveau poste de travail sans que se pose la question de la garde de son enfant.

Toujours attentif à la bonne gestion des finances communales, le service petite enfance a maximisé le taux de fréquentation de la garderie Arc-en-Ciel et de l'EVE Champs-Fréchets puisque, prise dans une période de pré-déménagement, il était difficile de remplir entièrement la crèche des Boudines entre septembre et décembre.

Signe que pour bon nombre de familles, leur ancrage dans le marché du travail est fragile, l'administration du service a répondu à de très nombreuses sollicitations de réajustement du prix de pension en cours d'année lorsque la situation professionnelle ou financière de la famille le demandait. Lorsque c'était possible, elle a refait plusieurs contrats pour modifier rapidement le taux d'accueil de l'enfant, en lien avec les besoins de la famille et l'activité professionnelle des parents. Pour d'autres situations, elle a diminué le temps d'accueil, sur demande de parents qui ne pouvaient plus faire face à la dépense mensuelle que représente la crèche. En charge du suivi du contentieux, l'administration du service petite enfance a accompagné plusieurs familles afin de leur permettre de trouver des arrangements financiers ou de signer une reconnaissance de dettes. Elle a, de même, accompagné plusieurs parents qui traversaient une situation difficile pour prendre contact avec le service Développement social et emploi.

L'administration du service petite enfance a pris en charge l'organisation d'événements internes au service ou au niveau communal. Elle a assuré les relais avec le réseau et répondu aux demandes de statistiques et d'enquêtes sollicitées par le nouvel Observatoire cantonal de la petite enfance. L'administration s'est chargée de l'organisation des cours de formation continue en premiers soins d'urgence destinés à l'ensemble du personnel éducatif et, lors des attributions de places d'accueil, elle a veillé à respecter les autorisations et les taux d'encadrement émis par les autorités cantonales.

#### Situation des places d'accueil

L'offre de places d'accueil au 31 décembre 2014 sur le territoire de Meyrin est la suivante:

	Nbre places autorisées	Nbre enfants accueillis
<b>Structures municipalisées</b>		
<b>Crèche des Boudines</b>	82	80
<b>EVE Champs-Fréchets</b>	90	105
<b>Garderie Arc-en-Ciel</b>	60	129
	<b>232</b>	<b>314</b>
<b>Structures subventionnées par la Commune</b>		
<b>Accueil familial de jour</b>	38	49
<b>Garderie la Framboise</b>	15	41
	<b>53</b>	<b>90</b>
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>404</b>

Les institutions subventionnées proposent des places aux Meyrinois (habitants prioritaires). Au cas où il resterait des places qui ne correspondent pas aux demandes des habitants, ce qui est extrêmement rare, elles sont proposées aux familles inscrites qui n'habitent pas Meyrin mais y travaillent (contribuables).

Par ailleurs, il existe sur le territoire de Meyrin 3 autres institutions privées *non subventionnées*:

- » La crèche de Firmenich « Petit Grain » qui affiche une capacité d'accueil de 44 places réservées exclusivement à son personnel et qui accueille 56 enfants;
- » Le jardin d'enfants du CERN qui offre 67 places dont 13 pour des enfants de 4 mois à 2 ans ainsi que de 4 classes de type jardin d'enfants. Elles sont réservées exclusivement aux membres du personnel du CERN;
- » L'école suédoise (structure privée) qui propose également quelque 12 places d'accueil à des enfants dès l'âge de 1 an.

#### Attribution des places disponibles dans les trois structures d'accueil municipalisées

Les places à attribuer chaque année dépendent du nombre d'enfants qui quittent l'institution pour entrer à l'école primaire. Cette année, avec la nouvelle réglementation Harnos, les nombreux enfants nés après le 1<sup>er</sup> août 2010 devaient rester une année de plus à la crèche, réduisant de ce fait le nombre de places à offrir.



	Nbre de places attribuées	Nbre de places autorisées (autorisation cant.)
Accueil à mi-temps <i>matin ou après-midi</i>	67	120
Accueil à la journée <i>Boudines et Champs-Fréchets</i>	65	172
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>292</b>

### Situation de la liste d'attente

Après l'attribution de toutes les places libres au 31 août, la liste d'attente se montait à 357 demandes dont 249 pour des places à la journée et à 108 demandes de places à mi-temps (garderie Arc-en-Ciel) :

Age des enfants	Demandes d'accueil à la journée		CERN	GARDERIE	TOTAL
	Résidants	Travailleurs	Employés	Résidants	
Moins d'un an	36	6	4	6	<b>52</b>
1-2 ans	51	32	8	22	<b>113</b>
2-3 ans	47	18	2	28	<b>95</b>
3 ans et plus	26	12	7	52	<b>97</b>
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>68</b>	<b>21</b>	<b>108</b>	<b>357</b>

Selon les statistiques du service de recherche en éducation du Canton de Genève (SRED), le nombre d'enfants en âge préscolaire habitant à Meyrin s'élevait à **959** au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### CONVENTION AVEC LE CERN

Le partenariat avec le CERN s'est poursuivi sur la base de la convention de collaboration signée en 2007 pour la mise à disposition de 20 places à l'EVE Champs-Fréchets.

Lorsqu'un enfant qui occupe une place CERN s'en va, il est remplacé par un autre enfant de la liste d'attente du CERN, pour autant que ce dernier soit du même groupe d'âge et avec un taux de fréquentation compatible. Les places CERN qui ne répondent pas aux demandes en liste d'attente CERN sont attribuées à des Meyrinois. En 2014, il y a eu plusieurs départs et arrivées d'enfants et le taux moyen d'occupation s'est élevé à 17,73 places sur 20.

### 8<sup>ème</sup> JOURNÉE DE SERVICE

La 8<sup>ème</sup> journée de service destinée aux 105 collaborateurs qui travaillent au service petite enfance s'est déroulée le 22 novembre 2014. Le thème qui avait été retenu était particulièrement adéquat en cette année mouvementée puisqu'il s'agissait du « changement » ! Samuel Perriard, psychologue, a accompagné cette journée de réflexion et d'échange. Il a assuré la partie théorique en décrivant les étapes du changement et la façon dont chacun de nous peut les vivre. Accompagné par trois collègues, il a proposé ensuite un certain nombre de jeux interactifs pour travailler cette problématique.

### SOUTIEN A LA QUALIFICATION ET A LA FORMATION

Le service petite enfance accompagne et soutient les collaborateurs qui souhaitent s'engager dans un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou dans différentes passerelles pour obtenir un certificat fédéral de capacité d'assistant socio-éducatif (CFC ASE) ou un diplôme d'éducateur de l'enfance de niveau ES. En 2014, une collaboratrice engagée comme remplaçante a réussi sa VAE et obtenu son CFC d'ASE.

Les trois institutions s'investissent chaque année dans l'accueil de jeunes adultes qui souhaitent vérifier leur projet professionnel en leur offrant des postes « d'aides pré-stagiaires » pour une période d'un an. Depuis quelques années, le recrutement de ces jeunes s'avère de plus en plus problématique mais en 2014, les postulants étaient encore moins nombreux que d'habitude et tous les postes n'étaient pas repourvus à la rentrée scolaire. Devant ces difficultés récurrentes, le Conseil municipal a accepté de diminuer de 14 à 9 le nombre d'aides pré-stagiaires

en 2015, et de les remplacer par des personnes un peu plus âgées, sans formation spécifique dans la petite enfance mais au bénéfice d'une expérience. Ces postes dits « d'auxiliaires éducatives », seront prioritairement proposés aux personnes qui travaillent à la demande sur le pool de remplacement. Elles pourraient ainsi accéder, ultérieurement, à un processus de qualification.

En 2014, les trois structures ont accueilli chacune un étudiant de 3<sup>ème</sup> année issu de l'Ecole supérieure d'éducateurs de l'enfance pour des stages de six mois. Sur le lieu de stage, les étudiants ont été accompagnés par des éducatrices qui ont effectué une formation de FPP (formateur à la pratique professionnelle) de niveau études supérieures (ES), une formation post-grade indispensable pour répondre aux exigences de suivi des étudiants actuels.

#### LIENS AVEC LES PARTENAIRES

Tout au long de l'année, le service petite enfance de Meyrin a représenté la Commune dans plusieurs associations, commissions ou groupes de pilotage :

- » Plateforme romande pour l'enfance (PRoEnfance) (vice-présidence) ;
- » Association pour la formation continue petite enfance (FOCPE) (présidence) ;
- » Fédération des institutions de la petite enfance genevoises suburbaines (FIPEGs) ;
- » Commission suisse pour l'Unesco : projet de mise en place d'un cadre de références pour l'accueil extra-familial en Suisse ;
- » Plate-forme sur l'intégration des enfants avec des besoins éducatifs particuliers (groupe de travail initié par le service de la petite enfance Ville de Genève) ;

- » Groupe de pilotage « petite enfance-SPMI » autour des questions liées à l'application de la clause péril ;

Sans oublier les liens forts avec les partenaires communaux :

- » Association pour la garderie La Framboise à Meyrin ;
- » Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement ;
- » Réseau enfants Meyrin.

#### L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

En 2014, l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM) a engagé une nouvelle coordinatrice ainsi qu'une secrétaire, comme l'avait validé son comité de gestion et l'Assemblée générale l'année précédente.

Au 31 décembre, 83 enfants de Meyrin étaient accueillis chez 27 accueillantes familiales, avec des taux de fréquentation très variés. En équivalent plein temps, admettant qu'une place équivaut à 50h par semaine, la moyenne de places occupées se montait à 30,98.

Deux fois par mois, l'AFJ-MVM a organisé à la garderie Arc-en-Ciel des « Cafés rencontres » pour les accueillantes meyrinoises. Les « cafés rencontres » ont pour but de rompre l'isolement professionnel des accueillantes familiales, de favoriser l'intervision entre pairs et de permettre l'observation des interactions entre les accueillantes familiales et les enfants présents. Ils permettent aussi une meilleure socialisation des enfants en grand groupe, la création de liens entre eux et avec les autres adultes présents, ce qui facilite les possibles remplacements entre accueillantes familiales. Ces rencontres permettent aussi une adap-

tation plus simple de l'enfant s'il est inscrit à l'activité estivale. Diverses animations y sont proposées: peinture, modelage, musique, bricolage, activités extérieures, jeux collectifs etc... En 2014, 12 accueillantes sur 27 ont pris part aux cafés rencontres de Meyrin. Ces rencontres ont été encadrées par une coordinatrice qui favorise les échanges et la recherche de réponses appropriées aux situations vécues.

Durant les mois d'été, les accueillantes prennent aussi des vacances. Certaines d'entre elles s'absentent les deux mois et certains parents n'ont pas de solution de repli pour leur enfant, particulièrement pour les enfants préscolaires et les enfants de 4 à 6 ans. Cette année, la structure de coordination a mis en place un accueil-vacances dans la villa sise rue J-Philibert de Sauvage, bureau de l'association.

Les accueillantes familiales présentes durant l'été sont venues avec les enfants qu'elles accueillent durant l'année et avec leurs propres enfants. Les parents dont les accueillantes familiales étaient en vacances amenaient leurs enfants à la structure et venaient les rechercher le soir. L'accueil, devenu collectif pour quelques semaines, a été autorisé par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour.

Cette organisation a permis aux accueillantes familiales des 4 communes de se rencontrer, de créer des liens, d'apprendre à travailler en équipe, de communiquer et de partager leurs impressions et remarques lors des bilans journaliers organisés après le repas. Elles se sont aussi rapprochées des coordinatrices et se sont senties valorisées par ces dernières.

Campagne de recrutement: les trois structures genevoises de coordination pour l'accueil familial de jour ont uni leurs forces pour lancer une campagne de recrutement de personnel. Pour l'AFJ-MVM, cette campagne n'a pas porté ses fruits malgré les nombreuses affiches apposées sur le tram ou placardées sur les panneaux de la Commune. Il y a eu très peu de retombées: 9 téléphones de personnes intéressées pour les 4 communes!

### LEVOLUTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL: CRECHE DES BOUDINES

#### Faits marquants dans la structure durant l'année écoulée

La préparation du déménagement pour l'EVE Monthoux et le passage d'un accueil par groupes d'âges vers un accueil en multiâge ont été sans conteste les faits marquants de l'année.

Au 31 décembre 2014, la crèche des Boudines accueillait 80 enfants sur 82 places autorisées par jour. Le déménagement prévu le 5 janvier et la future transition d'un accueil par groupes d'âges vers un accueil en multiâge ont été deux facteurs déterminants pour modérer le remplissage des groupes.

Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

#### Garantir la qualité pédagogique de l'accueil

La responsable de la crèche a suivi et terminé un « CAS en gestion d'équipes et conduite de projets », formation post-grade proposée par la Haute école en travail social de Lausanne (EESP). Une collaboratrice de la crèche a suivi le cours « Valoriser la diversité dès l'enfance: renforcer les compétences interculturelles des professionnels du

domaine préscolaire » proposé dans un cadre romand et financé par l'Office fédéral de migrations. Une place avait été offerte à Meyrin par le Bureau pour l'intégration des étrangers du canton de Genève. Dès le printemps, un groupe de pilotage a été mis en place et les équipes se sont formées auprès de la responsable des Champs-Frêchetts pour apprivoiser et anticiper l'accueil en multiâge.

#### Construire les liens avec les parents

Etant donné le projet de déménagement et les nombreux changements qui se profilaient à l'horizon 2014-2015, il était important de maintenir le lien et le dialogue avec les parents. La responsable et son équipe ont programmé plusieurs rencontres et construit un projet spécifique intitulé « **Ma crèche déménage** ».

Réunions de parents à la rentrée: présentation du cadre institutionnel, du projet pédagogique et du projet d'accompagnement des enfants et des parents aux changements à venir. Lors de cette réunion, des panneaux ont été affichés indiquant les enfants et membres de l'équipe des futurs groupes de Monthoux. L'équipe est venue se présenter individuellement auprès de chaque parent.

Diverses soirées de rencontre entre parents et équipe éducative autour d'apéritifs, de goûters, de petits déjeuners, organisées dans les différents groupes tout au long de l'année.

Le traditionnel repas canadien a eu lieu en juin 2014. Cet événement festif a été très réussi! En effet, ce fut un moment très convivial qui a réuni des parents de cultures très diversifiées. Ils ont eu l'opportunité de partager avec l'ensemble de l'équipe éducative des

mets de leurs pays et ont pu participer à des chants dans différentes langues (italien, anglais, portugais, arabe, russe, etc.). Puis animation avec les percussions = moment très apprécié par les parents et les enfants qui dansaient au rythme du tempo.

Une rencontre entre parents et équipe éducative en fonction des futurs modules de l'EVE Monthoux a été proposée autour de la décoration des baluchons et d'une verrée.

Cette année, l'Escalade a été fêtée avec les enfants en journée avec déguisements pour ceux qui le souhaitent et une animation autour de l'histoire de l'Escalade. Puis est arrivé le moment tant attendu du cassage de la marmite! Cette fête s'est poursuivie en fin de journée avec les parents sous le couvert devant l'entrée de la crèche et de l'aula avec soupe, vin chaud, thé, fromage, sablés...

Le vendredi 19 décembre 2014 a eu lieu la fête de départ de la crèche des Boudines: l'ensemble des parents, des enfants et de l'équipe éducative ont fêté la fin de la crèche des Boudines après 40 ans de service! Un goûter, de la musique et une ambiance festive ont marqué cet événement.

#### Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel

Des sorties régulières à la bibliothèque du Forum Meyrin ont été organisées. Les groupes d'enfants âgés de 2 à 4 ans se sont rendus régulièrement à la bibliothèque pour découvrir les livres de qualité.

Expression corporelle à l'aula: toutes les équipes de la crèche ont profité

régulièrement de cet espace pour développer avec leur groupe d'enfants différentes activités motrices. Les tout-petits, (1-2 ans) font aussi partie des groupes qui s'y rendent: activités de découvertes et d'explorations sensorimotrices.

De nombreuses sorties ont été mises en place durant l'année 2014 avec quelques projets particuliers:

- » Ateliers « pirouettes » pour les enfants de 3-4 ans à raison de 5 ateliers chacun. Les séances ont eu lieu au printemps 2014, du mois d'avril jusqu'au mois de juin. Les enfants ont pu y participer environ une fois tous les 15 jours. Pirouette est une association d'éveil à la gymnastique qui permet au jeune enfant de développer de nombreuses compétences dans son développement global. Un réel succès auprès des groupes d'enfants qui ont participé à cette activité;
- » Spectacle: « *Anga, fils du feu* ». pour les futurs écoliers;
- » Spectacle de Noël proposé aux enfants âgés de 18 mois à 4 ans. Ce spectacle a été proposé par la garderie. Deux éducatrices ont monté et animé ce spectacle très apprécié des enfants;
- » Fête du printemps: 3 éducatrices se sont mobilisées pour offrir un spectacle de qualité aux enfants autour du thème de Pâques!
- » Sortie à la ferme des Grands-Bois au printemps 2014;
- » Visite chez les pompiers pour les futurs écoliers;
- » Visite du Centre de Voirie et Horticole (CVH) pour les futurs écoliers: visite des lieux de triage des déchets de la voirie.

### **Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble**

Les futurs écoliers ont pu visiter une classe de première obligatoire. Chacun a eu l'occasion de passer une heure dans une classe de l'école des Boudines. Des outils pédagogiques sont souvent utilisés, comme les diapositives, pour encourager les enfants à prendre conscience de la diversité dans le monde. De plus, la bibliothèque de l'institution a été spécifiquement enrichie par des albums mettant en valeur ce type de thèmes.

Des équipes éducatives ont mis des projets en place dans leur groupe en lien avec les musiques du monde; elles ont ainsi développé des activités motrices et de créativité liées directement avec la diversité culturelle. Dans tous les groupes d'enfants, des boîtes à déguisements sont à leur disposition dans les coins symboliques. Nous pouvons y trouver des habits de cultures très diversifiées.

L'apprendre à vivre ensemble ressort d'une manière générale dans toutes les situations représentatives des actions éducatives: dans les activités libres, les activités structurées, lors des repas, des moments de réunions, etc. Dans leur quotidien, les professionnels sensibilisent les enfants à la bienveillance d'autrui et du monde qui les entoure.

Dans le cadre du projet « Ma crèche déménage », de nombreux regroupements entre les enfants et les adultes des futurs groupes de l'EVE Monthoux ont été mis en place autour d'activités de chants et/ou de musique. Ce média a été choisi puisqu'il peut être aisément partagé par un groupe d'âges différents.

### **EVE CHAMPS-FRÉCHETS**

#### **Faits marquants dans la structure durant l'année écoulée**

En 2014, l'espace de vie enfantine des Champs-Frêchets a été très sollicité par d'autres communes et d'autres institutions, dont les Boudines, pour sa particularité d'accueil en multiâge. Les visites de professionnels, d'architectes, de créateurs de mobilier furent des occasions pour présenter l'organisation du travail, l'aménagement spatial, la pédagogie et la philosophie de l'accueil des enfants. Consultées pour divers projets, l'équipe éducative et la responsable de site ont pu présenter leur travail et l'imager par une argumentation professionnelle riche d'une expérience de 6 ans, date de l'ouverture de l'espace de vie Champs-Frêchets.

Au 31 décembre 2014, l'EVE Champs-Frêchets accueillait 105 enfants sur 90 places autorisées par jour.

Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes:

#### **Garantir la qualité pédagogique de l'accueil**

Afin de pouvoir faire des liens avec le « cadre d'orientation de l'Unesco pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse », le projet pédagogique fut complété et affiné, principalement sur la question de l'intégration d'enfants à besoin éducatifs spécifiques. A travers les réflexions de groupes, le projet de l'EVE s'est enrichi. Des animations et des prises en charge réfléchies et expérimentées se sont instaurées dans la vie institutionnelle puis inscrites dans une continuité pédagogique. Hormis les colloques organisationnels, l'équipe éducative s'est penchée régulièrement sur l'analyse



des dynamiques d'équipes et l'organisation du travail. Il s'agit de travailler sur l'action et les sentiments en simultanément pour être conscient des modes d'interventions auprès des enfants.

### **Construire les liens avec les parents**

Les animations avec les parents lors de rencontres autour d'un thème rassembleur permettent de créer des liens sociaux et une autre façon de partager avec l'équipe éducative. La « Journée Suisse » permet de partager une raclette en fin de journée ; les « ateliers cuisine du samedi matin » de réunir parents et enfants afin de confectionner des petits plats et de les déguster tous ensemble et d'autres rendez-vous annuels conviviaux.

### **Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel**

Reconnaître les émotions, aider les enfants à exprimer ce qu'ils ressentent et ce qu'ils visualisent sont la base essentielle du travail de l'équipe éducative. Pour cette raison, des « ateliers parlottes » pour les enfants de 3 à 4 ans sont intégrés dans la vie des groupes. Pour les enfants âgés de 4 ans, il leur est proposé des animations très spécifiques, plusieurs fois par année, dans l'objectif de stimuler d'autres registres d'éveil à leur environnement, adaptés à leurs besoins cognitifs et d'exploration (vendanges, visite de musée, atelier art plastique, jeux de société, etc.). Pour les plus jeunes la découverte des infrastructures de Meyrin (bibliothèque, ludothèque, etc. sont une 1<sup>ère</sup> ouverture extérieure).

### **Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble**

L'accueil en multiâge favorise et développe de nombreuses compétences sociales, relationnelles, cognitives et

langagières. Dans cette différence d'âges, apprendre à vivre ensemble et accepter l'autre dans sa particularité semble tout à fait naturel et enrichissant, quel que soit l'âge où l'enfant évolue au sein de son groupe. Grâce à l'accompagnement des adultes qui mettent un cadre et des mots, l'enfant apprend naturellement ce en quoi l'autre lui ressemble ou ce en quoi il est différent.

### **GARDERIE ARC-EN-CIEL**

#### **Faits marquants dans la structure durant l'année écoulée**

Un roulement dans l'équipe, de nouveaux engagements et le changement de professionnelle pour assurer la mission d'adjointe ont marqué l'année 2014. La réflexion autour de l'accueil des familles s'est également intensifiée et pourrait déboucher sur de nouveaux projets.

Au 31 décembre 2014, la garderie Arc-en-Ciel accueillait 129 enfants à temps partiel pour 120 places à mi-temps autorisées (60 le matin et 60 autres l'après-midi).

Pour répondre à sa mission d'accueil et répondre au projet de service, les activités principales ont été les suivantes :

#### **Garantir la qualité pédagogique de l'accueil**

Le travail de partenariat avec la psychologue s'est intensifié avec la consolidation du processus de réflexion sur la pratique de l'équipe une fois par mois. Une réflexion autour de la mise en adéquation du projet pédagogique et du « cadre d'orientation de l'Unesco pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse » a été engagée cette année et devrait se finaliser en 2015.

L'équipe est toujours en perpétuelle réflexion afin de s'adapter au mieux aux changements liés à la société et à la diversité meyrinoise : En ce sens, une éducatrice a participé à un programme Fédéral de réflexion autour de l'accueil de la diversité.

### **Construire les liens avec les parents**

Au printemps, une conférence autour du thème des limites a été proposée aux parents. Elle était animée par une psychologue et a réuni 48 parents. Pour l'occasion, une garderie a été mise en place à l'Arc-en-Ciel, animée par l'équipe éducative. Elle a accueilli 41 enfants. Suite à cette rencontre, une petite brochure a été éditée et distribuée aux parents de l'institution.

Une exposition autour des couleurs a été organisée par l'équipe de la Garderie avec les réalisations des enfants qui ont travaillé sur ce thème durant quelques mois. 67 familles sont venues admirer ces « chefs-d'œuvre » et ont participé à la verrée qui a suivi.

La pluie qui s'est invitée aux traditionnels buffets canadiens n'a pas empêché les familles de participer à la kermesse et au repas d'été dans la joie et la bonne humeur. De nombreux mets sucrés/salés nous ont fait voyager.

Des animations parents/enfants sont venues clore cette année avec la participation à un atelier confection de cadres et la dégustation de la soupe de l'Escalade.

### **Développer le langage et le mouvement, découvrir l'univers culturel**

De nombreuses animations ont été proposées cette année. Les groupes des plus grands ont axé leurs actions vers l'extérieur. Ils sont allés visiter la

caserne des pompiers, ont participé à des spectacles au Théâtre Forum Meyrin, à des ateliers « contes » à la bibliothèque et ont participé à un projet mouvements avec l'association Pirouette.

Un spectacle a été proposé aux enfants quittant l'Arc-en-Ciel pour l'école : « *Anga fils du feu* ». En automne, un goûter a réuni les enfants qui étaient partis à l'école et les éducatrices pour se raconter la rentrée.

Enfn, pour clôturer l'année scolaire, les trois groupes de plus grands ont passé une journée à la ferme avec visite pédagogique, ateliers auprès des animaux, pique-nique, sieste et jeux extérieurs.

Au printemps, le groupe des 2-3 ans a pu bénéficier de sorties régulières en forêt.

De nombreux projets se sont développés autour d'un partenariat avec la crèche des Boudines. Deux éducatrices de l'Arc-en-Ciel ont réalisé un spectacle de Noël pour les enfants des deux institutions.

Les enfants ont bénéficié, en décembre, de l'animation de deux conteuses de la bibliothèque.

### **Reconnaître la diversité et apprendre à vivre ensemble**

De nombreuses animations liées aux fêtes et aux événements ont permis aux groupes, le temps d'une matinée ou d'un après-midi, de se rencontrer et de découvrir les salles des autres groupes. En effet, à cette occasion, l'équipe a organisé des ateliers ouverts dans toute la garderie et les enfants ont circulé dans toute l'institution. Ce sont également des moments où

les frères et sœurs se retrouvent et où chacun découvre de nouveaux jeux.

Des visites d'école au mois de juin ont permis aux enfants de passer un petit moment dans une classe et de partager une animation avec les écoliers.

### **LA MARELLE: UN LIEU DE RENCONTRE ET D'INTEGRATION PARENTS-ENFANTS**

La Marelle, lieu de rencontre parents/enfants dans les locaux de la garderie Arc-en-Ciel, accueille chaque vendredi matin des parents avec leurs jeunes enfants autour d'activités de jeu. Ces échanges variés et riches se font dans un espace installé pour le bien-être des enfants et autour d'un café. Des ateliers sont venus ponctuer ces matinées et la fn de l'année a été riche en fêtes avec la marmite de l'Escalade et le goûter de Noël. En 2014, ce sont 70 enfants qui ont bénéficié de ce lieu de rencontre avec leur parent.

### **LE DEPANNAGE BEBE**

En 2014, 27 enfants ont fréquenté le dépannage bébé soit un total de 131 demi-journées. Ce service est très prisé par les familles meyrinoises qui souhaitent avoir un petit moment pour s'occuper du plus grand ou pour aller à un rendez-vous chez le médecin par exemple.

Nous observons cette année une baisse du nombre de nouvelles familles mais une hausse du nombre de demi-journées. Les familles fréquentent de plus en plus le « dépannage bébé » de façon régulière et non plus comme un accueil sporadique.

### **SOUTIEN PEDAGOGIQUE AUX EQUIPES ET INTEGRATION DES ENFANTS AUX BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS**

La psychologue intervenante en soutien pédagogique est intervenue dans les 3 institutions pour 52 enfants et a effectué 342 interventions en 2014, allant d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes, des rencontres avec les familles et le réseau. Parmi les enfants suivis, 15 présentent des retards ou des handicaps avérés dans une ou plusieurs sphères de leur développement. 11 de ces enfants présentent des difficultés d'adaptation en collectivité se manifestant par des comportements-défs (conduites hétéro-agressives répétées vis-à-vis des autres enfants, conduites de provocation et transgression des règles de vie du groupe). Dans la majorité de ces situations, un travail régulier, pour partager les difficultés rencontrées et définir des actions concertées entre chaque membre de l'équipe, a permis de diminuer la fréquence de ces comportements-défs.

A la fn de l'année scolaire, 22 enfants ont quitté nos institutions pour entrer à l'école. Deux d'entre eux ont été orientés vers l'enseignement spécialisé. Dans la continuité du travail de collaboration autour de la transition vers l'école, des rencontres spécifiques ont été organisées avec les directeurs et directrices d'établissement pour préparer l'accueil de 5 enfants dans les écoles meyrinoises. Un travail a été réalisé en amont des inscriptions à l'école pour faciliter la transmission d'information par les parents eux-mêmes. Ainsi, la psychologue a rédigé un compte rendu des observations éducatives mises en œuvre dans l'institution pour 14 d'entre eux.

Statistiques au 31.12.2014

<b>Enfants accueillis par tranches d'âges</b>	<b>Eve CF</b>	<b>Boudines</b>	<b>Garderie</b>	<b>Total</b>
Moins de 2 ans	32	22	12	<b>66</b>
de 2 à 4 ans	73	58	117	<b>248</b>
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure <i>dont</i>	105 (46 -59 )	80 (41 -39 )	129 (70 -59 )	<b>314</b> (157 -157 )

<b>Taux de fréquentation</b>	<b>Eve CF</b>	<b>Boudines</b>	<b>Garderie</b>	<b>Total</b>
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	41	24	45	<b>110</b>
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	34	35	54	<b>123</b>
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	30	21	30	<b>81</b>

<b>Situations familiales et données sur le coût par IPE</b>	<b>Eve CF</b>	<b>Boudines</b>	<b>Garderie</b>	<b>Total</b>
Couples mariés	71	49	106	<b>226</b>
Couples non mariés	16	17	11	<b>44</b>
Parents séparés (non divorcés)	9	3	7	<b>19</b>
Parents divorcés	1	2	0	<b>3</b>
Familles monoparentales	15	10	11	<b>36</b>
Parents veufs	0	0	0	<b>0</b>
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (2 <sup>ème</sup> enfant)	13	12	19	<b>44</b>
Familles bénéficiant d'un rabais de 100% (3 <sup>ème</sup> enfant)	0	0	0	<b>0</b>

<b>Accueil familial de jour</b>	<b>Eve CF</b>
Nbre enfants accueillis	49
Nombre de places équivalent plein-temps (base 45H)	38.55
Nombre d'accueillantes familiales engagées	27

<b>Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin</b>	<b>959</b>
---	------------



Sfumato



# THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame M. Boget

Le Théâtre Forum Meyrin (TFM), durant l'exercice 2014, a pleinement rempli sa mission de programmer une saison de spectacles pluridisciplinaires ouverte à un large public, d'accueillir dans les foyers, les galeries et la salle de spectacle, diverses manifestations organisées soit par les services municipaux, soit par des associations, principalement meyrinoises.

L'organisation mise en place en 2013 a fait ses preuves, en promouvant une large autonomie de quatre secteurs d'activités impliquant des compétences distinctes (administration; communication, accueil & développement du public; technique scène; technique bâtiment & sécurité), la coordination de l'ensemble étant assurée par un collègue de direction élargie. Les travaux de mise à niveau des équipements se sont prolongés jusqu'à l'été, avec le remplacement des éclairages de service et de secours dans la salle de spectacle.

En chiffres, les recettes se sont élevées à CHF 975'391.03, soit 35.54% du budget global. La subvention de la commune de Meyrin s'élève à CHF 1'769'130.87, soit 64.46% du budget global, la répartition 1/3 fonds propres - 2/3 lignes budgétaires restant stable depuis plusieurs années.

Le taux d'occupation du Forum est remonté en 2014, 268 jours d'occupation ou 73.43% (243 jours ouverts en 2013). La salle de spectacle a été occupée pendant 155 jours, 95 jours pour les foyers.

## RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

### Saison théâtrale

- » 32 spectacles / 60 représentations (46 publiques + 12 scolaires primaires + 2 scolaires CO Genève);

- » 25 rencontres *Bord de scène* dont 13 pour les scolaires;
- » 2 rencontres *Théâtre et neurosciences*;
- » 1 spectacle hors murs (Château Rouge - Annemasse);
- » 1 spectacle en classe au CO de la Golette / 8 représentations;
- » 2 projections de films / 8 séances;
- » 2 balades artistiques dans Meyrin;
- » 1 banquet d'équinoxe;
- » 1 commande de textes avec lecture publique;
- » 1 mapping (montage vidéo projeté sur les murs du théâtre – 5 soirs);
- » 1 kiosque à danse (5 soirs).

### Services municipaux

- » 56 activités (dont 26 du service de la culture, 15 du service des aînés, 7 du service développement social et emploi).

### Associations

- » 20 activités d'associations meyrinoises (dont 8 de l'AHVM).

### Locations

- » 4 manifestations privées (payantes);
- » 2 manifestations partenaires (gratuités).

## BILAN ARTISTIQUE

La pluridisciplinarité, qui fait la marque de fabrique de la scène meyrinoise, a une fois encore été à l'honneur: le théâtre occupe une place prépondérante, mais la danse, la musique et le cirque nous donnent l'occasion d'accueillir des publics différents, moins habitués pour certains d'entre eux à notre programmation. Quant aux familles, nous les avons particulièrement choyées, en leur offrant sept spectacles de qualité, dont deux adressés aux enfants dès trois ans. L'initiation artistique commence tôt!

2014 fut une année faste pour nos compagnies associées, très présentes sur la scène du Forum et sur le territoire de la Commune. Au printemps, Dorian Rossel nous a apporté une mise en scène adaptée d'un roman de Gontcharov, qui lui avait été commandée par le théâtre d'Epernay, en Champagne-Ardenne. Créé là-bas, *Oblomov* a voyagé à Reims, puis à Meyrin et dans quelques salles romandes, avant de partir à Avignon, où la Cie STT présentait simultanément deux spectacles pendant toute la durée du festival. L'un et l'autre ont fait salle comble, ouvrant la voie à une belle tournée prévue en 2015. Notons que tous ces voyages sont autant d'occasion de mettre en valeur le nom de Meyrin qui compte ainsi dans le circuit francophone parmi les scènes vivantes et dynamiques, malgré la faiblesse relative de nos moyens de création (plateau exigu et peu disponible, manque d'espaces de répétition, notamment). Loin de se reposer sur ses lauriers, la Cie STT a enchaîné en août avec la création d'*Une femme sans histoire*, pièce émergeant au genre particulier du « théâtre documentaire », coproduite par le Théâtre Forum Meyrin et la Bâtie – festival de Genève. Parallèlement, la Compagnie a poursuivi tout au long de l'année un travail moins visible, mais précieux, sur le territoire de la Commune: deux balades ponctuées de surprises artistiques et drolatiques, et huit représentations de *L'Avare* dans les classes du Cycle d'Orientation de la Golette. Molière revu et corrigé pour que les adolescents y trouvent une voie d'accès, soit à travers le jeu des acteurs, soit en passant par certaines thématiques qui peuvent résonner dans leur vie d'aujourd'hui (le père tout puissant, l'amour contrarié, l'appât du gain, la pingrerie, etc.).



© Sandro Doujin

Alias, autre compagnie en résidence à Meyrin, fêtait ses vingt ans en 2014. Événement plutôt rare, car les compagnies de danse n'ont généralement pas cette longévité. Au programme de cet anniversaire : la trilogie *Distancia*, soit une nouvelle création de Guilherme Botelho et deux reprises de pièces plus anciennes jouées dans la foulée. Cinq représentations en six jours, quelle aventure ! Pour les artistes, évidemment, mais aussi pour tous les secteurs du Théâtre mis à forte contribution : technique, communication, billetterie, accueil, bar, tous les collaborateurs et auxiliaires ont travaillé d'arrache-pied pour relever le défi. Ils ont été récompensés par un formidable succès public : 2'626 spectateurs sur une semaine, plus de 75% de taux de fréquentation,

score élevé pour une programmation de danse contemporaine. Il faut dire que le public était saisi dès l'arrivée par une vidéo géante projetée sur les façades du Forum, évoquant l'histoire de la compagnie à travers le montage de différents extraits. Dans les foyers, un kiosque à danses proposait d'offrir à la personne de votre choix, pour deux francs, une danse improvisée par un professionnel. Grand succès là encore. Ce kiosque avait été présent sur les marchés et dans plusieurs quartiers de Meyrin tout au long de l'été, tout comme une autre attraction originale : deux danseurs déguisés en policiers municipaux se lançant dans des tangos effrénés, au milieu de la foule en train de faire ses courses, le samedi. Surprise, étonnement, sourires... Merci Alias !

À signaler encore, le succès des rencontres Bords de scène, qui réunissent après certaines représentations entre 60 et 100 spectateurs et spectatrices ravis de rester dans la salle pour échanger, poser des questions aux artistes, partager leur émotion ou écouter tout simplement la discussion. Il en va de même pour les rencontres intitulées Théâtre et neuroscience, inaugurées en marge du spectacle de Peter Brook et du ciné-concert Chaplin : une centaine de personnes sont venues écouter avec intérêt et curiosité les explications de Gabriele Sofa sur l'activité étonnante déployée par notre cerveau pendant un spectacle.

#### LE PUBLIC - LES PUBLICS

Entre valeurs sûres, valeurs à confirmer et découvertes artistiques, le succès des spectacles accueillis tout au long de l'année 2014 semble démontrer que le public apprécie l'équilibre de la programmation. Le nombre de détenteurs du Pass Forum accuse une légère baisse cette année, mais les billets à l'unité se vendent en plus grand nombre. Ce phénomène suppose une forte mobilisation de l'équipe de communication qui doit, spectacle par spectacle, convaincre un public de plus en plus sollicité de choisir Meyrin pour ses sorties culturelles. Ces efforts sont payants puisque le taux moyen de fréquentation ne cesse d'augmenter : un peu plus de 76% de spectateurs (qui sont souvent des spectatrices !) sur l'ensemble de spectacles présentés sur la scène du Forum en 2014.

#### PARTENARIATS

Le rapport annuel d'activités est aussi l'occasion de mettre en valeur les différents partenaires qui, au fil des saisons, soutiennent les projets, participent à la vie du Théâtre, dialoguent et partagent des valeurs importantes à nos yeux.

En termes de fidélité, d'échange, de collaboration et de soutien, le Service Culturel Migros Genève reste le partenaire principal du Théâtre Forum Meyrin avec cinq co-accueils durant l'année 2014.

Artistiquement également, nos collaborations se poursuivent avec la Bâtie, festival de Genève, le théâtre des Bouffes du Nord à Paris, Château-Rouge à Annemasse, le festival Steps, le Passedanse et le Pool romand des théâtres d'accueil.

Financièrement, MeyrinCentre continue de s'associer à l'accueil de spectacles avec, en décembre 2014, la projection du film de Charlie Chaplin *Les Lumières de la ville*, dont la musique était jouée en direct et sur scène par l'Orchestre de chambre de Genève. Nous avons eu le plaisir d'inaugurer une collaboration, que nous espérons poursuivre, avec la Fondation Francis

et Marie-France Minkoff, qui a subventionné le budget promotionnel du spectacle de Peter Brook et Marie-Hélène Estienne, *The Valley of Astonishment*.

En complément, et sur l'ensemble des activités du Théâtre Forum Meyrin, les membres du Club des partenaires, avec Genève Aéroport en tête de liste, maintiennent également, et depuis de nombreuses années, des liens solides et fructueux.

Pour les étudiants, les jeunes de moins de 20 ans et les spectateurs avec un revenu plus modeste, la Ville de Genève et le Fonds Intercommunal subventionnent l'achat de billets grâce au crédit « accès à la culture » (carte 20 ans / 20 francs, billets jeunes / étudiants / apprentis et Chéquier Culture).

En 2014, nous avons entamé un nouveau partenariat avec une librairie: à chaque représentation, un stand tenu

par la librairie Payot Cornavin propose aux spectateurs un éventail de livres, bandes-dessinées, dvd, etc. en lien avec le thème du spectacle programmé. Nous avons poursuivi notre association avec le magasin de musique Plain Chant et travaillé en étroite collaboration, comme toujours, avec chacune des associations et sociétés meyrinoises ayant utilisé le Forum.

#### ADMINISTRATION

Pour l'administration du Théâtre, en marge du travail quotidien qui consiste à veiller à la gestion rigoureuse des deniers publics dans tous les secteurs d'activité, les grandes réalisations de l'année sont l'aboutissement du règlement interne sur l'aménagement du temps de travail pour l'ensemble du personnel, ainsi que l'intégration des relevés horaires sur le logiciel de partage de l'information *Régie-spectacle*. Un archivage informatique des nombreux documents et dossiers conservés, ainsi qu'un toilettage de l'arborescence a permis un gain de disponibilité sur le réseau informatique communal.

#### COMMUNICATION ET ACCUEIL DU PUBLIC

Le succès de notre service de restauration ne se dément pas. En 2014, les recettes du bar s'élèvent à CHF 103'123.50. Nouveauté de la saison 2013-2014, un menu ou un goûter est offert à chaque enfant au bénéfice d'un Pass famille. Cette offre connaît un succès grandissant. Nous avons débuté en septembre 2013 avec 15 plateaux repas et sommes aujourd'hui à une centaine de plateaux par représentation « famille ». Signalons aussi que pour être plus facilement identifiable par le public et renforcer aussi l'image du TFM, l'équipe du bar porte depuis septembre des chemisiers avec le logo du Théâtre.



Plateaux repas famille



En août 2014, après avoir œuvré pendant près de 20 ans au TFM avec générosité et efficacité, notre responsable de l'accueil du public et des loges, Denise Zosso, a pris sa retraite. Son engagement laisse un souvenir fort, autant auprès du public, que des artistes et des collègues. C'est l'occasion de redéfinir le cahier des charges de cette fonction qui a considérablement évolué au fil des années, avec une forte polyvalence requise en

marge de l'affabilité évidemment attendue à ce poste, et des responsabilités à assumer dans divers domaines: sécurité, planification et management, notamment.

Fin novembre, le TFM a mis au concours la définition d'un concept général de communication incluant la création de la ligne graphique institutionnelle du Théâtre. Pour cela, il a procédé à un concours sur invitation.

La redéfinition de notre communication est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans divers événements destinés à marquer les 20 ans du Théâtre Forum Meyrin.

#### TECHNIQUE SCÈNE

L'année 2014 a été ponctuée d'événements importants, qui ont permis de mettre pleinement à profit les mises à niveaux scénographiques réalisées lors des travaux de l'été 2013.



Macbeth

© Christophe Raynaud de Lage



Tout le monde se souvient de l'imposante scénographie du *Macbeth* d'Anne-Laure Liégeois, de *La Divine Comédie* d'Emiliano Pellisari, interprétée par des danseurs défiant les lois de la gravité, de *Sfumato*, une pièce du chorégraphe Rachid Ouramdane, où il pleut abondamment sur la scène, et du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Cie Alias avec la trilogie *Distancia*, qui a incontestablement marqué l'apogée de l'année 2014 en termes d'effort pour l'équipe technique.

Pendant les mois de mars et avril, les Meyrinois ont pu admirer dans le Patio du Forum, une immense boîte à lumière pendue sous la verrière. Cette exposition, réalisée en collaboration avec les enseignants des cours de travaux manuels, le service de la culture et le menuisier du Centre de voirie et horticole (CVH), a nécessité de la part de l'équipe technique la mise au point d'un ingénieux système de levage et de fixation de la structure, ainsi que la création d'un éclairage spécifique.

Au mois de mai s'est tenue la 2<sup>ème</sup> édition du *Meyrin Economic Forum*. Cette manifestation organisée par la Commune a été le rendez-vous de plusieurs entreprises meyrinoises, qui ont pu se présenter sur divers stands installés dans les foyers du Théâtre et participer à plusieurs conférences et débats.

Durant les mois de juin à août l'éclairage de la salle de spectacle a subi des transformations (voir ci-dessous); il peut désormais être géré par les régies lumière des compagnies accueillies. Pendant cette même période, l'équipe technique a élaboré, installé et raccordé deux nouvelles armoires centralisées de distribution de commande d'éclairage (DMX) et de distri-

bution multimédia (SDI & XLR) avec des boîtiers dédiés, répartis dans tout le théâtre.

### TECHNIQUE BÂTIMENT ET SÉCURITÉ

Dans l'optique des économies d'énergie préconisées par la Commune, nous avons procédé à une analyse de la gestion du bâtiment, afin d'optimiser les courbes de la ventilation, du chauffage, en fonction des besoins, sans préjudice du confort des usagers. Un ensemble de mesures a ainsi permis une nouvelle baisse de consommation énergétique de 6%, en 2014, suivant la baisse spectaculaire de 28% obtenue en 2013.

La bibliothèque a fait office de bâtiment pilote pour l'installation du chauffage au sol, pour la plus grande satisfaction du personnel et des usagers, moyennant quelques ajustements. Les mêmes modifications ont été apportées au restaurant, aux locaux mis à disposition de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin (AHVM), ainsi qu'à l'appartement du concierge. Nous allons également appliquer ce principe dans les foyers du théâtre, les salles d'exposition et l'administration. Ce nouveau système implique une modification de la nourrisse de distribution du chauffage au sol et l'installation de servomoteurs pilotés par des sondes d'ambiance; les circulateurs sont remplacés par des pompes à débit variable (régulées en fonction de la demande).

Nous avons procédé au renouvellement de l'éclairage de la grande salle par une nouvelle génération de luminaires à LED. L'éclairage de service peut être piloté par le système DMX lors de manifestations se déroulant dans la salle de spectacles. Le nou-

veau système subit encore quelques défaillances (interférences, fashes intempestifs) qui doivent être corrigées. Quant à l'éclairage de secours, il est désormais autonome, parfaitement indépendant de l'éclairage de service.

L'étude se poursuit sur le renouvellement par du LED des éclairages de service des autres locaux: bureaux, salles d'expo, foyers, bibliothèque, restaurant, patio, façades, etc. En ce qui concerne le patio et les extérieurs, les systèmes existants actuellement sur le marché ne résistent pas aux grosses variations de température. De plus, le budget est relativement élevé (de CHF 70'000.- à CHF 90'000.-).

En matière de sécurité, d'entente avec le responsable sécurité de la Commune, nous avons mis en place un plan d'évacuation, avec des procédures spécifiques pour chaque secteur concerné: administration, Théâtre, bibliothèque, Undertown, etc. Des exercices d'évacuation sont prévus en 2015.



# ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## GESTION DES DÉCHETS

### Evolution des quantités collectées

Toutes fractions confondues, 49,1% des déchets urbains communaux ont été soustraits à l'incinération en 2014, ce qui représente une progression de 0,7% par rapport à 2013. Ces chiffres illustrent les bonnes performances des Meyrinois, du fait que le taux moyen de recyclage des communes genevoises s'élevait en 2013 à 42,6%, sans tenir compte des espaces cantonaux de récupération. L'objectif cantonal d'un taux de recyclage de 50%, qui doit être atteint en 2017, est à la portée de la ville de Meyrin. L'implantation d'équipements de collecte performants, répartis d'une manière décentralisée dans les différents quartiers, constitue un facteur de réussite essentiel. De plus, la possibilité de déposer d'une manière sélective sur un même site l'ensemble des déchets ménagers usuels offre une facilité de tri à la source, ce qui permet l'obtention de performances supérieures à la moyenne cantonale. Enfin, l'intensification de la sensibilisation et de l'information, des contrôles accrus et des

mesures de répression appropriées vont permettre d'améliorer la qualité du tri des déchets et une baisse des quantités incinérées par habitant. L'année 2014 a également été marquée par l'interruption de la levée des déchets incinérables des entreprises par le service de l'environnement au 31 décembre, afin d'appliquer le principe du pollueur payeur, conformément aux dispositions légales en vigueur.

## ESPACES VERTS

### Aménagement éphémère de la place de Meyrin-Village

L'animation végétale de la saison 2014 de cet espace a été développée en lien avec le 60<sup>ème</sup> anniversaire du CERN et avec le concept d'accélérateur de particules. Mis en fonction en 2008, le Large Hadron Collider (LHC) a pour objectif de répondre aux questions relatives à la physique des particules et à la cosmologie, par l'intermédiaire de ses détecteurs. L'idée d'utiliser des contenants bleus disposés en rond, part du schéma de ces tubes bleus souterrains. Des bidons, ayant contenu des denrées alimentaires dans une

fabrique de conserves, ont été offerts à la Ville. Ils ont été réutilisés en qualité de contenants de terre, afin de former la bordure d'un massif. Ces bidons en PVC sont souvent réutilisés comme contenant d'eau ou de terre dans les jardins familiaux, ce qui constitue une prolongation durable de leur utilisation. Comme des molécules qui s'attirent ou se repoussent, les massifs et les feurs ont été disposés selon leurs forces d'attractivités avec des plantes hautes au milieu ou en bordure, marquant ainsi un éloignement ou une proximité. Cela a créé une diversité de formes et d'ambiances, le contournement des piétons pouvant faire penser à la gravitation. La disposition des massifs végétaux a permis de créer des ambiances, donnant l'impression qu'ils fusionnent ou se repoussent. Une promenade dans l'infiniment grand ou l'infiniment petit s'est dessinée pour les piétons qui traversaient la place. Un feurissement aux teintes à la fois dynamiques et paisibles, aux formes diverses d'étoile, de nébuleuse, d'aurore boréale, de comète ou de particule, a complété ces massifs. L'utilisation de plantes aux propriétés intrigantes, telles que l'hydrophobie, qui amène l'eau à ruisseler sur le feuillage sans y adhérer, ou la nyctinastie, qui induit la fermeture des feurs à la tombée de la nuit, a étonné les habitués de la place. Enfin, la trame principale formée par les récipients a été accentuée par la teinte des plantes. Quant aux feuilles, elles offraient des formes circulaires, découpées et aux couleurs douces ou éclatantes, afin d'assurer la diversité recherchée. Des plantes grimpantes ont été guidées par des tubes en PVC courbés rappelant le Large Hadron Collider (LHC) guidant des protons, afin de créer des collisions et de donner une touche de folie et volubile aux massifs. Afin de feurir la place de fa-



© LDR  
Ecopoint sur le site de Meyrin-Parc





Aménagement estival de la place de Meyrin-Village (Plantations automnales en médaillon)

© LDR

çon homogène, tout en respectant les attentes des commerçants en termes de visibilité, des fûts bleus usagés ont été disposés en différents cercles permettant de nombreuses combinaisons de massifs. Le cercle, la boucle et le tube sont des formes facilement assimilables au CERN, comme la couleur bleue qui rappelle l'accélérateur de particules. Ces différents motifs ont servi de trame principale au développement du projet, qui a évolué tout au long de la saison de végétation 2014.

#### Jardin alpin

Outre l'accès permanent offert au public amateur et professionnel tout au long de l'année, le Jardin alpin accueille sur demande des groupes de personnes intéressées. Le 8 mai 2014, ont été accueillis par le service de l'environnement le Groupement technique horticole de Genève et la Société genevoise d'horticulture. Cette visite commentée a été suivie avec intérêt par les participants qui ont pu découvrir les différentes facettes du Jardin alpin, notamment une riche collection de végétaux ligneux. Le 3 juin 2014, une délégation turque a découvert le Jardin alpin, en vue de l'organisation d'une exposition horticole et paysagère internationale qui aura lieu à Antalya du 23 avril au 30 octobre 2016. Le gouverneur d'Antalya, le représentant de la mission permanente

de la Turquie auprès des Nations unies, ainsi que le secrétaire général et les responsables techniques de l'exposition ont participé à cette visite qui a été suivie d'échanges fructueux. D'autre part, le Jardin alpin a participé à la semaine didactique des Jardins botaniques suisses *Botanica* du 17 au 22 juin 2014, qui a touché un public varié, sur la thématique des histoires de plantes.

#### Gestion du patrimoine arboré communal

Le programme de renouvellement du patrimoine arboré communal se poursuit selon la planification en cours. Des abattages importants ont été nécessaires en raison des nouvelles réalisations communales. Par conséquent, ils doivent être compensés par des plantations de jeunes sujets, conformément aux dispositions lé-

gales placées sous le contrôle de la direction générale de la nature et du paysage. Il s'agit notamment de dix tulipiers plantés en alignement à la rue des Voituriers. D'autre part, un chêne séculaire implanté derrière la maison Vaudagne a été élagué et nettoyé de son bois sec, afin de prévenir les risques de chutes de branches lors de tempêtes. A l'école enfantine de la Gолlette, un frêne indigène a également fait l'objet d'une intervention sur son houppier, notamment la pose de haubans afin de consolider les branches charpentières. Dans ces deux cas, un épandage au sol de bois déchiqueté a été effectué pour protéger le système racinaire. Ces interventions visent à assurer la pérennité des vieux exemplaires d'arbres qui constituent un facteur d'équilibre important, en particulier pour servir d'habitat aux espèces animales cavernicoles.



Plantation de tulipiers à la rue des Voituriers

© LDR



### Traitement des prairies communales

Les prairies apportent une plus-value importante à la nature en ville, du fait de la richesse et de la diversité des espèces végétales et animales qui peuvent s'y développer. Ces prairies sont implantées sur diverses parcelles communales, ce qui permet une mise en réseau des différents éléments vivants. Dans le cadre des travaux liés à l'arrivée du tram à Meyrin, des prairies constituées de mélanges grainiers d'origine locale ont été semées au pied des arbres d'alignement qui longent le tracé du tram sur certains tronçons. Outre l'intérêt biologique d'une telle démarche, cela permet également de diversifier les paysages urbains et de leur donner un caractère rural qui rappelle les origines de Meyrin. Ces surfaces sont fauchées une à deux fois par année au moyen d'une motofaucheuse équipée d'une barre de coupe et non pas avec une machine rotative, ce qui préserve la microfaune, notamment les insectes tels que les papillons ou d'autres espèces.

### Obtention d'une distinction florale

Un concours intercommunal de feurissement du domaine public, organisé par la Société genevoise d'horticulture, a été mis sur pied la première fois en 1970 par des professionnels de l'horticulture, dans le but d'inciter les collectivités locales à offrir aux habitants des décorations florales qui agrémentent l'espace public. En 2014, le 2<sup>ème</sup> prix du concours intercommunal de feurissement du domaine public, décerné à la commune genevoise la mieux feurie parmi celles qui comptent plus de 15'000 habitants, a été attribué à Meyrin, la ville de Genève étant hors concours.



Prairie communale le long des voies du tram

© LDR

### ESPACES DE JEUX

L'ensemble des places de jeux de Meyrin fait l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements évalués.

### TRAVAUX D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC

Outre les travaux courants de maintenance du domaine public, des petits aménagements ont été exécutés par l'équipe des travaux techniques.

Une barrière amovible a été placée au chemin de la Maille à proximité de la réserve naturelle. Cette mesure vise à préserver ce site riche en biodiversité

d'une pression urbaine excessive liée au trafic motorisé ainsi qu'à empêcher le stationnement illicite qui entrave le trafic agricole lors des travaux dans les champs adjacents.

A l'entrée nord-ouest de l'école des Champs-Frêchets, une barrière métallique amovible a été mise en place pour filtrer les flux des véhicules autorisés à pénétrer sur le site.

Le développement du réseau de bancs publics s'est poursuivi en 2014, notamment dans la zone forestière de la Maille, à la Campagne Charnaux le long du cheminement piétonnier qui relie Meyrin-Village à la cité et au bord du chemin de la Citadelle. Cette démarche vise à offrir des relais de repos aux personnes qui se déplacent à pied.

Des enrobés bitumineux ont été renouvelés selon les besoins ponctuels, en particulier sur les trottoirs des rues de la Golette et des Lattes.



Banc public à la rue de la Citadelle

La maintenance des équipements de signalisation horizontale et verticale est assurée tout au long de l'année, conformément aux exigences légales. Hormis les interventions qui requièrent une forte réactivité dans les cas d'accidents, la rénovation ou le remplacement des éléments est effectué selon les nécessités constatées sur l'ensemble du territoire communal.

#### Affichage politique

Les quatre emplacements réservés à l'affichage politique temporaire lors des votations et des élections, situés respectivement sur le parking P1, à l'avenue de Vaudagne, à la rue des Vernes et au chemin des Ailes à Cointrin, ont été complétés en 2014 par trois nouveaux sites. Ces derniers se trouvent aux rues Virginio-Malnati et de la Prulay, ainsi qu'à l'avenue Sainte-Cécile. Ce complément a permis d'améliorer la couverture du territoire communal en termes d'informations publiques relatives aux listes électorales et aux différentes prises de position lorsque les citoyens sont amenés à se rendre aux urnes.

#### Essai d'une balayeuse à hydrogène

Financé par l'Office cantonal de l'énergie, ce projet a été porté par le laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA) avec l'aide de partenaires privés. Il s'agit de la construction du premier engin utilitaire mu à l'hydrogène et testé par la ville de Meyrin en conditions réelles. Le véhicule tire sa puissance énergétique d'une pile à combustible qui transforme l'hydrogène en électricité. Ce concept offre des performances comparables aux véhicules thermiques, notamment en termes d'autonomie, sans aucun rejet de CO<sub>2</sub>. Durant les six mois d'essai, une station de distribution d'hydrogène mobile a été installée au centre de voirie et horticole pour permettre d'effectuer le plein de carburant quotidiennement. Ce projet a fait l'objet d'une conférence publique au Théâtre Forum Meyrin le 26 juin 2014.

#### CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu de l'augmentation des épisodes pluvieux de forte intensité. Outre le suivi des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires, un collecteur dégradé a été remplacé sur une parcelle agricole au chemin H.-C.-Forestier. Cette intervention fait suite

au constat d'une accumulation d'eau excessive lors des périodes de précipitations, afin de favoriser l'écoulement de l'eau excédentaire en cas de pluie et permettre un développement optimal de plantes vivrières variées cultivées dans ce périmètre. Afin de déterminer l'état du réseau de drainage, une inspection au moyen d'une caméra et un curage a été réalisée sur le collecteur, depuis la chambre de visite, à une profondeur de 3,5 m. Le passage de la caméra a notamment révélé qu'une contre-pente générale et des défauts du collecteur étaient à l'origine d'une accumulation d'eau excessive. C'est pourquoi, sur la base de l'analyse effectuée, il est apparu nécessaire de remédier à la situation en remplaçant le collecteur sur une longueur d'environ 100 mètres linéaires, ce qui a permis de garantir un écoulement optimal, quelles que soient les conditions pluviométriques. D'autre part, le financement a été assuré à hauteur de 30% du montant total par l'Etat de Genève.

#### VIABILITÉ HIVERNALE

Les températures des mois d'hiver ont été particulièrement clémentes en 2014. C'est la raison pour laquelle il n'y a eu que 8 interventions d'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement, qui



Balayeuse aspiratrice à hydrogène



Affichage politique temporaire à la rue Virginio-Malnati

### INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Devenue partenaire de l'Antenne Objectif Emploi en 2013, cette unité, en offrant un contexte de travail aux candidats à l'emploi de l'Antenne Objectif Emploi (AOE), permet aux conseillers en insertion professionnelle d'obtenir des indications importantes pour leur suivi personnalisé quant au savoir-faire et au savoir-être des personnes accueillies. Ainsi, à travers un réel travail, les personnes développent leurs aptitudes professionnelles. Du point de vue géographique, les activités se déroulent dans les locaux du service de l'environnement ou dans l'espace public. Cette situation est stratégique en cela qu'elle se situe au cœur d'un service totalisant un nombre important de professionnels aux multiples métiers. Deux responsables accompagnent les personnes qui peuvent être accueillies au nombre de huit. Les activités concernées touchent aux domaines du nettoyage, du tri des déchets, des manifestations ou encore de l'entretien du mobilier urbain. Une bonne collaboration s'est instaurée avec les partenaires internes à l'administration dans les différents services et les institutions du canton de Genève. Des stages de courte durée, sans contrat communal et sans rémunération, sont organisés pour des jeunes devant se confronter une première fois au monde du travail. Cet aspect du travail renforce la visibilité du travail social effectué par la ville de Meyrin.

n'exercent qu'un effet mécanique anti-dérapant. Ce chiffre représente une baisse d'environ 80% par rapport à l'année précédente. Les priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important a été consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun. Les nombreux obstacles sur la voie publique, inhérents aux nouveaux aménagements de l'espace urbain, complexifient les interventions, notamment en termes d'accès aux différents sites. C'est pourquoi, dans une logique d'amélioration continue, de nouvelles techniques sont mises en œuvre, au moyen d'engins étroits et maniables, afin d'optimiser la sécurisation du domaine public.

### MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Ville ou des milieux asso-

ciatifs. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreuses activités ont jalonné l'année 2014, notamment Meyrin-les-Bains, Octopode et les spectacles de rue *Gratte Bitume*. D'autre part, ont été marqués par d'importants événements le 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'école des Champs-Frêchets, le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la maison Vaudagne au terrain Jakob ou encore le 100<sup>ème</sup> anniversaire du Football Club de Meyrin. Ces différents événements ont requis des ressources internes importantes pour répondre aux besoins des comités d'organisation.

### Meyrin propre

La 14<sup>ème</sup> édition de l'action *Meyrin propre* a été organisée conjointement avec l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin (AHVM) et a rencontré un vif succès le 12 avril 2014. L'engagement d'environ 240 bénévoles a permis d'améliorer la qualité d'habitat des Meyrinois par le ramassage des débris inertes abandonnés sur le domaine public par des personnes peu respectueuses de l'environnement.



HELVETICA  
SWWEIZERISCHE NATION  
ICA NAZIUNALA SVIZ





# FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Une bonne nouvelle pour 2014 : la Commune retrouve des chiffres noirs après le déficit enregistré en 2013, d'un montant de CHF 5'058'344, dû en totalité à la recapitalisation de la caisse de pension des employés (CAP), les finances communales présentent pour l'année 2014 un excédent de recettes de CHF 2'015'391.

Au terme de cette législature 2011-2015, nous pouvons une nouvelle fois constater en 2014, à l'instar des années précédentes, que le travail accompli par nos responsables de services et leurs collaborateurs est assuré avec compétence et professionnalisme et avec la rigueur nécessaire quant au respect des budgets alloués. C'est donc avec une grande satisfaction que mes collègues et moi-même, remercions les responsables de services pour l'excellente gestion de leur service durant toute cette législature.

La maîtrise du budget ayant été respectée, arrêtons-nous un instant sur les principales raisons de cet écart positif enregistré dans l'exercice 2014.

On constate principalement un montant non dépensé important de CHF 1'763'030 enregistré au service des ressources humaines. Cette économie s'explique notamment par une extourne de provision non utilisée liée à un litige gagné par la Commune au tribunal administratif pour un montant de CHF 198'680, par une ristourne d'assurance de CHF 99'555, par une économie sur le renchérissement du coût de la vie de CHF 94'642, par un disponible de CHF 935'182 regroupant les postes vacants, l'effet Noria et le non utilisé, ainsi que par une économie sur les charges sociales de CHF 402'912 sur les éléments mentionnés précédemment.

On peut également observer un écart favorable sur la rubrique des biens, services et marchandises, d'un montant de CHF 688'143 dont une économie d'un montant de CHF 391'123 réalisée sur la consommation énergétique. Ceci démontre que les actions entreprises dans le cadre des économies d'énergies au sein de notre Commune sont positives, même si la situation climatique de l'année 2014 a également eu un impact positif sur nos charges.

Nous nous réjouissons donc de cet écart positif d'un peu plus de CHF 2 millions, compte tenu de la situation économique peu encourageante qui régnait lors de l'élaboration du budget 2014.

Le Conseil administratif est donc satisfait d'avoir proposé aux chefs de services d'établir des budgets en fonction des prestations existantes à fournir.

Les recettes fiscales communales qui s'élèvent pour 2014 à CHF 80'045'693 représentent le 87 % de nos recettes totales ce qui démontre l'énorme impact de la fiscalité sur nos budgets annuels.

L'imposition des personnes physiques représente 56.7% des recettes fiscales, celle des personnes morales 24.4%. Quant à la taxe professionnelle, elle représente 15.6% des recettes fiscales ou 13.5% de nos recettes totales.

En 2014, les recettes fiscales ont enregistré un écart négatif CHF 1'451'307 par rapport au budget. Heureusement cette baisse est compensée par les écarts positifs sur les autres recettes et les charges.

Nous vous rappelons aussi que les recettes fiscales cantonales de l'année en cours sont très peu faibles. Il s'écoule environ 5 ans avant de connaître la production complète d'une année fiscale. De plus, depuis l'introduction du système postnumerando, les impôts de l'année courante ne sont pas disponibles au moment de la préparation des comptes. Une estimation est donc faite sur la base de l'année précédente et celle-ci est d'autant moins faible que la production notifiée est basse. La production 2013, sur laquelle est basée l'estimation 2014, atteint un taux de notification de 67,5% pour les personnes physiques et de 30,5% pour les personnes morales. La production qui touche les comptes de l'année en cours est donc composée de l'estimation de l'année en cours et de correctifs des années précédentes.

Il est donc très important de tenir compte des incertitudes liées aux estimations fiscales lors de l'élaboration de nos budgets. Les comptes 2014 sont donc réjouissants et c'est avec un optimisme raisonné que nous pouvons envisager l'avenir.

Il est toutefois important de rappeler que de gros investissements sont en cours, que les réserves communales se sont tariées et que pour assurer le financement de nos prochains investissements, il faudra à nouveau faire appel à l'emprunt, assumer des charges d'intérêts, ce qui aura des effets non négligeables sur nos charges communales et par conséquent sur l'équilibre de nos budgets futurs.

Nous souhaitons signaler également que nos investissements annuels sont passés d'une moyenne de 16 millions par année entre 2008 à 2012 qu'ils ont presque doublé pour passer à plus de

30 millions en 2013 et 2014 . Selon le plan des investissements, les investissements prévus pour 2015 se montent à CHF 53 millions, pour 2016 à CHF 34 millions, pour 2017 à CHF 47 millions. Un plan ambitieux de CHF 242 millions jusqu'en 2023.

Il sera donc impératif de tenir compte de ces éléments dans la préparation de nos budgets futurs car d'une part ils auront un impact sur les recettes et les charges de fonctionnement, et d'autre part, nous ne pourrons pas assurer ces gros investissements sans augmenter le personnel.

Nous vous rappelons aussi que le contexte politique envisage plusieurs modifications de projets de loi sur la fiscalité qui sont à l'étude et dont les conséquences pourraient avoir des incidences négatives sur nos recettes communales ces prochaines années.

Le projet de loi sur la répartition des tâches entre le Canton et les Communes, qui est en discussion ce printemps, aura forcément des conséquences sur l'augmentation de nos charges communales.

Pour terminer et sans vouloir noircir le tableau, il y aura également lieu de se préoccuper de l'évolution de la situation économique qui prévaudra ces prochaines années et qui pourrait, selon la tournure des événements, avoir également des effets financiers non négligeables.

Sans faire du catastrophisme, l'adage qu'il vaut mieux prévenir que guérir, nous paraît tout à fait de circonstance et il nous semblait important de vous le rappeler.

Au nom du Conseil administratif  
**Jean-Marc DEVAUD**

LES CHIFFRES CLES DES COMPTES 2014

**FONCTIONNEMENT**

Revenus	92'499'822
Charges	-78'717'017
Amortissement du patrimoine administratif	-11'767'414
<b>Excédent de recettes</b>	<b>2'015'391</b>

**INVESTISSEMENTS**

Investissements	-38'812'387
Recettes d'investissements	8'502'755
<b>Investissements nets</b>	<b>-30'309'632</b>

**FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

Par l'amortissement du patrimoine administratif	11'767'414
Par l'excédent de recettes	2'015'391
Par l'emprunt	16'526'827
<b>Financement total</b>	<b>30'309'632</b>

**ETATS FINANCIERS**

Les comptes 2014 terminent avec un excédent de recettes de CHF 2'015'391. Ils affichent un écart de charges favorables de 2% par rapport au budget 2014 et de 7% par rapport aux comptes 2013. Les reve-

nus affichent un écart de 0% et un écart favorable de 1% par rapport aux comptes 2013.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement, constitué des amortissements CHF 11'767'414 et de

l'excédent des recettes de CHF 2'015'391, se monte à CHF 13'782'805.

Le solde du financement des investissements s'est fait par le biais de l'emprunt. Le montant des emprunts en fin d'année se monte à CHF 20'000'000.



## LES REVENUS

Les recettes de fonctionnement 2014 s'élèvent à CHF 92'499'822, soit de CHF 38'037 ou 0% inférieures au budget de CHF 92'537'859 (2013 : CHF 91'990'347).

Ces 0% s'expliquent principalement par :

» Un écart défavorable de CHF 1'451'307 sur les recettes fiscales, compensé par les écarts favorables des autres recettes.

REVENUS	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
<b>Impôts</b>	80'045'693	81'497'000	81'377'958	73'720'688	-1'451'307	-1'332'265
	87%	88%	88%	84%	-2%	-2%
<b>Revenus des biens</b>	3'240'653	2'958'700	3'026'282	6'487'515	281'953	214'371
	4%	3%	3%	7%	10%	7%
<b>Revenus divers</b>	8'589'705	7'594'298	7'059'399	7'162'879	995'407	1'530'306
	9%	8%	8%	8%	13%	22%
<b>Part à des recettes et contributions</b>	213'836	165'000	204'168	198'771	48'836	9'668
	0%	0%	0%	0%	30%	5%
<b>Dédommagements coll. publiques</b>	120'577	108'861	94'043	102'694	11'716	26'534
	0%	0%	0%	0%	11%	28%
<b>Subventions et allocations</b>	219'359	214'000	228'496	244'959	5'359	-9'137
	0%	0%	0%	0%	3%	-4%
<b>Subventions à redistribuer</b>	70'000	0	0	0	70'000	70'000
	0%	0%	0%	0%	+++%	+++%
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>92'499'822</b>	<b>92'537'859</b>	<b>91'990'347</b>	<b>87'917'506</b>	<b>0%</b>	<b>1%</b>

## Impôts

Les recettes fiscales s'élèvent à CHF 80'045'693 pour un budget de CHF 81'497'000, soit un écart défavorable de 2% ou CHF 1'451'307 (2013 : CHF 81'377'959). Elles représentent le 87% des revenus de la Commune.

IMPOTS	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013	Variation R2014- B2014	Variation R2014- R2013
<b>Impôts personnes physiques</b>	45'439'620	46'872'900	43'711'560	43'180'142	-1'433'280	1'728'060	-3%	4%
<b>Impôts per- sonnes morales</b>	19'499'506	19'868'100	23'754'600	15'925'109	-368'594	-4'255'094	-2%	-18%
<b>Fonds péréquation</b>	2'606'835	2'455'500	2'889'828	2'318'141	151'335	-282'993	6%	-10%
<b>TPC</b>	12'497'875	12'300'500	11'019'101	12'247'503	197'375	1'478'774	2%	13%
<b>Impôts sur les chiens</b>	1'858	0	2'870	49'793	1'858	-1'013	+++%	-35%
<b>TOTAL IMPOTS</b>	<b>80'045'693</b>	<b>81'497'000</b>	<b>81'377'959</b>	<b>73'720'688</b>	<b>-1'451'307</b>	<b>-1'332'266</b>	<b>-2%</b>	<b>-2%</b>

Il est rappelé que les prévisions fiscales pour les impôts sur les personnes physiques et morales sont établies par l'Etat. La production fiscale de l'année en cours est constituée de différents éléments: l'estimation de la production annuelle basée sur la production de l'année dernière, ainsi que les correctifs des années précédentes.

Cela prend en effet environ 5 ans avant que l'ensemble des déclarations soit notifié et finalisé à 100% pour une année fiscale.

Les recettes de la péréquation proviennent d'un fonds alimenté par 20% de l'impôt cantonal sur le bénéfice. Le total du fonds pour 2014 s'élevait à CHF 66'372'062. Les montants sont répartis en fonction de l'indice de la capacité financière (97.80 pour Meyrin) et des charges à assumer par les Communes. La part de Meyrin se monte à 3.92% du fonds. En terme de recettes reçues, Meyrin arrive en 6ème position, après Genève, Vernier, Onex, Lancy et Versoix.

En ce qui concerne la taxe professionnelle communale (TPC), celle-ci est estimée par la Commune. Nous avons un écart favorable de 2% par rapport au budget, et de 13% par rapport aux comptes 2013. Ces écarts favorables s'expliquent par la résolution de dossiers en suspens et en enquête.

#### Revenus des biens

Le montant total de la rubrique s'élève à CHF 3'240'653, soit un écart favorable de 10% ou CHF 281'953 par rapport au budget à 2014 (2013: CHF 3'026'282).

Les principaux éléments liés à l'écart favorable sont:

- » une hausse des revenus d'immeubles du PA, soit les recettes du Parking Meyrin-Village comptabilisées en 2014 pour les années 2011-2014 pour CHF 380'751;
- » la récupération des actes de défauts de bien sur la fiscalité sous la rubrique autres revenus pour CHF 92'729;
- » une diminution des recettes des avoirs à vue et sur les créances, au vu de la baisse des taux d'intérêts.

Le plus gros poste de cette rubrique concerne la rétrocession sur la consommation électrique par les SIG, dont le montant 2014 se monte à CHF 1'643'228, dans la rubrique revenus d'immeubles du PA.

#### Revenus divers

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 8'589'705, soit un écart favorable de 13% ou de CHF 995'407 par rapport au budget 2014 (2013: CHF 7'059'398).

Les principaux éléments de cette hausse sont:

- » une hausse de CHF 27'005 des émoluments administratifs, liée au regroupement de l'Etat Civil Meyrin-Mandement et aux nouvelles compétences (préparation des naturalisations et déclarations concernant la garde conjointe);
- » un écart favorable de CHF 85'361 de la rubrique utilisation et prestation de service;
- » un écart favorable dans les ventes de marchandises, lié à une hausse des recettes des restaurants scolaires de CHF 131'040;
- » un écart favorable dans les dédommagements de tiers, lié à des remboursements d'assurances pour CHF 274'988;

- » un écart favorable de CHF 136'759 sur les recettes provenant des amendes;
- » un écart favorable de CHF 286'162 sur les autres contributions, dont les ristournes d'assurances de CHF 284'692.

Dans cette rubrique, on trouve notamment les recettes du TFM pour CHF 609'777, les entrées des installations sportives pour CHF 958'238, les écolages des crèches pour CHF 2'160'379, les ventes de repas scolaires pour CHF 808'736.

#### Parts à des recettes et contributions

Le montant de cette rubrique est de CHF 213'836, soit un écart favorable de 30% par rapport au budget 2014 de CHF 165'000 (2013: 204'168).

Elle est alimentée principalement par la participation aux taxes des compagnies d'assurances d'incendie pour CHF 197'923.

#### Dédommagements collectivités publiques

Le montant de cette rubrique est de CHF 120'577, soit un écart favorable de 11% par rapport au budget 2014 de CHF 108'861 (2013: CHF 94'043).

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont:

- » remboursement des frais du groupement intercommunal PC CHF 42'940;
- » remboursement des frais du groupement intercommunal CAS CHF 56'037;
- » remboursement des frais du groupement Etat Civil Mandement CHF 16'172.

**Subventions et allocations**

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 219'359, soit un écart favorable de 3% par rapport au budget 2014 de CHF 214'000 (2013: CHF 228'496).

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont:

- » Subvention du GIAP pour les restaurants scolaires CHF 144'999;
- » Subventions privées pour le TFM CHF 71'359.

**Subventions à redistribuer**

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 70'000. Il n'était pas budgété. Cette

subvention a été versée par le fonds Intercommunal (FI), en faveur du festival Black Movie (CHF 20'000) et pour Autrement, aujourd'hui 2013 (CHF 50'000).

**LES CHARGES**

Les charges de fonctionnement se montent à CHF 90'484'431, soit un écart favorable de 2% par rapport au budget de CHF 92'534'411 (2013: CHF 97'048'691)

Ces 2% sont expliqués notamment par:

- » un écart favorable de CHF 1'763'030 pour les ressources humaines;

- » un écart favorable de CHF 688'143 sur les biens, services et marchandises, dont CHF 391'123 sur la consommation énergétique;
- » un écart défavorable de CHF 1'332'742 sur les pertes ou provisions sur pertes sur débiteurs, compensé par un écart favorable de CHF 846'318 sur les amortissements;
- » un écart défavorable de CHF 48'100 sur les contributions à d'autres collectivités, dont CHF 51'428 représente la compensation financière aux communes françaises.

CHARGES	R 2014	B 2014	R 2013	R 2012	R 2011	Variation R2014-B2014	Variation R2014-R2013
<b>Charges du personnel (au sens large)</b>	37'214'720 41%	38'977'750 42%	44'718'815 46%	36'196'301 42%	33'768'170 40%	1'763'030 5%	7'504'095 17%
<b>Biens, services, marchandises</b>	17'059'717 19%	17'747'860 19%	16'924'282 17%	17'443'115 20%	17'397'319 20%	688'143 4%	-135'435 -1%
<b>Intérêts passifs</b>	14'863 0%	0 0%	0 0%	1'711 0%	438 0%	-14'863 +++%	-14'863 +++%
<b>Perte s/débiteurs, amortissements</b>	14'025'156 16%	13'538'732 15%	14'004'461 14%	11'455'230 13%	14'176'031 17%	-486'424 -4%	-20'695 0%
<b>Contributions à d'autres collectivités</b>	8'633'800 10%	8'585'700 9%	8'415'106 9%	8'883'078 10%	7'237'350 8%	-48'100 -1%	-218'694 -3%
<b>Dédommagements à des collectivités</b>	6'574'279 7%	6'702'875 7%	6'413'150 7%	6'119'673 7%	6'003'324 7%	128'596 2%	-161'129 -3%
<b>Subventions accordées</b>	6'891'895 8%	6'981'494 8%	6'572'877 7%	6'507'412 8%	6'706'071 8%	89'599 1%	-319'018 -5%
<b>Subventions redistribuées</b>	70'000 +++%	0 0%	0 0%	0 0%	0 0%	-70'000 +++%	-70'000 +++%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>90'484'431</b>	<b>92'534'411</b>	<b>97'048'691</b>	<b>86'606'520</b>	<b>85'288'704</b>	<b>2%</b>	<b>7%</b>

### Charges du personnel

Les charges de personnel s'élèvent à CHF 37'214'720 (CHF 36'409'672 hors coûts CA/CM), soit un écart favorable de 5% ou de CHF 1'763'030 par rapport au budget 2014 de CHF 38'977'750 (CHF 38'155'625 hors coûts CA/CM) (2013: CHF 44'718'815).

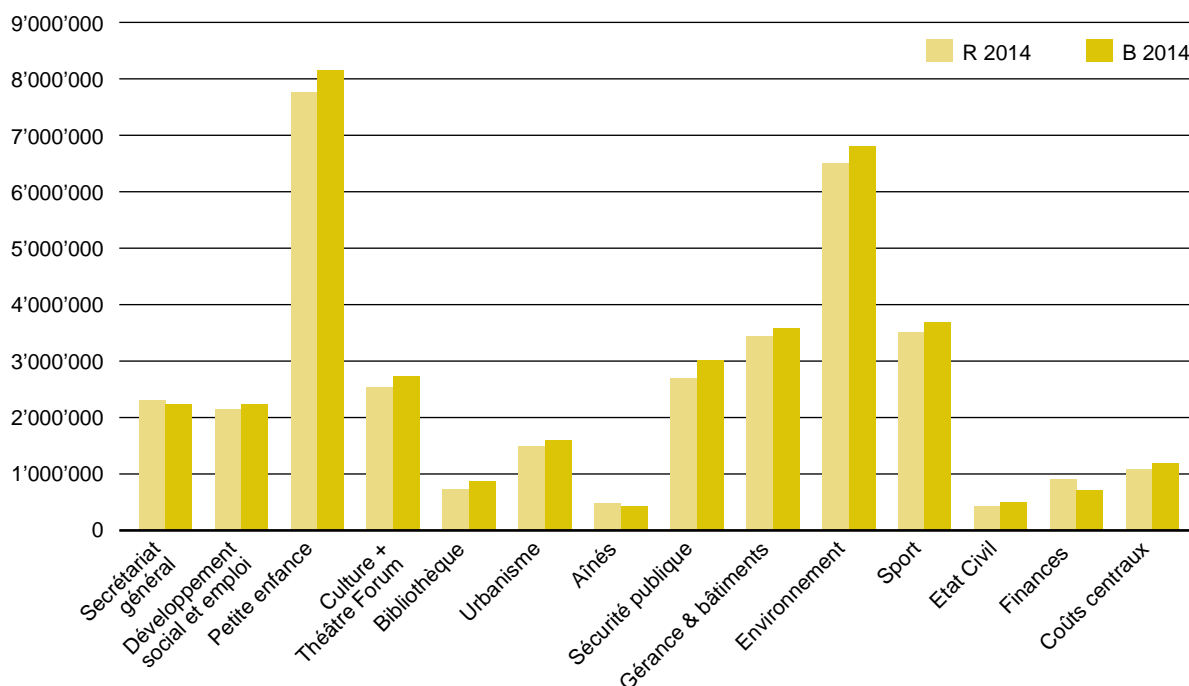
Cet écart s'explique notamment par :

- » une extourne de provision non utilisée pour une procédure gagnée CHF 198'680;
- » renchérissement du coût de la vie CHF 94'642;
- » disponibles sur postes vacants et effet Noria

CHF 515'975;

- » autres disponibles CHF 419'207;
- » ristourne d'assurance non budgétée CHF 99'555;
- » charges sociales sur écarts bruts CHF 402'912.

La répartition des charges du personnel par services (hors coûts CA/CM) :



### Biens, services et marchandises

Ce poste totalisant un montant de CHF 17'059'717 enregistre un écart favorable de 4% ou CHF 688'143 par rapport au budget 2014 de CHF 17'747'860 (2013: CHF 16'924'282).

Cet écart s'explique notamment par :

- » un non dépensé sur la rubrique eau, énergie, et combustibles de CHF 391'123 lié d'une part au climat 2014, et d'autre part aux améliorations énergétiques;
- » un non dépensé presque sur toutes

les autres rubriques qui démontrent la bonne gestion budgétaire faite par l'administration;

- » un dépassement sur la rubrique entretien des immeubles par des tiers de CHF 48'797 lié à l'entretien des éclairages publics et du réseau d'assainissement.

### Intérêts passifs

Ce poste, à zéro depuis de nombreuses années, est à nouveau actif, avec une charge de CHF 14'683.

La Commune a commencé à emprunter en juillet 2014 avec une première tranche de CHF 10'000'000 à un taux d'intérêt de 0.21%. Cette tranche a été renouvelée en octobre 2014. Une deuxième tranche de CHF 10'000'000 a été empruntée en automne à un taux de 0.28%.

### Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif

Le total de cette rubrique se monte à CHF 14'025'156.



Elle est constituée des amortissements du patrimoine administratif pour CHF 11'767'414, écart positif de CHF 846'318 par rapport au budget de CHF 12'613'732.

L'écart de CHF 846'318 est expliqué d'une part, par des corrections effectuées engendrant des amortissements supplémentaires de CHF 114'719. D'autre part, l'introduction de la nouvelle loi concernant le financement des assainissements a permis de clôturer les assainissements dont les éléments n'avaient pas encore été finalisés au niveau du financement de l'Etat, selon l'ancienne méthode. Ce qui a permis de diminuer de CHF 961'036 les amortissements.

Elle est également constituée des amortissements du patrimoine financier, soit la moins-value sur les titres BCGE pour CHF 75'992, la réévaluation du stock mazout pour CHF 821 et des pertes sur débiteurs et provisions pour pertes sur débiteurs pour CHF 2'180'928.

**Contributions à d'autres collectivités**

Cette rubrique se monte à CHF 8'633'800. Elle comprend la part de la Commune à la péréquation intercommunale qui se monte à CHF 1'752'372, quasiment identique au budget, mais de 8% en baisse par rapport à 2013.

Elle comprend également la rétrocession aux communes frontalières. Cette rétrocession représente 3.5% part de la masse salariale des frontaliers.

Sur le total, 25% sont à charge des Communes et 75% du Canton. Elle se monte à CHF 6'881'428, soit en augmentation de CHF 51'428 ou 1% par rapport au budget; (2013: 6'518'455).

**Dédommagements à des collectivités publiques**

Le montant total est de CHF 6'574'279, soit un écart favorable de 2% ou CHF 128'596 par rapport au budget 2014.

Ce poste se compose principalement de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit la perception des impôts CHF 1'927'205, le traitement des ordures CHF 1'844'390, les frais du SIS CHF 863'209, les coûts du GIAP CHF 1'269'172 et les cotisations de l'ACG-SIACG CHF 622'224.

**Subventions accordées**

Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines: culture, sport, activités jeunesse, domaine social, l'aide au développement.

Le montant total est de CHF 6'891'895, soit un écart favorable de 1% ou de CHF 89'599 par rapport au budget CHF 6'981'494; (2013: 6'572'878).

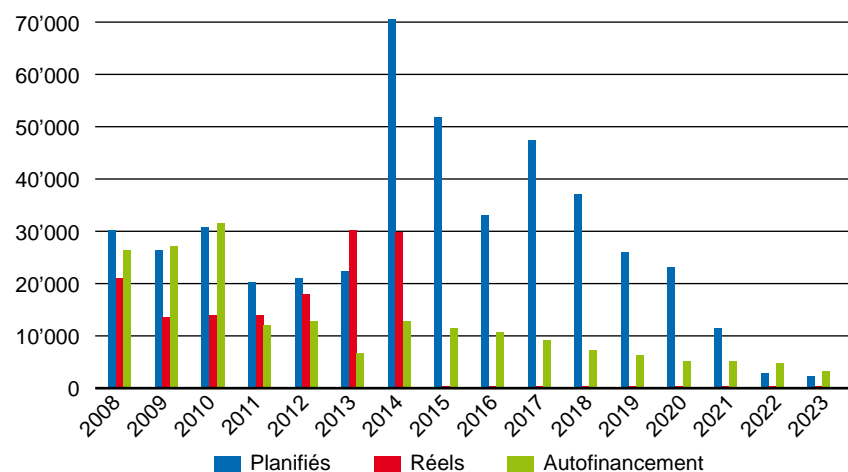
**Subventions redistribuées.**

Cette rubrique n'a pas été budgétée. Dans les recettes, CHF 70'000 ont été reçus du fonds intercommunal afin de financer dans cette rubrique le festival Black Movie et Autrement, aujourd'hui 2013.

**LES INVESTISSEMENTS**

En 2014, sur 184 délibérations ouvertes, pour un montant voté total de CHF 269 millions, 86 ont été touchées par des dépenses et/ou des subventions, soit des dépenses d'investissements de presque CHF 39 millions, pour des subventions ou recettes de presque CHF 9 millions, soit des dépenses nettes d'investissements de CHF 30 millions.

Ci-dessous, un tableau sur les investissements de 2008 à 2014, ainsi que les prévisions jusqu'en 2023.



INVESTISSEMENTS NETS en CHF '000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Planifiés	31'069	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862	71'219	53'016	34'005	47'410	37'588	26'980	24'800	12'125	3'250	2'850
Réels	21'980	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130	30'309	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autofinancement	26'893	27'346	32'506	12'505	13'030	6'717	13'782	12'414	11'200	9'462	8'131	6'702	6'154	5'679	5'549	4'294

DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2014

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2014 (CHF)	Subventions 2014 (CHF)
1	33.000. Parcelle 14453B Vergers	2'000	
2	14.000. Rénovation installations défense incendie	162'450	
3	62.010. Routes communales / Général		294'124
4	62.010. Assainissement éclairage public	25'145	54'554
5	62.010. Etude MEP Ecoquartier Vergers	8'214	
6	62.010. Etude parking Arbères / Vergers et PC	6'012'166	461'176
7	62.010. Entretien et aménagement réseau routier 2013	422'843	
8	62.010. Régime stationnement en zones bleues macarons	332'451	
9	62.010. Etude Zones 30 km/h et zones de rencontres 20 km/h	78'173	
10	62.010. Etude aménagement espaces publics Joinville/Sapins	154'751	
11	62.010. Etude faisabilité parking Vergers	25'869	37'253
12	62.010. Etude équipement public écoquartier Vergers	631'316	
13	62.010. Etude mutualisation propriétaires Vergers	56'143	
14	62.010. Etude aménagements extérieurs publics et privés Vergers	1'148'282	
15	62.010. Rachat abribus-cityplans SGA	17'954	
16	62.015. Achat 10 abris à vélos couverts	9'299	
17	62.034. Chemins piétonniers : Liaison Meyrin-Village / Cité	39'431	
18	62.040. Aménagement extérieur Champs-Fréchets	-1'262	
19	62.053. Assainissement Ecopoints quartier Citadelle / Stierlin		3'432'292
20	62.053. Renouvellement éclairage public Meyrin-Parc	118'838	
21	62.055. Chemin piétonnier Route de Meyrin / Chemin du Bournoud	-46'589	
22	62.060. Réaménagements routiers (arrivée du tram)	156'855	
23	62.061. 2e tranche travaux TCMC	40'675	
24	62.076. Aménagement Nant - d'Avril-E.Kammacher - Grand-Puits	433'815	
25	62.083. Réaménagement Chemin du Bournoud		97'485
26	62.084. Desserte Bois-du-Lan		1'265'172
27	62.092. Aménagement Chemin Edmond Rochat		258'785
28	71.030. Bassin de rétention	1'610'391	1'736'427
29	71.031. Remplacement collecteur HC Forestier tiers	994	40'000
30	71.032. Collecteur Avenues Mategnin / Sainte-Cécile	365'797	203'138
31	71.100. Assainissement région de la Maille	11'469	100'000
32	71.150. Installations et pistes de chantiers Vergers	572'268	404'880
33	71.150. Construction routes et collecteurs communaux Vergers	3'762'500	
34	71.150. Assainissements collectifs privés Vergers	838'832	
35	72.001. Aménagement Ecopoints Cité	150'455	
36	72.001. Aménagement quatorze Ecopoints	635'737	
37	72.001. Aménagement 16 écopoints Meyrin-Village	461'993	
38	08.000. Raccordement CAD bâtiment communaux	7'142	
39	08.000. Projet pilote suppression tags	94'932	
40	08.000. Améliorations énergétiques bâtiments communaux	32'523	
41	08.001. Rénovation Route de Meyrin 307 bis	48'863	
42	14.000. Réfection local feu	9'928	
43	21.100. Création-amélioration places de jeux écoles	146'622	
44	21.201. Rénovation Ecole des Boudines	38'880	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>18'618'146</b>	<b>8'385'285</b>

## DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2014

Comptes nos	Désignation	Dépenses 2014 (CHF)	Subventions 2014 (CHF)
<b>REPORT</b>		<b>18'618'146</b>	<b>8'385'285</b>
45	21.201. Bâtiment provisoire école des Boudines	34'974	
46	21.201. Rénovation école des Boudines	9'614'154	
47	21.205. Installation photovoltaïque toit école Golette	97'030	
48	21.207. Réfection toiture salle de gym Champs-Fréchets	13'327	
49	21.211. Raccordement CAD école Bellavista II	113'453	
50	30.710. Entretien et mise en conformité équipements TFM	217'879	
51	33.013. Etude rénovation Jardin alpin	167'233	70'000
52	34.220. Assainissement patinoire extérieure	10'800	
53	34.225. Aménagement extérieur et accès patinoire couverte	40'095	
54	34.225. Accès Vergers et patinoire	61'078	
55	34.225. Installation photovoltaïque toit patinoire	519'797	
56	34.250. Réalisation boudrome, pétanque et boule ferrée	23'798	
57	34.400. Réfection intérieure vestiaires stade C	1'125'719	32'470
58	54.110. Etude extension crèche des Boudines	231'204	
59	54.120. Création bâtiment modulaire EVE Monthoux	5'116'457	
60	54.170. Etude nouvel espace de vie enfantine (EVE)	17'259	
61	54.180. Bâtiment N° B13 Vergers - EVE	35	
62	54.700. Ecole des Boudines bâtiment parascolaire	961'694	
63	05.100. Acquisition-rénovation matériel informatique	54'931	
64	05.100. Installation bornes WIFI parcs et bâtiments communaux	48'968	
65	08.002. Salle A. Verchères-Route de Meyrin 297	131'631	
66	11.000. Achat 11 véhicules petite enfance, police, environnement	378	
67	30.500. Achat 12 chalets en bois	1'527	
68	34.210. Remplacement portillons sites sportifs Vergers et Livron	6'205	
69	34.220. Remplacement lisseuse-surfaceuse patinoire Vergers	31	
70	34.225. Machines et mobilier patinoire couverte	39'437	
71	62.010. Achat 11 véhicules	340'239	
72	62.010. Supports affichage politique/officiel	22'374	
73	72.000. Remorque hydraulique	6'494	
74	72.000. Achat 11 véhicules petite enfance, police, environnement	353'009	
75	05.100. Forum promotion économie et emploi	39'605	
76	09.100. Audit sécurité au travail	640	
77	09.100. Mesures sécurités au travail	20'131	
78	62.000. Etudes préliminaires PLQ Vergers	22'131	
79	62.010. Etude maîtrise d'ouvrages Vergers	193'310	
80	62.010. Etude mandat pilotage parking Vergers	145'075	
81	78.000. Assainissement énergétique bâtiments privés	19'000	
82	78.200. Actions Agenda 21 (2011-2015)	4'258	
83	79.001. Etude Grand Projet ZIMEYSAVER	52'426	
84	79.005. PGGE	70'287	
85	99.100. AMO réalisation Vergers	241'167	
86	58.300. Participation activité Genilem	15'000	15'000
<b>TOTAL</b>		<b>38'812'387</b>	<b>8'502'755</b>

**BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2014 ET 2013 (EN CHF)**

	31 déc. 2014	31 déc. 2013
<b>1. ACTIF</b>	<b>257'055'743</b>	<b>236'662'019</b>
10. Disponibilités	19'053'108	23'004'398
11. Avoirs	33'086'757	34'900'094
12. Placements	23'283'085	21'339'881
13. Actifs transitoires	7'256'392	1'583'463
14. Patrimoine administratif	171'155'013	151'246'626
15. Prêts et participations permanentes	3'156'385	3'171'385
16. Subventions d'investissements	65'003	1'416'172
<b>2. PASSIF</b>	<b>257'055'743</b>	<b>236'662'019</b>
20. Engagements courants	3'822'842	4'547'882
22. Engagements envers des entités particulières	20'000'000	0
23. Engagements envers des entités particulières	1'357'893	1'635'137
24. Provisions	19'382'058	18'710'888
25. Passifs transitoires	827'628	884'611
28. Engagements envers les financements spéciaux	9'525'037	10'758'607
29. Fortune	202'140'285	200'124'894





# GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## ORGANISATION INTERNE

L'année 2014 fut, avec l'arrivée du printemps et de notre troisième assistante Madame Peggy Ducray, celle des prises de responsabilités et des découvertes pour la nouvelle équipe administrative. Au niveau du service, le principe des « binômes » composés d'une assistante et d'un technicien s'occupant de l'entier des tâches de gérance et d'entretien des bâtiments qui lui sont confiées trouve ses marques et affirme son efficacité. Avec une équipe de concierges performants et serviables, de nettoyeurs et nettoyeuses efficaces, le service devrait trouver son rythme de croisière en 2015.

## GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de bons nombres de bâtiments destinés à des usages multiples.

La gérance assure, au profit des usagers, une mise à disposition soutenue du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- » la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport) ;
- » la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) ;
- » la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations

ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois ;

- » la mise à disposition de salles de gymnastique et piscines à des fins sportives ;
- » la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- » l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- » l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- » l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale ;
- » la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles y sont inscrits, au registre foncier, des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053 ;
- » la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

## FERMAGES DES RESTAURANTS & BUVETTES

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- » **Auberge communale.** Outre une restauration soignée, cet

établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.

- » **Restaurant du Théâtre Forum Meyrin.** Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- » **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse feue jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.
- » **Restaurant buvette des Vergers.** Cette buvette propose des collations et des plats simples ; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
- » **Restaurant Point service de la ZIMEYSA.** Cet établissement est dénommé le « 9 ¼ ». Vous y êtes accueillis par Francine dans une ambiance chaleureuse et familiale. Un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre d'ailleurs en parfaite adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun. Ce restaurant est géré en collaboration avec la commune de Satigny.
- » **Buvette du Boulodrome.** Elle vous propose sa petite restauration et ses boissons désaltérantes.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

### LOCATION DES JARDINS FAMILIAUX

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription et la Commune valide les propositions d'attribution sur la base de critères préétablis. Les liens ponctuels entre les deux entités portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

### GESTION QUOTIDIENNE DES BÂTIMENTS

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, soutenus par du personnel de nettoyage propre à la Commune. Dans ce domaine, des travaux ponctuels ne sont qu'occasionnellement confiés à des entreprises privées. Un contrôle systématique des locaux est effectué par les responsables de chaque bâtiment au moment de la reddition par leurs utilisateurs. La gestion du chauffage et de la ventilation en lien avec les plages d'utilisation des sites, est une prestation de l'équipe technique communale.

### SÉCURITÉ ET PRÉVENTION INCENDIE

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

### ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

#### Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante :

toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équi-

pements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant de projets de constructions ou rénovations lourdes menés par l'UTE (service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie).

#### Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume, en outre, la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel, soit pour les nouvelles structures, soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

### RÉFECTION DE BÂTIMENTS

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération, le service a géré :

- » la rénovation complète des vestiaires du stade C au stade des Vergers ;
- » la mise en conformité de l'équipement de scène de la salle Antoine-Verchère ;
- » la préparation à la transformation du réseau téléphonique sur le système VOIP (Voice over internet process).

Voici une liste non exhaustive de travaux exécutés durant l'année 2014 dans nos bâtiments et leur environnement :

#### **Ecole des Champs-Fréchets**

Mises en place d'éclairage économique dans les couloirs et dans les classes.

#### **Ecole de Monthoux**

Création d'un local pour le Club Photo dans les abris.

#### **Ecole de Meyrin-Village**

Rafrâichissement des peintures (plafonds et murs) de l'ancien bâtiment. Réaménagement d'un local au sous-sol dédié aux associations.

#### **Ecole de Bellavista II**

Pose de nouveaux éclairages temporisés et économiques dans les montées d'escaliers, à la salle de gymnastique et au dojo.

#### **Mairie**

Remplacement du lino dans l'entrée et transformation du guichet « Police ».

#### **Ecole de Livron**

Peinture des murs et plafonds, nouveaux éclairages économiques d'une montée. Changement progressif des éclairages économiques dans les salles de classe et dans la salle des maîtres.

#### **CVH**

Remise en état de l'appartement. Réparation de la toiture du dépôt.







# ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire des communes dont il a la charge, ainsi que les fichiers des citoyens au bénéfice des droits de cité.

## NOUVEAUTÉ

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014 a été créé l'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement. Ce regroupement découle d'une disposition fédérale qui attribue la compétence aux cantons de définir les arrondissements de l'état civil de manière à ce que les officiers de l'état civil aient un taux d'occupation suffisant pour assurer une exacte exécution de leurs tâches. Ce taux ne doit pas être inférieur à 40% et est calculé sur la base des opérations d'état civil uniquement.

L'autorité cantonale de surveillance de l'état civil ayant constaté que l'arrondissement de l'état civil du Mandement, regroupant les communes de Satigny, Russin et Dardagny ne remplissait plus les conditions précitées, a exigé son regroupement avec une commune voisine.

Les autorités exécutives des communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny se sont entendues et une convention intercommunale a été signée le 7 mai 2014. Par arrêté du 11 juin 2014, le Conseil d'Etat a autorisé la création de cet arrondissement avec siège à la mairie de Meyrin. La commune de Meyrin est chargée de la gestion du personnel, est tenue de veiller au bon fonctionnement des équipements et est déléguée par les autres communes pour les représenter pour toutes questions relatives au fonctionnement de l'arrondissement dans ses relations avec des tiers.

Chaque commune tient à disposition une salle de cérémonie. Les officiers peuvent célébrer les mariages et partenariats dans chacune des communes. Les magistrats peuvent célébrer les mariages dans leur commune. La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement. Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2014, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi: Meyrin 91% - Satigny 4% - Dardagny 4% - Russin 1%

## ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

### Registres des personnes et des familles

Le programme «Infostar» est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil. Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

### Saisies/ressaisies

718 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin ou Dardagny, soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes «Infostar».

### Naissances

610 naissances ont eu lieu à la maternité de l'Hôpital de la Tour en 2014. 1 naissance s'est organisée au domicile à Meyrin.

### Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

60 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant. Auparavant, la réception d'une telle déclaration était de la compétence exclusive de l'autorité de protection de l'enfant. 21 couples ont signé cette déclaration auprès de notre office.

### Décès

146 décès ont été enregistrés par l'office. Durant le 2<sup>ème</sup> semestre, 70 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 11 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement.

### Déclarations de nom de famille

34 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille. Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat; en application du nouveau droit du nom, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, si un conjoint n'a pu en bénéficier lors de la conclusion de l'union ou à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant; ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

### Acquisition du droit de cité

En 2014, 128 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

### Formalités préparatoires du mariage

106 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 14 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

### Formalités préparatoires du partenariat enregistré

3 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) ont été examinées durant l'année.

### Organisation de cérémonies

100 mariages et 3 partenariats ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement. 74 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 22 couples se sont unis dans le château de Dardagny et 7 dans les mairies de Satigny et Russin.

### Délivrance d'actes d'état civil

Environ 3'100 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

### Mandats pour cause d'incapacité

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.



© Schliener - Fotolia.com

En 2014, 3 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

### Partenariat cantonal

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les officiers de l'état civil ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat; auparavant cette procédure était du ressort de la chancellerie d'Etat ou d'un notaire.

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle.

Un seul couple domicilié dans l'arrondissement a signé ce contrat en 2014.

### Procédures de naturalisation

La modification du règlement cantonal sur l'état civil est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2014. Dès ce jour, les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre, entre autres, un document attestant de leur état civil au service des naturalisations. Ce document est délivré par l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar.

Durant le dernier trimestre 2014, 34 personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation.

## GESTION DU FICHER

### CANTONAL DE LA POPULATION

En application de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses. Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants CALVIN, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs.

A Meyrin, le service de l'état civil a la charge de cette tâche. Ces prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, semblent être appréciées par les administrés.

#### Annonces d'arrivée dans la Commune déposées directement au guichet

62 personnes domiciliées hors du canton de Genève ont annoncé leur arrivée à Meyrin. 47 personnes déjà domiciliées dans le canton ont annoncé leur nouvelle adresse à Meyrin.

#### Annonces de départ de la Commune

42 citoyens ont annoncé leur départ du canton de Genève directement auprès de la mairie.

#### Délivrance d'attestations de domicile

231 administrés ont sollicité une attestation visant à prouver leur domicile sur la commune de Meyrin auprès d'une tierce administration.





Exercice 2014 Sama-gardiens

# SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

## INTRODUCTION

Le service des sports a pris une nouvelle envergure en 2014 avec la création d'une cellule administrative entièrement dévolue aux sports. Jusqu'à présent, la partie administrative était gérée par un secrétariat commun à la gérance et aux sports. Mais suite au développement des nouvelles infrastructures et des nombreux projets dans le sport, une assistante assure maintenant la gestion administrative du service, seconde le chef de service au quotidien, assure le suivi des éléments financiers du service, développe l'information et la communication au travers des journaux communaux, du site internet et des écrans de communications installés dans certains sites, participe à valoriser les associations sportives et coordonne les manifestations officielles organisées par la Commune. Ainsi, le service des sports a gagné en autonomie et son fonctionnement s'apparente à celui d'une petite entreprise, d'autant plus depuis que la gestion des énergies a été répartie directement dans les services utilisateurs.

Le service technique, constitué de trois personnes et d'un responsable, a dû relever de grands défis en particuliers pour maintenir les installations de la patinoire en bon état, tout en gardant un rendement énergétique optimal.

Dans le cadre de nouveaux projets, le service a été invité à participer comme expert dans le cadre du concours des équipements publics des Vergers, équipements qui contiendront une double salle de gymnastique pour répondre aux besoins du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), mais qui réjouira également les clubs se sentant aujourd'hui à l'étroit. Dans le cadre du

chantier du quartier des Vergers, le terrain de football D a été provisoirement démantelé afin d'y accumuler les terres du terrassement du parking et un nouveau terrain sera reconstruit en 2015, 5m au-dessus de celui existant; cela permettra d'importantes économies financières.

Le service des sports est très présent dans les actions intercommunales et sous l'impulsion de M. Devaud, conseiller administratif délégué aux sports, un groupe de travail a établi un avant-projet permettant de faire avancer les réflexions sur une piscine intercommunale située à Pré-Bois.

La commune de Meyrin est également active au sein de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises et suite à la réalisation d'un guide d'exploitation des patinoires pour la formation des gardiens, le chef de service a eu l'occasion de présenter ce document au Québec, pays de référence en matière de patinoires.

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

Les associations meyrinoises sont dynamiques et ont continué à le démontrer en 2014, plus particulièrement le Meyrin Football Club qui fêtait ses 100 ans d'existence. La Commune est toujours auprès de ses sociétés pour les soutenir et les accompagner dans leur fonctionnement quotidien, comme dans leurs journées festives.

Le service des sports ne propose pas directement de prestations sportives, mais délègue aux clubs la formation de leurs moniteurs, l'encadrement de leurs membres et la promotion de leurs activités. Par ailleurs, la pratique du sport non encadré est très recherchée. Ne voit-on pas fréquemment

des jeunes faire du sport dans tous les coins de la cité? Dans ce cadre, la Commune a soutenu le projet « Urban Training », mis sur pied avec la Société de Gymnastique Féminine, consistant à offrir, durant tout l'été, une séance par semaine de gymnastique en utilisant le mobilier urbain comme engin de sport. La participation est ouverte à tous et gratuite.

Le service des sports soutient directement les associations en gardant des contacts étroits avec chacune d'elles, en leur offrant des installations de qualité et en leur octroyant des subventions sur la base de critères bien spécifiques: nombre de membres, proportion de Meyrinois, niveau des charges financières, spécificité du sport pratiqué.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

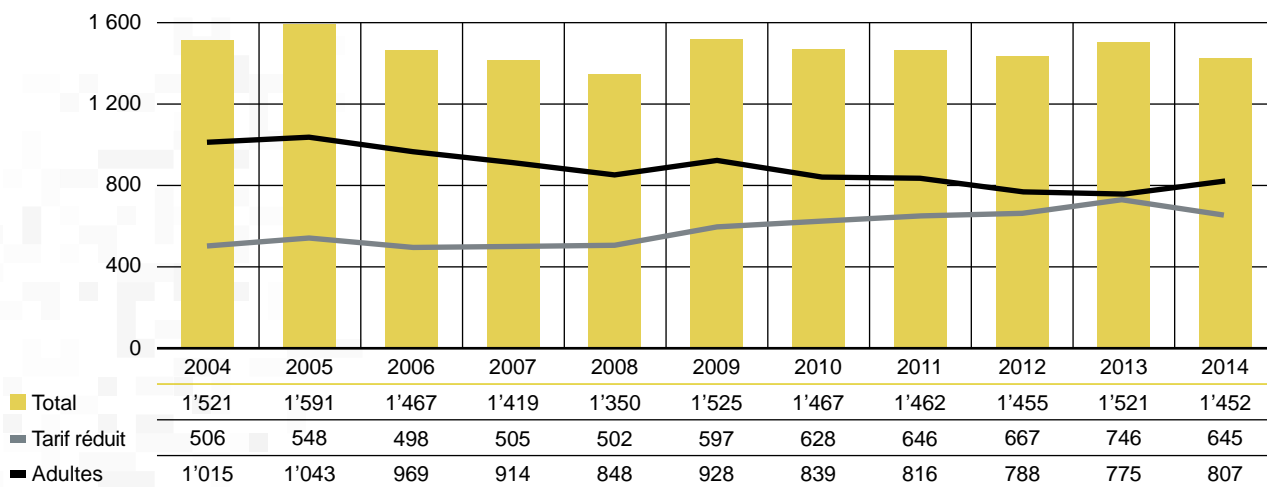
## SOUTIEN DE LA RELÈVE DES SPORTIFS D'ÉLITE

Suite à la décision en 2013 de l'Association des Communes Genevoises et du Canton de soutenir cinq structures de la relève sportive, ces projets se sont concrétisés pour les sports suivants:

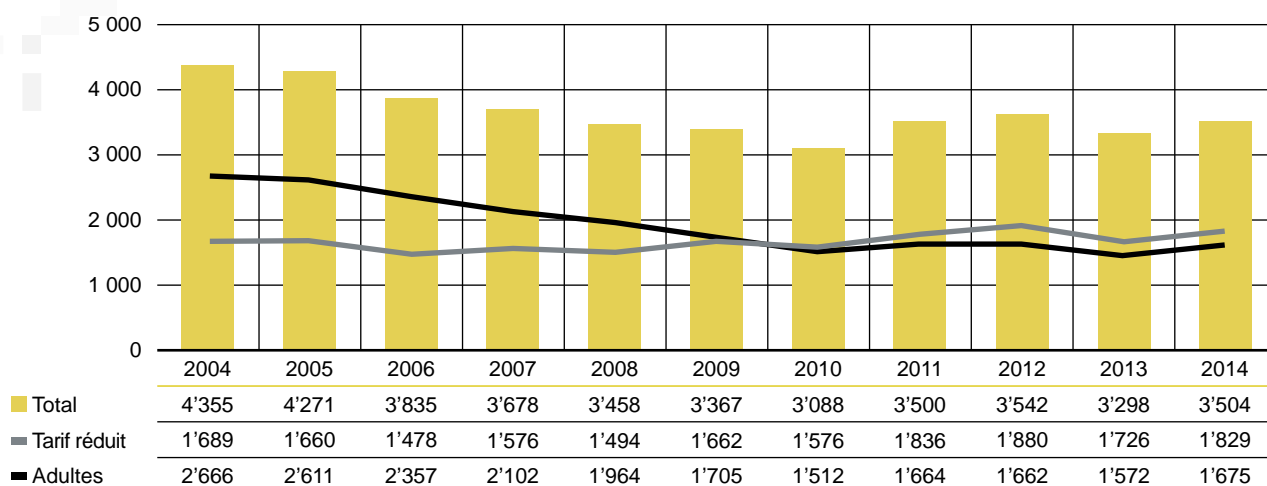
- » GEF, Genève éducation football;
- » CPE, Genève, Centre de promotion des espoirs basket masculins;
- » Hope GBA, relève du basket féminin;
- » AVGE, Académie de volleyball Genève (féminin);
- » GFH, Genève futur hockey.

Malheureusement, ces entités ne se sont pas toutes développées en har-

## Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



## Vente d'abonnements saison été



monie puisque le CPE a été dissout en cours d'année devant le nombre de difficultés pour coordonner une équipe issue de multiples clubs. Des difficultés de collaboration au GFH ont également nécessité des discussions qui amènent un espoir pour la suite en 2015.

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché : la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

## INSTALLATIONS SPORTIVES

## Abonnements des installations

Devant l'augmentation des charges financières de la Commune, le Conseil administratif a décidé de relever une série de prix de nos prestations dont le prix d'accès aux installations sportives. Une augmentation moyenne de 20% des tarifs a été appliquée en prenant soin de comparer avec les tarifs pratiqués dans les autres communes afin de rester accessible à chacun et en particulier aux contribuables meyrinois.

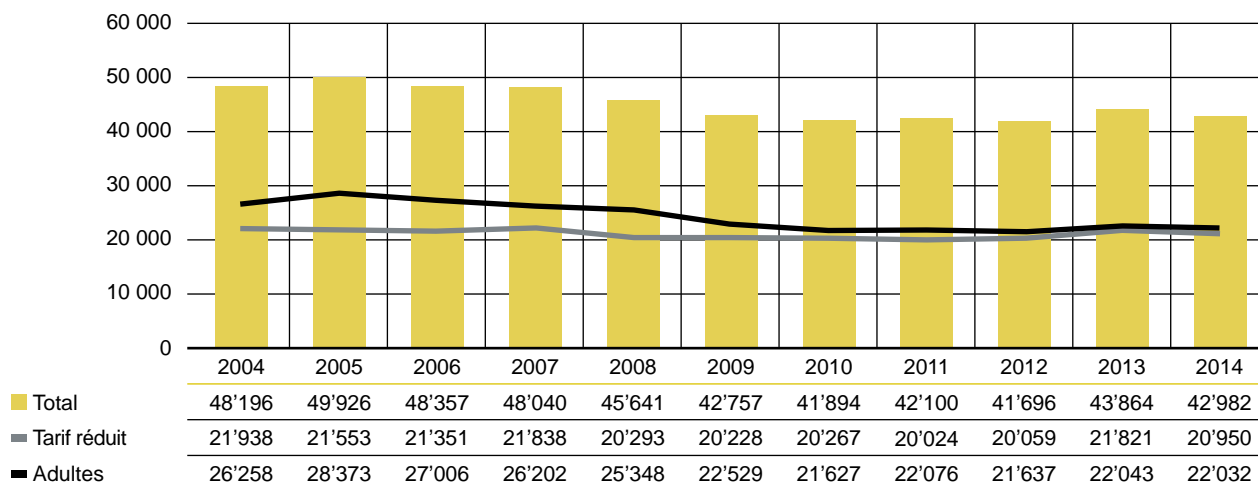
## Tarif réduit : Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50  
10 entrées CHF 20.-  
saison contribuables CHF 16.-  
(CHF 13.- en période promotionnelle)  
saison CHF 50.-

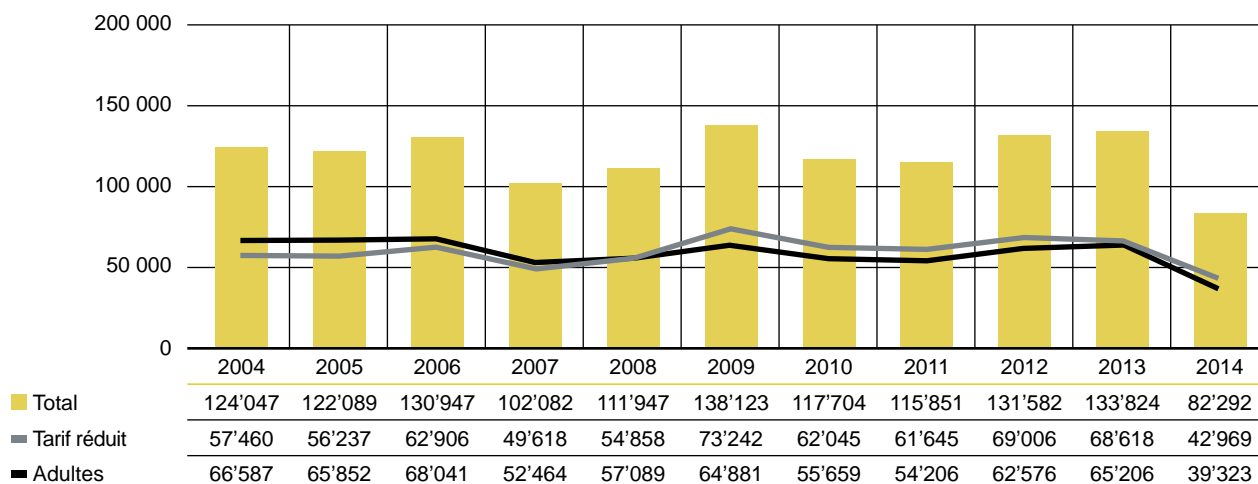
## Adultes

1 entrée CHF 6.-  
10 entrées CHF 40.-  
saison contribuables CHF 40.-  
(CHF 35.- en période promotionnelle)  
saison CHF 95.-

### Nombre total d'entrées – piscine de Livron



### Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



#### Piscine de Livron

Située au cœur de la Cité, la piscine de Livron est ouverte de mi-mai à mi-septembre. Son bassin de 25m et sa pataugeoire accueillent les nageurs tout au long de la saison hivernale. Ses horaires d'ouverture élargis offrent aux nageurs une grande liberté d'accès. Les non-nageurs ne sont pas oubliés puisqu'une fois par semaine, le fond du bassin est ramené à 1m20 et le samedi après-midi, les enfants sont à l'honneur avec les jeux flottants. Depuis quelques années, la fréquentation de la piscine de Livron s'est stabilisée et l'année dernière, 190 personnes

en moyenne l'ont fréquentée chaque jour. Nous avons enregistré, en 2014, **42'982** entrées.

#### Centre sportif des Vergers

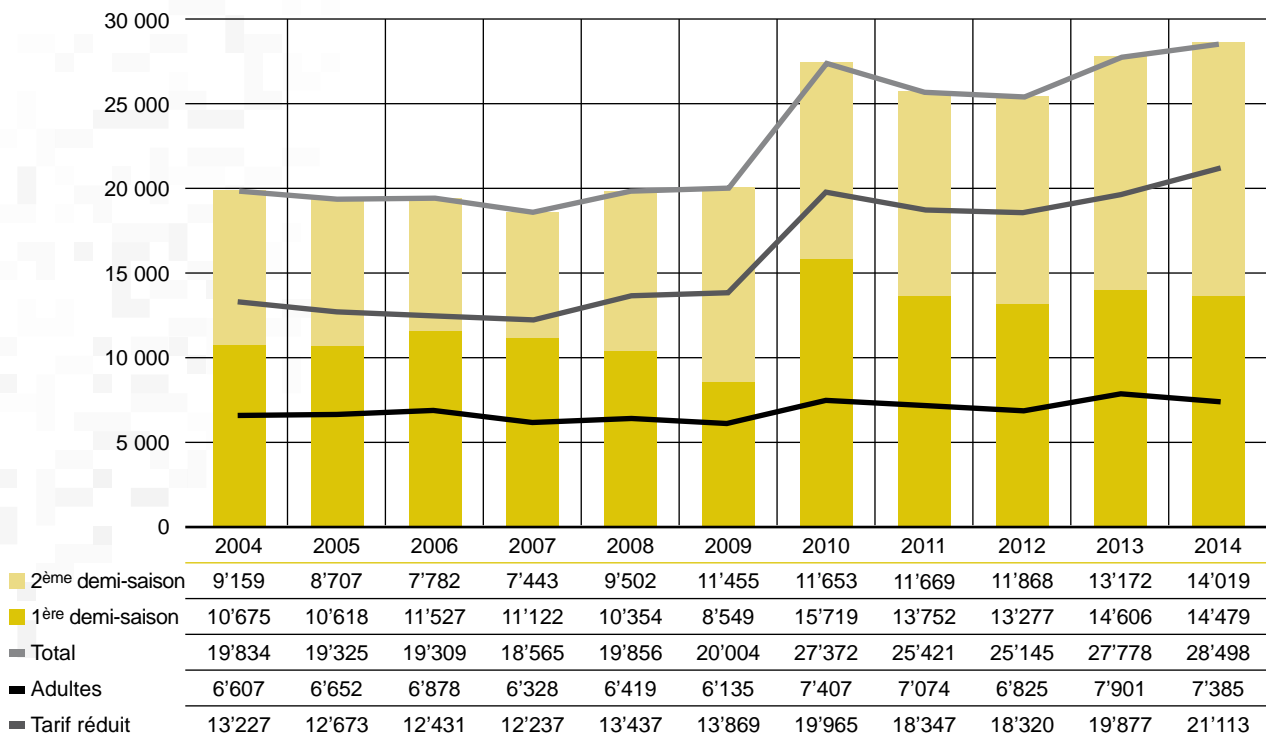
Piscine du centre sportif des Vergers Avec une moyenne de 18.2°C et des précipitations à hauteur de 228mm pour les mois de juillet et août, nous pouvons dire que la saison estivale a été catastrophique! Certes, nous avons connu quelques belles et chaudes journées, mais pas suffisamment, puisque la piscine du centre sportif des Vergers a connu sa pire saison depuis son ouverture. Pour la première fois

en 36 ans d'exploitation, la barre des 100'000 entrées n'a pas été franchie. Seules **82'292** entrées ont été enregistrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 669 personnes.

Comme chaque année, l'ensemble des gardiens et samaritains de Meyrin se sont retrouvés un soir pour effectuer leur exercice en commun. C'est sous une météo capricieuse qu'ils ont revu ensemble les gestes d'urgence à effectuer dans des situations simulées par des victimes volontaires. Cette soirée permet d'affiner leur collaboration pour la saison à la piscine des Vergers.



## Nombre total d'entrées – patinoire

1<sup>ère</sup> demi-saison s'étend de janvier à mars, 2<sup>ème</sup> demi-saison d'octobre à décembre.

Piscine du centre sportif des Vergers



Fête de la Glace

## Patinoire des Vergers

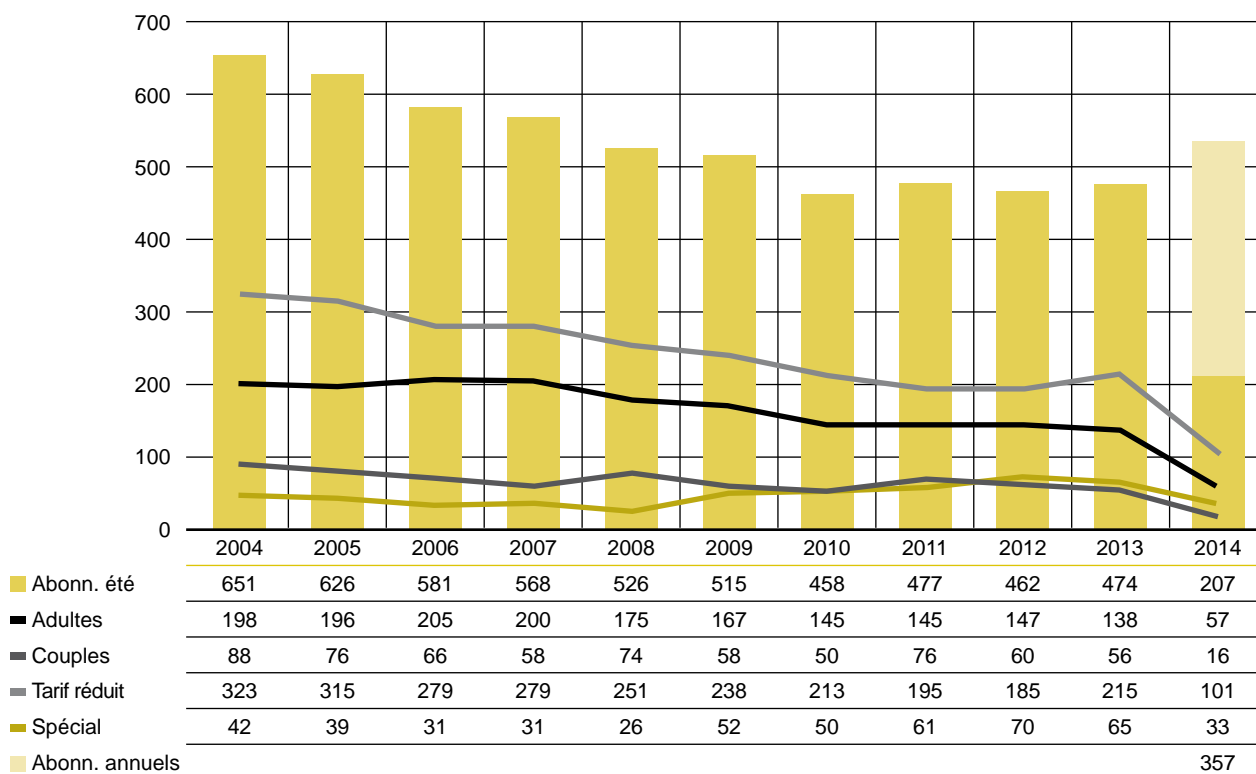
La saison d'hiver 2014 a débuté une semaine plus tard que d'habitude afin de permettre au club de patinage artistique d'organiser un championnat international le deuxième week-end d'octobre. C'est donc dès le 13 octobre que le public a pu chausser les patins et profiter de nos deux surfaces de glace. La piste intérieure est toujours très appréciée, mais dès que le soleil fait son apparition, c'est un plaisir pour de nombreux patineurs que de pouvoir profiter de la piste extérieure. Pour la première fois, le service des sports a organisé une journée festive durant les fêtes de fin d'année. Le 26 décembre, la troupe québécoise « Le Patin Libre » a ponctué la journée de démonstrations, d'initiations et de concours de battle à la grande joie des participants. Même le soleil était au rendez-vous et cette journée a été un franc succès. Avec **28'498** entrées, la saison 2014 reste dans la moyenne des 5 dernières années.

Le premier dimanche de novembre est réservé depuis plusieurs années à l'organisation de la Fête de la Glace et Swiss Ice Hockey Day. Cette année, c'est sous un soleil éclatant et des températures très douces que les patineurs ont pu apprendre à manier la crosse avec les hockeyeurs du CP Meyrin, ainsi que des invités de renom tels que MM. Mercier et Antonietti du Genève-Servette HC. Ils ont aussi profité des conseils avisés des patineuses expérimentées du CPAM patinage artistique. La journée fut une réussite totale.

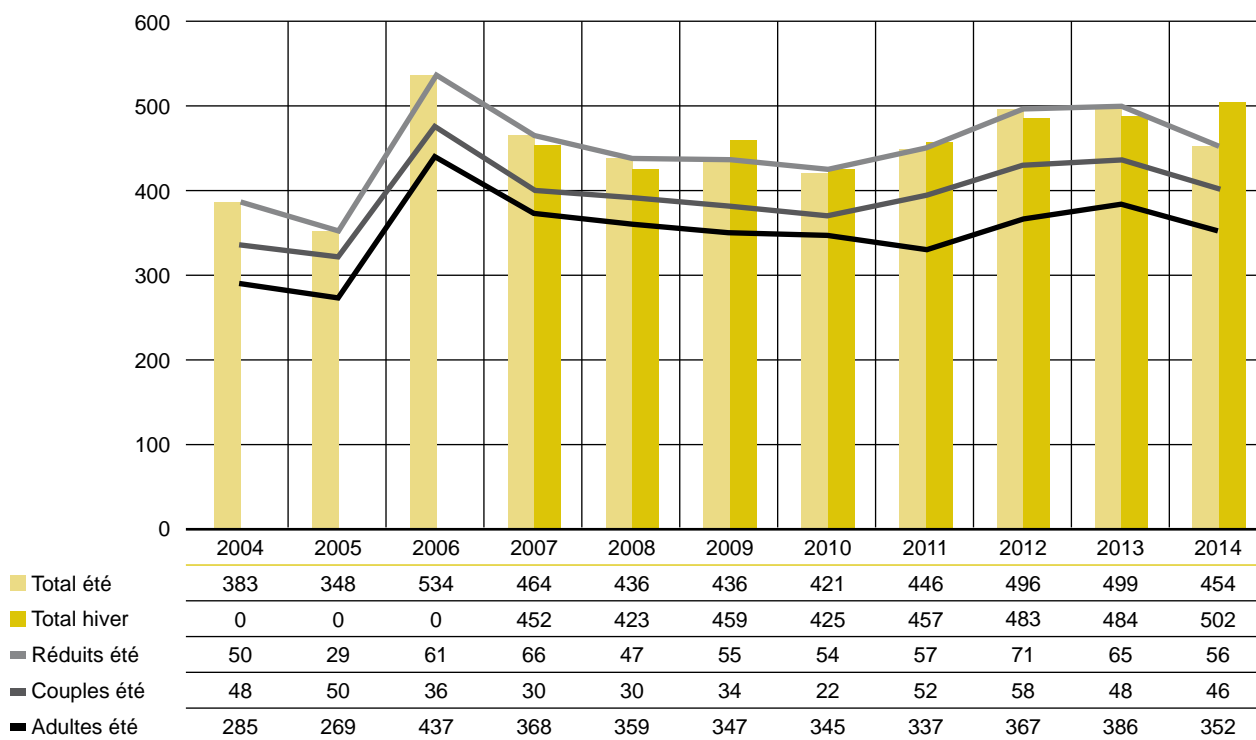
## Complexe sportif de Maisonnex

Avec ces 11 courts de tennis (4 en hiver) et 4 courts de squash, le complexe sportif de Maisonnex fait le bonheur des amateurs de petites balles. Depuis le mois d'avril, le minigolf a également pris ses quartiers sur ce site et de mi-mai à mi-septembre la piscine ouvre ses portes au public.

Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



### Piscine

Entourée d'arbustes, une magnifique zone herbeuse accueille les nageurs qui aspirent au calme et à la tranquillité. Les abonnés squash et tennis bénéficient de l'accès gratuit à la piscine. En 2014, la météo maussade s'est également fait ressentir à Maisonnex; seuls **141** abonnements de piscine ont été vendus et nous avons comptabilisé **3'781** entrées individuelles.

### Tennis

Constatant une érosion des membres du tennis été et remarquant également qu'en hiver une grande partie des courts restaient vides, il était temps d'agir pour changer le mode de réservation. Le système d'abonnement a été modifié au printemps 2014 dans le but de donner une nouvelle dynamique au centre sportif. Les abonnements d'hiver, pour lesquels un court était bloqué chaque semaine à heure fixe, ont été remplacés par des abonnements annuels permettant aux abonnés de jouer selon les disponibilités des courts à n'importe quelle heure et n'importe quel jour de la semaine. Deux types d'abonnement existent, celui sur les « heures creuses » et celui sur les « heures pleines »; cela permet de répartir les demandes d'utilisation des courts de manière plus rationnelle tout au long de la journée. De plus, il existe également la possibilité de louer, en fonction des disponibilités, les courts à l'heure. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, **357** abonnements annuels et **207** abonnements d'été ont été vendus.

### Squash

Le squash est un sport très prisé qui compte beaucoup d'amateurs. Le canton de Genève n'est pas équipé pour répondre à une telle demande et Maisonnex est aussi victime de cet engouement. Nous sommes donc



obligés de limiter le nombre d'abonnements qui se monte à **454** pour la saison d'été et **502** pour la saison hiver.

### Minigolf

Le minigolf a été installé sur une zone herbeuse et ombragée située à l'entrée du complexe sportif de Maisonnex. Il est ouvert toute l'année, en fonction des conditions météorologiques, et ses 18 pistes aux difficultés variées fait le bonheur des familles. En 2014, sur les 9 mois d'exploitation, nous avons enregistré **810** parcours.

### Centre sportif de Cointrin

En 1962, la piscine des Ailes devient la première piscine publique du canton de Genève. Une vingtaine d'années plus tard, deux courts de tennis et un mur d'entraînement y sont ajoutés, créant ainsi le centre sportif de Cointrin tel que nous le connaissons actuellement. Ce centre sportif est une entité semi-privée gérée par un comité de gestion constitué de la coopérative d'habitation « Les Ailes », d'associa-

tions de Cointrin et de la Commune, cette dernière prenant en charge le déficit financier.

L'avenir de ce centre sportif est aujourd'hui remis en question par les grands projets urbanistiques du canton dans le quartier de Cointrin. A la fin de l'année, les premières discussions sur un projet de piscine intercommunale à Pré-Bois ont eu lieu et une décision de principe devrait être prise dans le courant de l'année 2015. Le futur du centre sportif de Cointrin dépend aujourd'hui de la suite donnée à ce projet.

### INSTALLATIONS SPORTIVES EN LIBRE ACCÈS

Dans le cadre du « sport pour tous », la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

### Boulodrome des Arbères

Le Boulodrome des Arbères connaît depuis sa construction un succès qui ne se dément pas. Nombreux sont les boulistes qui occupent les pistes en journée, comme en soirée. Deux clubs bénéficient de plages horaires réservées durant la semaine et organisent régulièrement des matches de ligues ou des tournois régionaux.

### Stade d'athlétisme des Champs-Frèchets

Le stade des Champs-Frèchets est un site d'entraînement très prisé par les athlètes qui apprécient l'anneau d'athlétisme de 300 m et ses pistes de qualité. La partie centrale du stade héberge un petit terrain de football en gazon synthétique et des infrastructures installées à chaque extrémité permettent de pratiquer du basket, du volleyball ou du badminton. Toute l'année, le stade est éclairé jusqu'à 21h00.

Suite à diverses réclamations des habitants du quartier, des mesures de médiations ont été mises en place et la situation s'est améliorée. Nous restons toutefois attentifs à cette problématique récurrente.

### Parcours mesurés

A proximité du stade des Champs-Frèchets débutent les trois parcours mesurés. Sur des distances allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, ces parcours emmènent les joggers et les amateurs de nordic walking, à travers les bois et les champs de la campagne meyrinoise. Nombreuses sont aussi les familles à profiter de ces cheminements.

### Urban Training

Depuis le mois d'octobre 2014, le service des sports collabore avec l'application pour smartphone Sport City Tour. Cette application, développée par une entreprise meyrinoise, permet de partir sur un parcours jalonné de postes d'exercices physiques. A hauteur de chaque poste, l'application émet un signal sonore et, à l'aide d'une vidéo ou d'un petit texte, détaille les exercices à effectuer. De plus, l'application avertit également l'utilisateur lorsqu'il est à proximité d'un centre d'intérêt culturel et un texte permet de découvrir son histoire.

### Terrains de pétanque

Si le Boulodrome des Arbères fait le bonheur des boulistes, il existe sur la Commune des terrains publics, en

libre accès, adéquats pour organiser une partie de pétanque entre amis. Ceux-ci se trouvent sur l'avenue de Vaudagne, à Champs-Frèchets, ainsi qu'à la promenade des Ailes, à Cointrin.

### Terrains de basket

Un seul terrain de basket en libre accès demeure sur la Commune; il est situé sur la Campagne Charnaux.

### Hobbyland

Les deux terrains de jeux multi-activités, appelés également « hobbylands », sont très fréquentés par les jeunes qui apprécient de pouvoir y disputer des parties de foot ou de basket. Ces hobbylands sont installés à côté de l'arrêt du tram « Vaudagne » et dans l'enceinte du terrain de l'école des Boudines.

## ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

### Foulées automnales

Cette manifestation qui a repris ses droits depuis 2010 dans le calendrier des courses hors stade voit sa popularité grandir d'année en année. Le service des sports est intimement lié à cette manifestation, puisqu'il est délégué au comité d'organisation. C'est avec grand plaisir que cette 18<sup>ème</sup> édition a réuni quelque 1'500 coureurs, soit le double par rapport à 2010.

### Entraînement à la course de l'Escalade

Ils n'étaient plus venus depuis 2011, c'était sans doute pour marquer un grand coup! En 2014, le comité d'organisation de la course de l'Escalade nous a sollicités pour organiser l'entraînement en commun du dimanche 2 novembre sur le site du boulodrome. L'été indien s'étant installé, une température digne des plus beaux jours de



Entraînement à la course de l'Escalade



l'été et un soleil radieux ont encouragé familles et sportifs à se donner rendez-vous aux Arbères. 2'800 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur pour un footing à travers la campagne meyrinoise et se fut un réel succès. Seul le nombre de branches de chocolat distribuées lors de la collation a généré quelques frustrations, mais chacun a pu repartir avec une pomme cultivée dans les vergers de la Maille.

#### Mercredis de ski et de surf

Le service des sports en collaboration avec le Ski Club de Meyrin a, pour la dernière fois, organisé les mercredis de ski et de surf. Cette édition a vu 35 enfants s'inscrire pour les 5 sorties en Haute-Savoie, dont une était réservée au traditionnel slalom qui ravit chaque fois les participants. La reprise de l'école le mercredi matin sonne le glas de ces sorties, mais le Ski Club s'est spontanément proposé pour organiser des sorties les samedis.

#### Mérites

Le 17 janvier 2014 a eu lieu la remise des Mérites 2013.

Sur 20 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants :

#### Mérites individuels 2013 :

- » M. Alexis DAFFLON MONTEIRO pour son titre de champion suisse Children 2013 en saut d'obstacles avec Maestro du Landey ;
- » M. Bruno DIAS en reconnaissance de son talent musical et plus particulièrement pour son prix Talent et Créativité 2013 ;
- » M. Alexandre HALDEMANN pour ses titres de champion suisse 2013 de natation en petit bassin ;
- » M. Gilbert MEUWLY pour son investissement dans la vie associative meyrinoise depuis de nombreuses années ;

- » Mlle Soraya POLETTI pour son titre de vice-championne suisse 2013 dans la catégorie Mini U12 en patinage artistique ;
- » Mme Carol WEIDELI pour son investissement dans la vie associative meyrinoise depuis de nombreuses années.

#### Mérite collectif 2013:

- » L'équipe CPE Meyrin-Genève du Meyrin Basket pour son titre de championne suisse saison 2012-2013, catégorie U16 ;
- » La 1<sup>ère</sup> équipe du club Meyrin-Pétanque et Longue pour son titre de championne suisse interclubs 2013 ;
- » L'équipe Minis A du CPM Hockey sur glace pour son titre de championne romande, saison 2012-2013 ;
- » L'équipe Novices A du CPM Hockey sur glace pour son titre de championne romande, saison 2012-2013.



Mérites 2013

© P. Mermillod



© D. Genequand

Grand Prix des Villes sportives

#### Passeport-Vacances

En 2014, le service des loisirs éducatifs de l'office de l'enfance et de la jeunesse a organisé la 36<sup>ème</sup> édition du Passeport-Vacances. Durant deux semaines choisies sur les mois de juillet et août, les jeunes entre 10 et 15 ans peuvent s'inscrire à des animations qui touchent aux domaines de la science, de l'environnement, de la culture ou du sport. La commune de Meyrin collabore depuis de nombreuses années à l'organisation de cette activité en proposant la vente des Passeports-Vacances.

#### Grand Prix des Villes sportives

L'équipe représentant la commune de Meyrin au Grand Prix des Villes Sportives est très fortement motivée et, alors même que nous avons envisagé d'arrêter de participer à cette manifestation après la 25<sup>ème</sup> édition, c'est avec plaisir que la Commune a reconduit son engagement dans cette manifestation dont le produit permet de soutenir des jeunes de la relève suisse au travers de l'Aide Sportive Suisse. Le Grand Prix 2014 s'est déroulé à Aigle sous un soleil radieux et Meyrin a, une nouvelle fois, démontré à la Romandie son implication pour le sport.





Randonnée

© Christine Luzzatto

# AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

## DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS

La population en âge de retraite représente 20% de la population meyrinoise. La politique en faveur des aînés a été redéfinie avec le conseiller administratif délégué et se décline de la manière suivante :

- » offrir à la population aînée un soutien social, administratif et/ou financier individualisé sur la base du règlement interne ;
- » organiser, proposer et inciter les aînés à suivre des activités physiques, récréatives et culturelles dans le but de préserver le lien social, la santé physique et mentale ;
- » accompagner les personnes âgées fragiles et isolées, proposer le service d'un ou des visiteurs ;
- » développer le soutien aux proches aidants ;
- » inciter et favoriser les activités intergénérationnelles notamment en collaboration avec les services de la culture, la petite enfance et la police municipale ;
- » promouvoir le bénévolat seniors, la participation citoyenne et les réseaux de voisinage ;
- » favoriser le transport, le déplacement à l'intérieur de la Commune des personnes en âge AVS ou à mobilité réduite afin de leur faciliter l'accès aux différentes structures notamment par le biais de navette ou de l'association des bénévoles offrant un transport bon marché sur la Commune ;
- » promouvoir la création de logements seniors notamment de type IEPA (Immeuble encadrement personne âgée) en collaboration avec l'Etat ;
- » sensibiliser les services de l'urbanisme, de l'environnement

et de la gérance et entretien des bâtiments, à prendre en compte le vieillissement de la population dans l'aménagement, la réhabilitation et la sécurisation des bâtiments et des espaces publics ;

- » éditer périodiquement et maintenir à jour le guide des seniors axé sur l'amélioration du quotidien des aînés ;
- » participer au réseau des Villes suisses amies des aînés (lieu d'échange, réseau, expériences etc.) au sein de l'Union des villes suisses ;
- » mettre à disposition de la population, en collaboration avec le service social une permanence juridique et fiscale.

## COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau, composé de bénévoles et d'un délégué du Conseil municipal, s'est réuni quatre fois en 2014.

Les sujets suivants ont été traités :

- » une conférence-débat « Quel logement pour les aînés à Meyrin ? » animée par M. Pierre-Alain Tschudi ;
- » une conférence-débat « Quel temps fera-t-il demain ? », animée par M. Pierre Eckert, (Météo Suisse), prévision de la météo et suivie d'une discussion animée sur les changements climatiques et leurs conséquences ;

- » une conférence-débat sur « Il était une fois la Cité » animée par M. François Beuret, retour sur la naissance de la Cité de Meyrin et introduction de l'exposition avec les photos historiques ;
- » une conférence-débat « Visage d'une ville durable », animée par M. Olivier Balsiger, responsable de projets au service de l'urbanisme de Meyrin.

La commission propose également différentes sorties, films et visites d'entreprises, l'accompagnement est assuré par les membres du bureau.

## ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Depuis maintenant deux ans, une journée « vélo » intergénérationnelle est organisée avec les services de la police municipale et de l'urbanisme ainsi qu'avec la police cantonale. Le but de cette journée est de promouvoir les modes de déplacement doux et notamment le vélo et de favoriser une activité physique. La gendarmerie (BEP) a également animé l'après-midi et initié les enfants à l'agilité en proposant un parcours sur la place des Cinq-Continents.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis, des cours d'activités physiques de remise en forme et de yoga tous les mercredis, des cours de tai-chi une fois par semaine, plusieurs sorties nature dans la campagne genevoise.





Thé dansant intergénérationnel

© Christine Luzzatto

### L'espace intergénérationnel (favoriser l'exercice physique)

L'espace est ouvert toute l'année et un cours de gymnastique spécialisé est proposé tous les mardis matin par un professeur pour les séniors. En hiver, en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

### Thé dansant intergénérationnel

Plusieurs « Thés dansants » sont organisés et se déroulent au Forum Meyrin. En 2015, il est proposé d'ouvrir cette activité à toute la population aimant danser et évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

### Prévention canicule et grand froid

En 2014, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de l'emploi, affaires sociales et santé (DEAS), la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid.

Le 20 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule « la Fête de l'eau » a eu lieu à la Campagne Charnaux.

Le repas a été servi pour la deuxième fois par les hommes de la protection civile sous la direction de leur commandant Didier Brodard, un bel exercice de collaboration entre services de la Commune.

### ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

#### Meyrin-les-Bains

En collaboration avec le service développement social et emploi, plusieurs bénévoles des aînés ont participé à cette activité qui s'est déroulée au début de l'été durant trois semaines. Des aînés ont assuré pendant plusieurs après-midi la buvette en offrant, à des prix très raisonnables, des boissons et des gâteaux maison. Le bénéfice 2014 a été versé à la Fondation Hôpiclowns.

### Club de midi

#### (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Il n'est pas possible de s'inscrire deux fois par mois. Vingt bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit, contribuent au succès du repas des aînés de la Commune par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc. Depuis maintenant une année, deux agents de la police municipale participent assez régulièrement à ces repas afin de répondre à d'éventuelles questions et créer des liens avec les personnes âgées.

### Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin qui rencontre un vif succès puisqu'en moyenne 35 à 40 personnes y participent. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent des échanges très constructifs. Les Cointrinois sont ravis de cette activité dans leur quartier.

### Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Trois cent quarante-cinq participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un animateur de la Commune. Le but de cette prestation est de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge d'AVS et de stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

### Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de perles, de peinture, de peinture sur verre, de bricolage, des cours de langues soit, d'espagnol et d'anglais.

Des aînés ont tricoté de magnifiques layettes pour la maternité de l'hôpital de Nyon ainsi que des pulls, jaquettes, etc. pour un foyer de femmes avec enfants. Un bel élan de solidarité de nos aînés pour les autres...

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'information par un collaborateur spécialisé. Une moyenne de 3 personnes par matinée profite de cours individuels.

Durant la période de mai à août, un tournoi de pétanque est proposé sur le terrain situé à proximité du local.

Des repas occasionnels sont organisés afin de permettre à des personnes isolées de se retrouver à midi. Pen-

dant les fêtes de fin d'année plusieurs repas canadiens ont eu lieu afin de briser la solitude durant cette période. Des habitudes se sont instaurées comme la «pizza-party» du mardi à midi, le petit déjeuner du vendredi matin (dès 7h30), le loto du vendredi après-midi, les parties de cartes et les jeux divers.

En 2014, le local a reçu plus de 8'000 visiteurs et il devient difficile d'y développer d'autres activités.

### Visiteurs et visiteuses

L'isolement et la solitude guettent les aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteurs-visiteuses est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 3'000 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

### ACTIVITÉS DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir :

L'exposition Toutankhamon, la blanchisserie du Léman, la chocolaterie Stettler, le musée Motosacoche, la marbrerie Lardi, l'imprimerie Gutenberg, le mini-golf de Maisonnex, la chèvrerie de Cartigny, le Jet d'eau, le barrage du Seujet, les abris PC de Meyrin, le Grand-Théâtre, la fabrication des torchères, le Palais fédéral, le domaine des Bossons, la visite dendrologique, la brasserie des Murailles, la soufflerie du Pont-Butin, la distillerie



de Saconnex-d'Arve, la maison Tavel, les archives de l'Etat, le musée Courbet, les Automnales, la réserve Pro Natura de Granges-Malval.

Ils ont participé à des excursions comme les bondelles fumées sur le lac de Neuchâtel, la visite du Tropenhaus, le Papillorama et la descente du Rhône. Un atelier de « couronne de l'Avent » a été mis sur pied en collaboration avec le service de l'environnement.

#### Vacances des aînés

Des vacances à la montagne ont été proposées, spéciales randonnées. Un bénévole qui assume le rôle de responsable a accompagné nos séniors (28 personnes) à Gstaad du 1<sup>er</sup> au 6 juin 2014. Ils ont pu profiter pleinement des activités offertes avec des moniteurs dévoués. Des randonnées

de différents niveaux leur ont été proposées de même qu'un pique-nique à l'alpage. Les personnes qui n'ont pas voulu faire de randonnée ont pris le temps de découvrir la station avec ses charmants restaurants et boutiques. Nos randonneurs ont également profité de la piscine couverte de l'hôtel ainsi que les bains de vapeur dans la zone Kneipp pour parfaire la détente! Une belle remise en forme pour nos séniors.

Cette année les vacances balnéaires se sont déroulées en Turquie. 55 aînés ont participé à ce séjour qui s'est déroulé du 30 août au 13 septembre 2014. Diverses sorties ont été proposées afin de découvrir la région et la culture si différente de la Suisse. Les participants ont été encadrés par trois accompagnants toujours bénévoles.

#### ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Nos dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situation plus difficile (diverses démarches auprès des administrations), de situation complexe (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calcul des prestations, révisions périodiques du dossier) ainsi qu'auprès de l'administration fiscale cantonale lors de décès.



Noël des aînés

© Christine Luzzatto



Tout au long de l'année 2014, le service a reçu de multiples demandes à caractère financier et non financier. Parmi les prestations financières, le service a octroyé des prêts avec un suivi administratif. L'année 2014 se caractérise par l'augmentation des prestations administratives indiquant une fragilisation à la hausse des aînés face à une administration toujours plus exigeante et complexe.

Le service a également entrepris des recherches de fonds privés, lesquelles se sont toutes révélées concluantes. Plus de 350 entretiens individuels ont été demandés et accordés aux aînés durant l'année 2014.

#### MANIFESTATIONS PUBLIQUES

##### 90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter avec une délégation du Conseil d'Etat deux dames centenaires. Lors de la réception organisée pour ces dernières, nous avons eu le plaisir de partager un siècle d'existence très riche en événements. L'une d'elles avait demandé une petite subvention afin de pouvoir prendre l'avion pour la première fois...

Les autorités communales ont fêté de nombreux nonagénaires. En 2014, une fête semestrielle a été organisée où nos nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Ils ont reçu des feurs et une boîte de chocolat. Cette année, nous avons associé à notre fête les nonagénaires qui résident dans les EMS Résidence Jura et Pierre de la Fée en collaboration avec la direction des établissements.

##### 50-60-65 ans de mariage

Le jeudi 13 novembre 2014, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas à l'hôtel Crowne Plaza, les 28 couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des feurs ont été remis à cette occasion en présence de nos autorités.

##### Noël des aînés

Un peu plus de mille quatre cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que la soirée dansante qui a suivi. Comme le veut la tradition, un joli cadeau leur a été offert: une boîte à thé remplie de bonnes choses. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

#### SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés ..... CHF 54'600.-  
Bénévolat à Meyrin..... CHF 12'000.-  
Foyer de Jour Livada  
- repris par Pro Senectute -  
Subvention au prorata  
de la population ..... CHF 35'477.-  
Association Alzheimer,  
Associations diverses en  
relation avec les aînés..... CHF 6'000.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

#### GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Nous avons eu malheureusement 98 décès dans notre commune et trente familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2014.

#### EVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE À MEYRIN

Au 31 décembre 2014, la Commune compte 3'916 personnes en âge d'AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 22'075 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève.

A.88e b9 TD(A)55.-





# FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

L'objectif principal de la compagnie fut de renforcer le nombre de sapeurs et d'officiers. Le recrutement et la formation des futurs officiers ont nécessité un investissement de longue durée. C'est le 1<sup>er</sup> juillet 2014 que furent nommés les caporaux Frédéric Köppel et Nicola Squillaci au grade de lieutenant, reprenant respectivement l'instruction et le matériel.

## ACTIVITÉS

### Campagne de recrutement

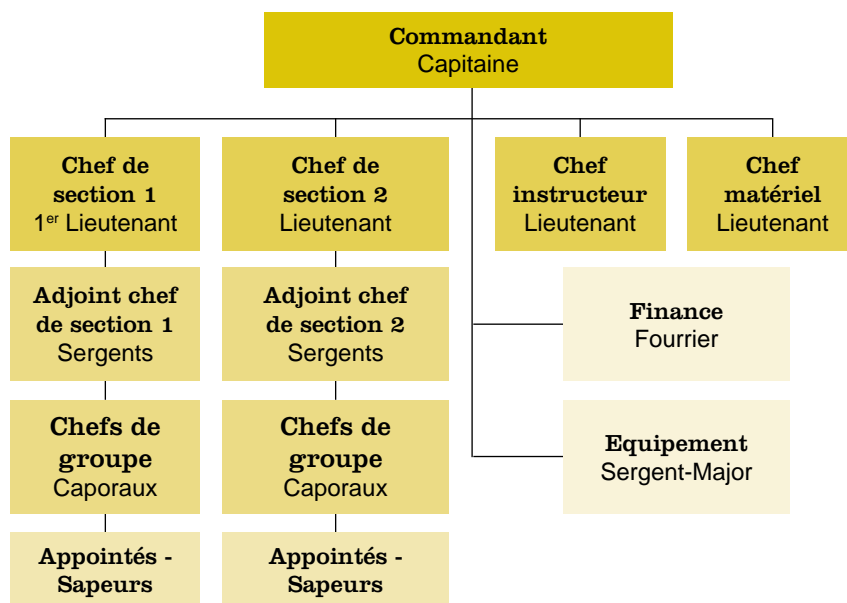
Le recrutement a suivi deux axes. Le premier était d'être présent sur la place des Cinq-Continents afin de permettre aux sapeurs d'entrer en contact avec la population, de présenter les avantages et les inconvénients de l'engagement chez les sapeurs-pompiers volontaires. Le deuxième axe, au travers de plusieurs articles dans le journal communal « Meyrin Ensemble », a été de relater les engagements lors de manifestations et exercices de la compagnie. Ces articles avaient non seulement pour but de susciter des vocations, mais encore de faire connaître la compagnie à la population meyrinoise. La campagne de recrutement a bien fonctionné et ce sont 6 nouveaux sapeurs qui ont intégré les rangs et ainsi renforcé notre effectif, ce qui a permis une répartition optimale des différentes missions.

### Formation

La proportion de nouveaux sapeurs augmente et nécessite une adaptation de la formation, car les compétences sur le terrain dépendent en partie de l'expérience.

Depuis deux ans, les tests d'admission que nous organisons et effectuons, nous permettent de sélectionner les candidats. De cette manière, notre formation interne de base de 6 mois

## PRÉSENTATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA COMPAGNIE



permet aux nouveaux sapeurs de se présenter à l'école cantonale dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui, le défi majeur consiste à faire progresser et maintenir le niveau de chaque sapeur tout au long de sa carrière.

### Inspection

Tous les trois ans une évaluation de la compagnie est effectuée par l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires (OCP-PAM), qui est chargé également de la formation des sapeurs-pompiers volontaires. C'est lors de l'exercice d'automne que s'est déroulée en deux phases l'inspection en présence de l'inspecteur cantonal:

1. gestion administrative et tenue à jour des documents ainsi que l'instruction;
2. engagement des moyens opérationnels de la compagnie sur un exercice de grande envergure.

L'exercice s'est déroulé au Centre de Voirie et Horticole (CVH) et la compagnie l'a réussi de façon optimale. Il est à relever le bon engagement que chaque sapeur a su démontrer lors de cette matinée.

### Prévention et formation du personnel de la Commune

Le service du feu a formé 60 collaborateurs de la commune de Meyrin, tous services confondus.

Cette formation s'est déroulée au CVH les 21 novembre et 3 et 4 décembre 2014 et a remporté un vif succès.

Une phase théorique sur le feu et de ses dangers fut présentée, puis une 2<sup>ème</sup> phase pratique se déroula à l'extérieur.

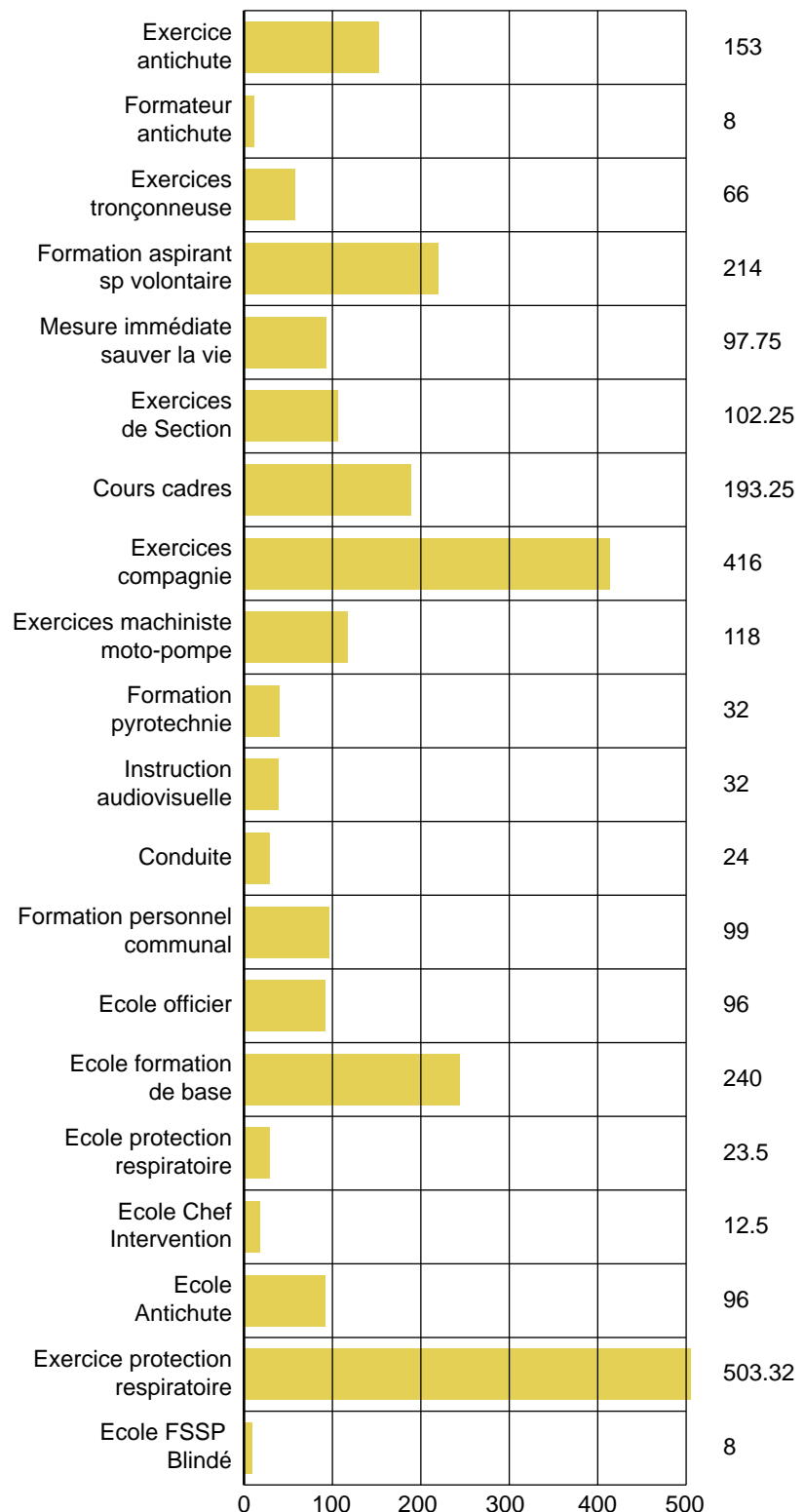
Les collaborateurs ont pu comprendre comment intervenir avec différents extincteurs en fonction de la nature du feu et ils ont pu notamment éteindre un feu d'huile de cuisson.

**Gardes de préservation**

Vu les nombreuses locations de salles de spectacle qui nécessitent la présence des sapeurs-pompiers, les gardes de préservations sont importantes. La mission principale de la garde est de contrôler les moyens de défense incendie, les sorties de secours et les accès des véhicules de secours. En cas de sinistre, le chef de garde alarme immédiatement le 118 et intervient avec les moyens à disposition.

**Visite de la caserne**

Suite à de nombreuses demandes des crèches meyrinoises pour visiter la caserne, ce sont 80 enfants qui ont pu découvrir la passion qui anime les sapeurs-pompiers volontaires de Meyrin. Lors de ces visites, ils ont découvert le musée avec son matériel ancien et actuel, manipuler la lance incendie, prendre place dans les véhicules, visionner le film des sapeurs de Meyrin et partager le goûter avec les sapeurs présents. Ils sont repartis avec les yeux pleins de rêves et un jour, peut-être, deviendront-ils pompiers.

**RÉSUMÉ DES COURS ET EXERCICES 2014****Heures globales d'instruction 2014**

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

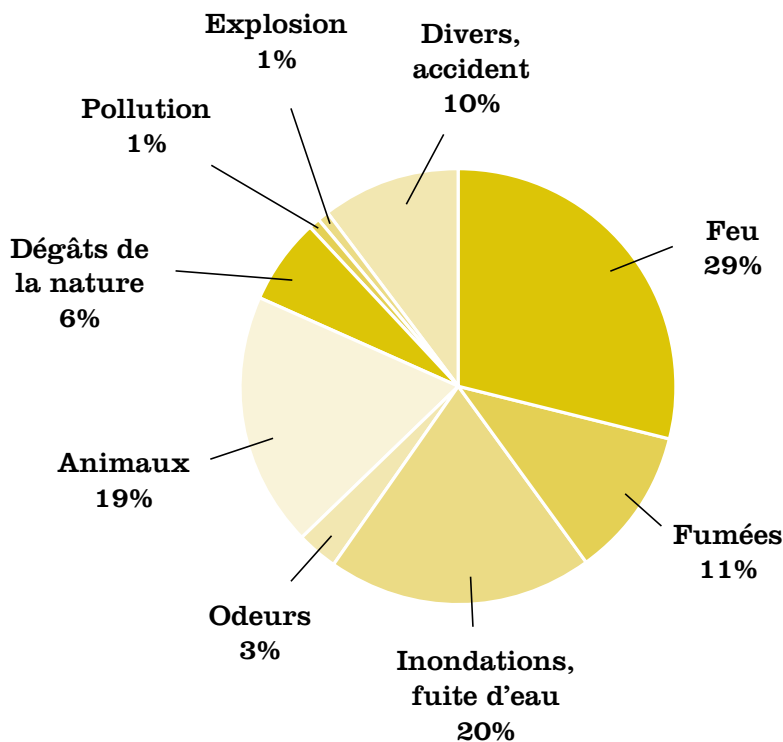
**Interventions**

Le nombre d'interventions reste stable mais un nouveau critère est apparu dans notre statistique, **explosion-bâtiment**. En effet, une bombonne de spray surchauffée a provoqué une explosion, heureusement, sans blesser personne, mais causant des dégâts matériels importants. Les locataires ont eu la peur de leur vie, le souffle de l'explosion a détruit le mur de leur salle de bain.

**PERSPECTIVES 2015-2016**

L'entrée en vigueur du nouveau règlement 2015 des sapeurs-pompiers tend à responsabiliser de plus en plus les sapeurs sur le terrain. Ce qui veut dire que l'encadrement doit et devra être encore plus attentif lors des instructions. Les gestes de base ainsi que les manipulations des engins devront être entraînés et répétés afin que les sapeurs et les cadres puissent, lors d'intervention, travailler en toute sécurité et rapidité pour secourir avec efficacité la population meyrinoise.

**RÉPARTITIONS DES INTERVENTIONS EN 2014**



© Laurent Barlier





# POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Votre police municipale a poursuivi son développement stratégique en travaillant dans une logique de visibilité et de proximité. Par ses actions et implications quotidiennes dans le tissu meyrinois, elle a la volonté de contribuer à améliorer la qualité de vie de la population présente à Meyrin. L'occupation régulière et soutenue de l'espace public par les agents donne dans les quartiers de notre commune une appartenance naturelle et légitime à arpenter les rues lors des patrouilles pédestres ou cyclistes.

## Création d'un service du stationnement et du domaine public

2014 a été l'année de la mise en application de la politique de stationnement voulue par le Conseil municipal. En plus de la création des zones de stationnement bleues-macaron, il a fallu créer une entité qui puisse veiller au contrôle de ces nouvelles dispositions en engageant du personnel spécialement affecté. Lors de la création de ce service, l'administration a également mené une réflexion sur les tâches complémentaires que pourraient accomplir ces futurs collaborateurs et qui déchargeraient l'activité des agents de la police municipale. Il a ainsi été donné une dimension d'agent du domaine public aux contrôleurs du stationnement en leur permettant, à court terme, d'accomplir des fonctions d'aide de police lors des manifestations, de veiller à la pose et dépose des radars préventifs, d'effectuer des comptages et des relevés de véhicules lors de réservations de stationnement (manifestations, déménagements), contrôle du marché et, à moyen et long terme, lutter contre l'affichage sauvage et participer à des actions de prévention en lien avec l'occupation de l'espace public.

## Mise en place d'un pool accueil et réception

L'été 2014 a été révélateur d'une faiblesse au niveau de la réception de la mairie. Le personnel peu nombreux pendant cette période estivale et différents concours de circonstances ont fait ressortir les difficultés à remplacer les collaboratrices absentes. Devant ce constat, à l'automne une réorganisation de l'accueil et de la réception a eu lieu. Des modifications dans l'agencement, une nouvelle répartition des tâches aux guichets et l'accroissement de la polyvalence du personnel dédié à cette fonction ont permis de donner un nouveau dynamisme à cet espace important de la mairie.

## PREVENTION

### Appels à la vigilance

Les campagnes de prévention pour prévenir les cambriolages, effectuées conjointement par la gendarmerie et les polices municipales, dont celle de Meyrin, ont porté leurs fruits. En effet, en 2014, il a été recensé une déclinaison non négligeable du nombre de ces méfaits sur le canton.

Une soirée organisée conjointement par les polices municipale et cantonale, nommée « GE\_veille », s'est déroulée à l'aula de la mairie. Cette année, en plus des messages de prévention en lien avec les cambriolages, l'accent a été porté sur les différents vols dont sont victimes les personnes (vol à l'astuce, vol à l'arraché, faux neveux, etc.).

L'action communale « Prévention cambriolages », a eu lieu en avril durant quinze jours. Elle a conduit les agents de la police municipale à rencontrer les habitants du quartier des Champs-Fréchets. En premier lieu, les agents ont contacté les concierges et ont glissé des avis de passage dans les boîtes aux lettres des habitants. Au cours des entrevues, que de nombreux habitants ont sollicitées, une confiance réciproque s'est renforcée.

### « Génération vélo »

#### une après-midi en partage

La manifestation « Génération vélo », deuxième du genre, s'est déroulée l'après-midi du samedi 24 mai, sur la place des Cinq-Continents en colla-





© Laurent Barlier

boration avec le service des aînés et du préposé à la mobilité du service de l'urbanisme. C'est un rassemblement intergénérationnel auquel toute la population est conviée. De multiples attractions, ainsi que des stands d'animation en relation avec la petite reine, conventionnelle ou électrique, ont contribué à relever d'agréables moments de convivialité.

Encadrée par la police municipale, la fête a commencé par une balade à bicyclette, impliquant l'ensemble des participants, dont le but était de pédaler vers la découverte des nombreuses pistes et bandes cyclables de la Commune. En amont, la brigade d'éducation routière a dressé un circuit à l'image de la voie publique. Et, sous l'œil avisé de nos collègues gendarmes, les enfants à vélo, s'initiaient prudemment, aux règles régissant la circulation routière. Devant le succès de cette manifestation, elle sera reconduite en 2015.

### **TRANQUILLITE, SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE**

#### **De nouvelles compétences dévolues à la police municipale**

De nouvelles prérogatives, à la fois policières et judiciaires, ont été attribuées aux agents de police municipale du Canton. Ces derniers sont désormais compétents pour faire appliquer les lois suivantes: Loi sur les stupéfiants (consommation et détention); Loi sur les armes (saisies d'armes prohibées); Loi sur les étrangers (séjour illégal, travail au noir – en fautes concomitantes); Loi sur la circulation routière (mise en danger, alcoolémie, saisie du permis de conduire).

#### **Ramassages des objets encombrants**

Le ramassage des objets encombrants est gratuit. Il est facilité et assuré toute l'année par le service de l'environnement. Bien que cette prestation soit accessible à tous les foyers meyrinois, une minorité de personnes est encore

tentée d'abandonner indûment sur la voie publique, ses vieilleries superflues. En agissant de la sorte, ces personnes contreviennent à la réglementation communale en vigueur et de ce fait elles s'exposent à des poursuites. Une vingtaine de procédures ont été instruites dans ce domaine.

#### **Gestion des déchets ménagers et autres**

Les infractions à la loi sur la gestion des déchets sont sanctionnées assidûment depuis deux ans. Bien que la toute grande majorité des ménages meyrinois trient leurs déchets, le compost compris, et qu'une nette amélioration se soit fait ressentir d'une année à l'autre, il n'en demeure pas moins que les collaborateurs du service de l'environnement, constatent encore trop de négligences. Ils découvrent, entre autres, dans l'enceinte ou à proximité des éco-points, des sacs déposés à côté des conteneurs. Parfois, leur contenu n'est pas correcte-

ment trié, mais déversé tel quel, par le consommateur, dans les réceptacles qui ne sont pas prévus pour cette catégorie de détrit. En agissant de la sorte, habitants ou parfois non-résidents, souillent le contenu qui a été déjà déversé dans ces contenants. Malgré les facilités mises en place par la Commune et les séances d'informations organisées en collaboration avec le service de l'environnement, une cinquantaine de poursuites ont été diligentées envers des contrevenants.

#### **CONTRAT LOCAL DE SECURITE (CLS)**

Le contrat local de sécurité, conclu en septembre 2013 entre le Conseiller administratif en charge de la sécurité et le Chef du Département de la sécurité et de l'économie, a permis de mettre en place un certain nombre d'actions policières conjointes (police municipale et police cantonale). Elles se sont déployées sur les trois axes suivants: la lutte contre les cambriolages et l'ensemble des vols, les troubles et la tranquillité publique, ainsi que les infractions à la loi sur la circulation routière. En fonction de problèmes identifiés, la police municipale et la police cantonale mettent en place des actions conjointes et concertées. Les dernières actions de ce genre faisaient suite à une vague de cambriolages sur un secteur limitrophe de la Commune et à une occupation dérangeante d'un groupe d'individus près d'une école.



# PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle et entretient le matériel et les constructions et assure une permanence 24h sur 24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et sa-maritains).

## CONSTRUCTIONS ET ABRIS

### Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin. En 2014, la construction de Bellavista a été louée 108 jours et la construction de la Gолette a été louée 273 jours.

### Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

### Contrôle des abris privés

Il y a 652 abris pour la population dans le groupement et 58 ont été contrôlés en 2014 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

### Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abris 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2014.

## MISE À DISPOSITION

### Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

### Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 54 jours aux sociétés communales en 2014.

## SERVICE À LA POPULATION

### Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- » hébergement de la population ;
- » encadrement de la population ;
- » déclenchement de l'alarme par sirène ;
- » mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- » ravitaillement.

### Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

### Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2014, il y a eu 1'042 jours de cours accomplis :

- » 6 séances d'état-major = 63 jours
- » 8 cours de cadres = 82 jours
- » 11 cours de répétitions = 585 jours
- » 15 cours d'aide au profit de la collectivité = 312 jours

Des astreints aux services: assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports, ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 5 février 2014, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG.

La protection civile de Meyrin-Mandement a été engagée pour participer à la sécurisation des manifestations suivantes :

- » 3 mai : 100 ans Meyrin FC
- » 22 juin : Classique Genevoise
- » 19 et 20 juillet : Triathlon
- » 1<sup>er</sup> août : Fête nationale
- » 3 août : Slow Up
- » 11 et 12 octobre : Run Evasion Rhône
- » 18 au 19 octobre : Course de côte de Verbois
- » 2 novembre : entraînement de la course de l'Escalade
- » 29 novembre : Foulées automnales
- » 5 et 6 décembre : Téléthon
- » 6 décembre : Course de l'Escalade

Cette année le service de l'appui a été engagé pour la création du nouveau centre nature de Pronatura à Granges-Malval en démontant plusieurs bâtiments et fondations du 17 au 21 mars et du 15 au 19 septembre, il a aussi participé aux journées de don du sang en collaboration avec les Samaritains.

Le 20 juin, la protection civile de Meyrin-Mandement a organisé toute la mise en place, le service et le repas pour la journée prévention canicule.

Le 17 septembre, la protection civile a invité les aînés de la commune de Meyrin pour un repas et une visite des travaux qu'elle a effectués ainsi que pour une présentation du nouveau centre nature au vallon de l'Allondon à Granges-Malval.

#### **Plan canicule**

La protection civile de Meyrin-Mandement participe à la finalisation du plan canicule avec les services des aînés et de la police municipale. Le dispositif de distribution d'eau, qui serait mis en place en cas du déclenchement plan canicule, a été testé lors d'un exercice.

#### **Gestion des astreints de la PC**

Le logiciel « Gaspers » a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2014 est de 223 avec une montée en puissance de 321 astreints supplémentaires en réserve.

#### **Prestations internes**

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie. Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.





Installations solaires sur la patinoire et le boulodrome



# URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ENERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

2014 fut une année particulièrement chargée pour le service urbanisme travaux publics et énergie (UTE). Le futur écoquartier des Vergers a vu une étape importante se réaliser avec le début des travaux de constructions des parkings souterrains puis des premiers immeubles d'habitation. Le lac des Vernes devient maintenant également un projet concret avec la relance des soumissions publiques et la votation des crédits nécessaires à sa réalisation. La rénovation du Jardin alpin a également été lancée ainsi que de nombreux projets à découvrir ou redécouvrir dans la suite de ce compte rendu d'activité.

Le travail de l'UTE a également permis à Meyrin d'obtenir la distinction « European Energy Award Gold » récompensant ainsi les efforts d'économies d'énergie de la Commune sur l'ensemble de son territoire. Les actions menées dans ce domaine sont également détaillées ci-dessous.

Enfn, un effort important a été mené sur les espaces publics, l'assainissement et la mobilité au sein de la Commune.

## BÂTIMENTS

### Espace de vie infantine sur le site de Monthoux

Bien qu'un espace de vie infantine soit prévu dans le quartier des Vergers, il était indispensable, au vu de la liste d'attente importante, de planifier une autre structure pour répondre, en partie, aux très nombreuses demandes insatisfaites. Excepté la petite structure privée de la Framboise, située dans le village, il n'y a pas d'infrastructure dédiée à la petite enfance du côté ouest de la route de Meyrin.

Une délibération permettant de rechercher un site à l'ouest de Meyrin a été déposée en 2011 (délibération n°2011-41a). Elle a été acceptée le 31 janvier 2012 à l'unanimité. Plusieurs sites ont été analysés (Caillat 1, Ferme de la Planche, Monthoux). Le site de Monthoux ayant été retenu, un crédit d'étude spécifique (délibération n°2013-13) d'un montant de CHF 235'000.- a été voté à l'unanimité le 16 avril 2013. Ce crédit d'étude était destiné à la conception d'un bâtiment modulaire abritant un nouvel espace de vie infantine.

Moins d'un an après ce crédit, soit le 11 mars 2014, la délibération n°2014-01a relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 6'566'488.- destiné à la construction du bâtiment modulaire abritant le nouvel EVE sur le site de Monthoux, parcelle n°14'227 a été adoptée à une large majorité (28 oui, 1 non, 1 abstention).

Cette réalisation soulage partiellement la liste d'attente faisant état en décembre 2013 de 242 demandes de places dans les institutions de la petite enfance.

La proposition d'un bâtiment modulaire a été retenue pour sa rapidité d'exécution. L'utilisation d'éléments préfabriqués en série génère un gain de temps dans la construction et la mise en œuvre.

Cette solution constructive permet d'ouvrir l'institution au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 et d'accueillir provisoirement les enfants de l'EVE des Boudines pendant la rénovation de leur institution, (le début des travaux est prévu au début de l'année 2015).

La nouvelle institution a été dimensionnée pour offrir 90 places d'accueil en crèche, réparties sur 6 groupes de 15. Elle est pourvue d'une cuisine de production pouvant confectionner 200 repas par jour, de façon à pouvoir approvisionner, à l'avenir, un autre EVE.

### Eve Cité Parc

Le bâtiment de la crèche des Boudines ne répondait plus aux normes fonctionnelles en matière d'accueil de la petite enfance, que ce soit au niveau dimensionnel, ergonomique ou d'éclairage. A titre d'exemple, chaque groupe de 15 enfants vivait, mangeait et dormait dans une même pièce.

En 2008, le service d'évaluation des lieux de placement a exigé une diminution d'accueil de 90 à 82 places par jour.

Le bâtiment souffrait par ailleurs d'une obsolescence technique en raison d'une insuffisance d'isolation des façades et des toitures, provoquant des déperditions thermiques considérables en hiver et des surchauffes en été. Depuis 1987, le bâtiment n'a fait l'objet d'aucuns travaux de rénovation. C'est dans un but de rationalité et de synergie entre les équipes éducatives qu'il a été envisagé de déplacer la garderie de l'Arc-en-Ciel dans le nouveau bâtiment des Boudines en créant une « maison de l'enfance » au centre de la Cité, réunissant crèche et garderie dans un même lieu. Il a été décidé de créer cette nouvelle institution à l'emplacement de l'ancienne crèche.

Ce regroupement a comme objectif de diminuer les frais de fonctionnement par une utilisation commune et plus fonctionnelle de certains locaux de service et de locaux polyvalents comme la buanderie ou la salle de réunion.





© Devanthéry &amp; Lamunière et Lopes &amp; Perinet

EVE Cité Parc



Le programme comprend des locaux d'accueil pour un Espace de Vie Infantile permettant d'accueillir 90 enfants par jour, de 7h00 à 18h30. La partie garderie permettra, quant à elle, d'accueillir 120 enfants par jour, 60 le matin et 60 autres l'après-midi.

L'institution « EVE Cité-Parc » accueillera également la consultation parents-enfants tous les mardis par les infirmières de l'IMAD telle qu'elle est déjà proposée à l'Arc-en-Ciel. Le « Dépannage-bébés », prestation originale et unique dans le Canton permettant aux familles de faire garder ponctuellement leur enfant, sera aussi proposée dans ce bâtiment. L'EVE Cité-Parc accueillera également le lieu de rencontre parents-enfants appelé « La Marelle », proposé actuellement par l'Arc-en-Ciel avec le soutien du Bureau d'intégration cantonal.

Un crédit d'étude pour un montant de CHF 995'000.- en vue de l'extension de la crèche des Boudines a été accepté par 28 oui et 1 abstention le 31 janvier 2012 (délibération n° 2011-45a).

En 2013, l'étude a été menée et le crédit de réalisation a été accepté le 16 décembre 2014 par 27 oui et 1 abstention.

Ce projet est dû au pool Devanthéry & Lamunière et Lopes & Perinet, sélectionné par une procédure de mandat

d'études parallèles (MEP) en deux tours entre juin 2012 et janvier 2013.

Le projet prévoit la démolition de la crèche des Boudines et la création d'un nouveau bâtiment indépendant, orienté nord-ouest / sud-ouest, se développant sur 4 demi-niveaux.

Le montant voté de CHF 12'945'750.- permettra dès le début 2015 la démolition de la crèche actuelle des Boudines et la reconstruction de l'Espace de vie infantile (EVE) Cité-Parc. La livraison de ce bâtiment est prévue à l'horizon 2016.

Les enfants accueillis dans la crèche des Boudines seront déplacés au début du mois de janvier 2015, une fois l'Eve de Monthoux achevé.

#### Jardin Robinson

Voilà déjà près de 15 ans que la Commune cherche à réhabiliter le Jardin Robinson. Durant ces années, différents lieux ont été investigués et différents projets ont été développés sans aboutir.

Plusieurs études ont été réalisées à l'emplacement actuel pour un nouveau bâtiment, avec ou sans les scouts. Par la suite, le projet a été bloqué en raison de la construction planifiée du nouveau quartier des Vergers. Plusieurs propo-

sitions d'implantations alternatives ont été déposées par voies de résolutions (nos 2009-12, 2008-27 et 09-2002).

En 2012, la décision a été prise de rénover sommairement le Jardin Robinson sur son site afin de construire en 2016 le nouveau programme définitif sur la parcelle située en dessus du Lac des Vernes.

Le 10 septembre 2013, le Conseil municipal a accepté à une large majorité (29 oui et 1 non) l'acquisition au gré à gré des parcelles nécessaires à la réalisation du Lac des Vernes (délibération n°2013-27). Cette acquisition permet depuis cette date la réalisation du Jardin Robinson en amont du Lac des Vernes.

Le nouveau site permet une implantation du bâtiment et des extérieurs de surface identique à celle utilisée actuellement. Une augmentation de la surface du terrain de 2'000 m<sup>2</sup> a été proposée en commission.

Ainsi, le Conseil municipal a accepté le 16 décembre 2014, à une large majorité (22 oui et 6 abstentions), le crédit de réalisation du Jardin Robinson pour un montant de CHF 2'390'000.-.

L'actuel bâtiment sera démolé, permettant la réalisation, dès 2016, de bâtiments de logements aux Vergers (parcelle propriété de la Commune ayant fait l'objet d'une promesse de droit de superficie à une coopérative de logements).

Le futur bâtiment aura une superficie de 205 m<sup>2</sup> chauffés et 160 m<sup>2</sup> dédiés aux animaux. Les terrains de détente extérieurs auront une superficie d'environ 5'000 m<sup>2</sup>.

Cette réalisation, prévue entre 2015 et 2016, permettra d'offrir un outil de travail répondant parfaitement à la mission du Jardin Robinson en accueillant un nombre plus important d'enfants, répondant par-là, à l'augmentation de la population de Meyrin.

### AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARC, ASSAINISSEMENT

#### Lac des Vernes

Le 10 septembre 2013, le Conseil municipal a accepté à une large majorité (29 oui et 1 non) l'acquisition au gré à gré des parcelles nécessaires à la réalisation du Lac des Vernes (délibération n°2013-27). Cette acquisition mettait fin à plusieurs années de procédures judiciaires dont l'issue était incertaine pour la Commune.

Par ailleurs, cette opération a permis l'acquisition « à l'amiable » de la parcelle n°11'749B, surplombant le lac, qui était destinée initialement à la réalisation d'un établissement cantonal pour l'enseignement « post obligatoire ».

C'est donc logiquement que le 17 juin 2014, le Conseil municipal a acquis, pour la somme de CHF 580'000.-, à une large majorité (30 oui, 1 non) la dernière parcelle manquante sur ce territoire situé entre la rue des Vernes, l'avenue Louis-Rendu et le centre sportif municipal.

La parcelle n°14'456, propriété de l'Etat de Genève, était également destinée, comme la parcelle voisine, n°11'749B à accueillir un établissement post obligatoire.

L'Etat de Genève ayant acquis cette parcelle à l'amiable pour le prix de CHF 100.-/m<sup>2</sup>, a accepté de la vendre à la Commune au même montant soit CHF 621'700.- (6'217 m<sup>2</sup> à CHF 100.-/m<sup>2</sup>).

Cette parcelle et la parcelle voisine n°14'499 (n°11'749B) permettront de stocker les terres du lac, de réaliser une aire de détente publique et un nouveau Jardin Robinson.

Concernant la réalisation du Lac des Vernes, la maîtrise foncière des terrains en 2013 a permis de relancer les soumissions publiques. Ces soumissions ont été réalisées sur la base d'un projet agrandi, compte tenu des nouvelles exigences cantonales en matière de rétention des eaux.

En 2009, le service cantonal de l'eau a demandé une protection supplémentaire du Nant d'Avril en réduisant drastiquement les débits de restitutions. Cela a provoqué une augmentation de la surface du lac d'environ 10'000 m<sup>2</sup> (15'000 à 25'000 m<sup>2</sup>). Les soumissions rentrées ont mis en évidence un coût additionnel de plus de CHF 3'000'000.- représentant les hausses du génie civil sur 10 ans ainsi que l'agrandissement précité. Pour mémoire, le crédit initial de CHF 42'385'000.- (réseau séparatif, galerie de décharge et lac) a été voté en 2004.

Ainsi, le 18 décembre 2014, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le crédit complémentaire de CHF 3'525'000.-.

#### Jardin alpin

Le Jardin alpin de Meyrin, pourvu de 3'000 espèces et variétés de plantes joue un rôle pédagogique et culturel important dans le paysage meyrinois. Il constitue une zone de détente à disposition des promeneurs et un espace pour les activités culturelles. Un parc animalier peuplé de divers oiseaux et de cinq chèvres naines animent cet espace public.

Il constitue aussi un patrimoine historique: la Villa Gras et son Jardin alpin réputé pour ses rocailles alpines et son aménagement pittoresque, est devenue propriété communale en 1960 et a servi jusqu'en 1974 comme mairie de Meyrin.

Un incendie des serres est survenu le 4 août 2010 engendrant plus de CHF 70'000.- de dégâts. La reconstruction des serres a entraîné une réflexion sur ce patrimoine communal et a identifié le Jardin alpin comme un musée vivant à ciel ouvert accessible au public tous les jours de l'année. Or, ces dernières années, 50% des espèces végétales présentes sur le site ont disparu.

Le vote à l'unanimité de la délibération n°2012-08 en mai 2012 portant sur un crédit d'étude de CHF 320'000.- a permis de lancer les études du projet de rénovation. Ces études ont abouti en mars 2014 à la dépose du crédit de construction.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 11 mars 2014, a refusé d'entrer en matière sur la délibération du crédit de construction destiné à la valorisation du Jardin alpin, le montant présenté de CHF 3'320'000.- étant jugé trop important par rapport au montant inscrit au plan des investissements.

Pour atteindre la cible financière du crédit d'étude, le projet de valorisation du Jardin alpin a dû être entièrement revu, le programme optimisé, voire abandonné de sorte à réduire les surfaces à bâtir et les aménagements extérieurs à réaliser.

La première phase, d'un montant de CHF 2'170'000.- a été acceptée par 20 oui et 7 abstentions le 18 décembre 2014. Ce crédit permettra de mettre en conformité les équipements existants et de mettre en œuvre les aménagements paysagers. On réalise ainsi les « outils » nécessaires à l'exploitation et la gestion du Jardin comme jardin botanique, soit un espace destiné à la connaissance et à la conservation de

la biodiversité, ainsi qu'à la sensibilisation d'un large public.

Les travaux prévus sont les suivants :

1. **annexe villa** : rénovation énergétique de l'enveloppe - transformation intérieure de la zone d'accueil-atelier pour le public, les vestiaires, le réfectoire, le bureau des jardiniers ;
2. **serre** : création d'une nouvelle serre avec espace de rempotage ;
3. **zone d'exploitation** : création d'une zone de subirrigation alimentée par la citerne ;
4. **hangar** : création du soubassement du hangar comportant la citerne de rétention d'eau ;
5. **chalet** : transformation légère en lieu de réunion ;
6. **parc animalier** : construction d'un nouvel abri des chèvres, création d'un nouvel enclos, construction d'un fenil, création de WC publics, suppression de la mare à canards ;
7. **rocaillies, végétation herbacée et ligneuse** : création d'un nouveau chemin et d'un écran de plantations, suppression de la roseraie et création d'un jardin des senteurs ;
8. **accès et clôtures** : fermeture nocturne du site en complétant la clôture actuelle, réduction du nombre d'entrées (quatre entrées au lieu de sept).

La 2<sup>ème</sup> phase permettra de compléter les équipements d'exploitation et les éléments du projet paysager abandonnés en phase 1 pour des raisons financières.

Cette phase prévoit :

- » la reconstruction de la verrière (vitrage triple) en espace d'accueil-atelier ;

- » la création d'une zone de stockage pour les matériaux organiques issus de l'exploitation ;
- » le remplacement des différents revêtements de sols existants de la zone exploitation par du bitume ;
- » le remplacement des clôtures en treillis par une nouvelle clôture complétant l'ancienne ;
- » la construction du couvert du hangar en bois servant à abriter les machines et outils ;
- » le remplacement du bitume des chemins de rocaillies par un matériau drainant.

Le planning des travaux prévoit le démarrage du chantier en septembre 2015, sous réserve de l'obtention de l'autorisation de construire. La fin du chantier est prévue pour l'été 2016.

## AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS

### Grand projet ZIMEYSAVER

La commune de Meyrin se montre extrêmement attentive au devenir des zones industrielles. Cette attention a d'ailleurs été largement relayée par le Conseil municipal. Ce dernier a décidé à l'unanimité, dans sa séance du 13 décembre 2011, de préavisier défavorablement le projet de plan directeur cantonal Genève 2030 en raison notamment du devenir du secteur des zones industrielles. Le Conseil administratif, le Conseil municipal et le service de l'urbanisme communal refusaient que les zones industrielles de la région deviennent un portail logistique pour les activités industrielles issues du PAV (stockage, logistique, etc.).

L'absence d'instruments de planification pénalisait l'avancement de tous les dossiers sur le terrain. Cette situation générerait de graves problèmes de coordination entre la Commune, l'Etat,

la Fondation pour les terrains industriels (FTI) et les entreprises privées, qui s'avéraient extrêmement problématiques pour les futurs aménagements des zones industrielles.

En 2013, le Grand Projet a donné naissance à un Plan Guide, lequel définit la planification générale en matière d'urbanisme, reprenant la totalité du territoire industriel.

En 2013, le Conseil d'Etat a constitué une cellule de suivi et d'évaluation chargée d'assurer la mise en œuvre du règlement sur les activités admissibles en zone industrielle ou de développement industriel, respectivement en zone de développement d'activités mixtes, adopté le 21 août 2014.

Cette cellule est composée de représentants de l'office de l'urbanisme, de la Fondation pour les terrains industriels, de la direction générale des affaires économiques, du service d'impact sur l'environnement et de la direction générale de la mobilité. La direction de cette entité incombe conjointement à la FTI et à la direction de la planification directrice cantonale et régionale de l'office de l'urbanisme. En 2014, le Plan Guide a été adopté, deux plans directeurs de zones industrielles ont été finalisés et lancés en enquêtes techniques (ZIBAT et ZIMOGA). Le périmètre de la zone d'activités mixtes (ZDAM) a été définitivement désigné.

Rappelons que le nouveau règlement sur les activités admissibles en zone industrielle ou de développement industriel, respectivement en zone de développement d'activités mixtes (ZDAM), permet la mise en œuvre de zones ZDAM comprenant au minimum 60% d'activités secondaires

(industrie et artisanat) et au maximum 40% affectées au secteur tertiaire. Ces nouvelles dispositions offrent un nouvel outil de pilotage des zones industrielles. L'objectif est d'offrir des possibilités de développement des activités secondaires à l'intérieur des zones à bâtir, dans des secteurs bien connectés aux transports en commun. Par ailleurs, la mixité proposée permet de densifier les espaces disponibles pour une meilleure utilisation du foncier, de favoriser, par la verticalité, la complémentarité des espaces d'activités entre les secteurs secondaires et tertiaires.

#### Grand Projet Meyrin-Vernier-Aéroport (GPMVA)

Le Grand Projet Vernier - Meyrin - Aéroport (anciennement Tête GVA - Casai - Aéroport) constitue un territoire stratégique sur la partie sud-ouest de l'aéroport de Genève et contribuera à accueillir de nouveaux logements et activités tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Ce projet s'inscrit dans la suite du projet du « Cercle de l'Innovation » et participe ainsi à la dynamique transfrontalière et constitue l'une des adresses du Cercle de l'Innovation. En prolongement avec le Pays de Gex, il forme la façade internationale de Genève.

Le périmètre du projet représente un territoire de 180 hectares de part et d'autre de l'autoroute, situé sur les communes de Vernier et de Meyrin. En ce qui concerne spécifiquement la commune de Meyrin, le périmètre comprend notamment :

- » l'avenue Louis-Casai ;
- » le secteur Pré-Bois ;
- » la route de Pré-Bois jusqu'à sa connexion avec la route de Vernier ;

- » le quartier de Blandonnet ;
- » le secteur de Cointrin Ouest et Est.

En 2014, le Comité de pilotage a validé les priorités de développement du GPVMA à l'horizon 2020, parmi lesquelles figurent les secteurs de Cointrin Ouest et Cointrin Est. Ces deux secteurs font l'objet des procédures de modifications de zones suivantes :

- » Cointrin Ouest: MZ 29'508, potentiel PDCn de 632 logements, initiée en 2005, préavis du Conseil municipal en 2011 puis mise en pause en 2012.
- » Cointrin Est: MZ 29'568, potentiel PDCn de 626 logements, initiée en 2006, enquête technique réalisée en 2006 puis mise en pause en 2012.

Il a été convenu de relancer ces deux procédures à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2015, l'image directrice du développement ayant été validée par le COPIL. Pour ce faire, l'élaboration et la localisation d'un programme d'équipements publics communaux est nécessaire et fera l'objet, début 2015, d'un projet particulier.

#### ÉNERGIE

##### Label Cité de l'énergie

##### «European Energy Award Gold»

Le réaudit réalisé dans le courant de l'année 2014 dans le cadre du processus Cité de l'énergie a permis à la ville de Meyrin d'obtenir la distinction « European Energy Award Gold ». Cette récompense est octroyée aux collectivités ayant mis en œuvre au moins 75% des mesures prévues par le catalogue Cité de l'énergie. Ce label vient récompenser les efforts réalisés par la Commune depuis de nombreuses années, autant pour les bâtiments et équipements communaux que pour les projets et réalisations concernant l'ensemble du territoire communal.



Ce label a été officiellement remis aux autorités meyrinoises le 13 novembre 2014 par l'association Cité de l'énergie. A cette occasion, une exposition a été présentée, d'abord au Forum Meyrin, puis dans le hall du Centre commercial.



#### Consommation énergétique des bâtiments et équipements communaux

L'année 2014 en Suisse a été la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Le premier semestre a été extrêmement doux, alors que la période estivale a été pluvieuse, fraîche et très peu ensoleillée suivie d'un automne très clément. Ce climat a conduit à un net recul des consommations d'énergie pour le chauffage, ainsi que des besoins d'eau pour l'arrosage réduits. Les effets climatiques, associés aux rénovations des bâtiments et équipement communaux ainsi qu'aux mesures d'amélioration visant à optimiser les consommations énergétiques ont entraîné une forte diminution de la consommation d'énergie, principalement celles en lien avec le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Cette diminution a encore été accentuée par l'absence de consommation à l'école des Boudines, actuellement en travaux.

Au niveau des coûts consacrés à l'achat d'énergie et d'eau, ces derniers



© LargeNetwork



© Georges-Henri Cazal

ont également passablement diminué en 2014 (-18% par rapport à 2013), pour les raisons exposées précédemment mais également suite à la baisse des coûts du mazout, entraînant avec lui le prix du gaz et de la chaleur à distance à la baisse.

#### Chauffage à distance CAD-Lignon

Le gros des travaux de raccordement des immeubles meyrinois au réseau de chauffage à distance est maintenant terminé. Ce projet a connu un franc succès, puisque la grande majorité des propriétaires d'immeubles à Meyrin a opté pour cette solution (voir plan ci-après). En 2014, environ 70%

Consommation des bâtiments et équipements communaux

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Mazout</b>	<i>kWh</i>	5'295'503	4'713'010	4'945'732	2'660'402	3'116'869	2'625'611	1'599'296
<b>Gaz</b>	<i>kWh</i>	5'327'667	5'377'078	6'171'334	5'148'322	5'315'696	5'049'390	3'567'965
<b>CAD</b>	<i>kWh</i>	-	-	974'000	2'473'587	2'747'531	2'810'513	2'735'000
<b>Total chaleur</b>	<i>kWh</i>	10'623'170	10'090'088	12'091'066	10'282'311	11'180'096	10'485'514	8'002'261
<b>Electricité (hors EP*)</b>	<i>kWh</i>	3'656'023	4'089'690	4'272'222	4'263'248	4'472'324	4'259'627	4'108'231
<b>Eclairage public</b>	<i>kWh</i>	905'102	896'294	853'137	866'791	884'021	796'594	796'848
<b>Total électricité</b>	<i>kWh</i>	4'561'125	4'985'984	5'125'359	5'130'039	5'356'345	5'056'221	4'905'079
<b>Eau</b>	<i>m3</i>	126'495	131'771	118'165	140'046	130'539	124'722	91'610
<b>Degré-jours</b>	-	2'965	2'827	3'217	2'673	2'936	3'162	2'429

EP: Eclairage public

Coût des énergies pour les bâtiments et équipements communaux

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Mazout</b>	<i>CHF</i>	409'166	411'141	378'252	255'414	322'980	249'858	146'933
<b>Gaz</b>	<i>CHF</i>	500'306	468'346	509'427	422'797	497'365	464'730	371'184
<b>CAD</b>	<i>CHF</i>	-	-	132'021	318'248	316'076	410'220	399'157
<b>Total chaleur</b>	<i>CHF</i>	909'472	879'486	1'019'700	996'459	1'136'421	1'124'808	917'273
<b>Electricité (hors EP*)</b>	<i>CHF</i>	882'509	1'063'369	992'330	1'130'090	996'015	1'026'280	840'403
<b>Eclairage public</b>	<i>CHF</i>	137'679	158'666	146'449	145'796	140'600	126'366	126'855
<b>Total électricité</b>	<i>CHF</i>	1'020'188	1'222'035	1'138'779	1'275'886	1'136'615	1'152'646	967'258
<b>Eau</b>	<i>CHF</i>	499'714	543'556	499'846	596'344	555'934	508'126	407'110
<b>Total</b>	<i>CHF</i>	2'429'374	2'645'077	2'658'325	2'868'689	2'828'970	2'785'580	2'291'642

EP: Eclairage public

de la chaleur délivrée par ce réseau provient de la centrale à gaz naturel du Lignon, le solde, soit 30%, est produit à l'usine d'incinération des Cheneviers et distribué à Meyrin via la liaison des réseaux CAD-Lignon / CADIOM réalisée en 2012.

Pour les bâtiments communaux, cette solution a été mise en œuvre depuis 2010 au niveau de la Mairie, du Forum Meyrin, des écoles de Livron, de Meyrin-Village et de Bellavista II. En 2014, l'école des Boudines ainsi que le nouvel EVE Monthoux ont été raccordés au réseau de chaleur dans le cadre de ces deux chantiers. Le potentiel restant se situe au niveau du centre sportif des Vergers (prévu en 2016), ainsi qu'à l'école des Champs-Fréchets, au Centre de Voirie et Horticole et l'école de la Golette. Pour ces trois sites, l'opportunité de raccorder ces bâtiments au réseau de chaleur ainsi que la planification de ces travaux restent à vérifier.

#### Installations solaires sur les bâtiments communaux

Plusieurs installations solaires ont été déployées en 2014 sur les toitures des bâtiments communaux. Le Conseil municipal a ainsi voté un crédit de CHF 600'000.- (D-2014-08a) pour équiper la toiture de la patinoire intérieure d'une surface de 1'650 m<sup>2</sup> de capteurs solaires photovoltaïques, pour une puissance de 262 kWc. Une installation de 30 kWc (185 m<sup>2</sup>) a été installée sur la toiture de l'école de la Golette (D-2014-07a, CHF 110'000.), ainsi qu'une petite installation de 6 kWc sur la laiterie de Mategnin. Dans le cadre de la rénovation des vestiaires du stade des Arbères, des capteurs solaires thermiques ont été installés sur les toitures des deux pavillons pour le préchauffage de l'eau chaude

sanitaire. Enfin, l'installation solaire des Boudines, qui n'appartient pas à la Commune mais à un tiers-investisseur, a été déplacée sur la toiture du Boulodrome.

#### Eclairage public

La campagne d'assainissement des anciens luminaires d'éclairage public se poursuit dans le cadre de l'obligation légale de supprimer l'ensemble des sources à vapeur de mercure d'ici 2015. Une demande de crédit a été présentée devant le Conseil municipal, concernant le secteur situé aux alentours du Centre commercial (Meyrin-Parc, Forum Meyrin, école des Boudines) ainsi que pour divers parcs et promenades. Le crédit (D-2014-09a) a été voté pour un montant de CHF 826'000.- et les travaux ont débuté au mois d'octobre. Le montant élevé de ces travaux s'explique en partie par la rénovation de l'ensemble du réseau électrique d'alimentation des candélabres d'éclairage public dans le secteur de Meyrin-Parc / centre commercial.

Les sources lumineuses à vapeur de mercure équipaient en 2009 environ 550 points lumineux. Ce nombre a été ramené à environ 100 unités en 2014 et ces derniers feront l'objet d'une prochaine campagne d'assainissement.

#### Fonds communal énergie

Mis en place en 2011, le Fonds communal énergie soutient des actions dans le domaine de l'efficacité énergétique, de l'utilisation des énergies renouvelables et dans la promotion d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement. En 2014, les actions suivantes ont pu bénéficier d'un soutien financier:

#### » Opération éco-sociale

##### « Golette-Gilbert, nouvelle lumière »

Cette deuxième opération sur sol meyrinois fait suite à l'opération « Bellavista, nouvelle lumière » réalisée en 2011 durant laquelle 930 appartements avaient reçu la visite d'un ambassadeur éco21. Durant ces visites, du matériel permettant de réduire la consommation d'énergie est gratuitement installé dans les logements. Par exemple, des ampoules LED ou des blocs multiprises avec interrupteurs déportés. Les locataires sont également sensibilisés aux éco-gestes à la maison, qui permettent de réduire la facture énergétique. Cette deuxième opération à Meyrin a concerné 519 appartements dans le quartier rue de la Golette / rue Gilbert. Le Fonds énergie a contribué à hauteur de CHF 55'350.- au financement de cette opération.

#### » Robin des Watts,

##### école des Champs-Fréchets

Soutien à hauteur de CHF 10'500.- pour la 4<sup>ème</sup> opération Robin des Watts à Meyrin, dans l'établissement scolaire des Champs-Fréchets. Ce projet initie un partenariat de solidarité énergétique entre une école en Suisse et une communauté d'Amérique du Sud. L'objectif est d'investir les moyens financiers générés par des économies d'énergie réalisées ici, pour soutenir un projet permettant d'améliorer les conditions de vie d'une communauté qui ne bénéficie pas, comme nous, de l'abondance énergétique.

#### » Chaudière à pellets et capteurs solaires

Octroi d'une subvention de CHF 6'000.- à M. Philippe Patane, au nom de la co-propriété chemin

Vert 33-35-37, pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une installation à pellets et la pose de capteurs solaires thermiques en toiture.

» **Exposition Cité de l'énergie**

Octroi d'un montant de CHF 70'000.- pour la mise en place d'une exposition « Meyrin Cité de l'énergie » présentée au mois de novembre 2014 à l'occasion de l'obtention du label « European Energy Award Gold ».

» **Eclairage public autonome**

Octroi d'un montant de CHF 22'215.- à la société Clean Fizz SA pour la mise en place de trois prototypes de lampadaires d'éclairage public alimentés par des cellules solaires photovoltaïques et des batteries de nouvelle génération à charge ultra-rapide.

**URBANISME ET MOBILITÉ**

**Requêtes en autorisation de construire**

Durant l'année, 82 dossiers ont été préavisés par le CA, se répartissant de la manière suivante :

- » 14 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs) ;
- » 28 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales ;
- » 31 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.) ;
- » 9 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

**Indice d'utilisation du sol (IUS)**

Durant l'année, le Conseil municipal n'a pas été appelé à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol sur le territoire communal en rai-

son de la délégation de compétences sur le CA.

**PLQ n°29'662: cessions des parcelles nos 10'446B/10'446D/10'447C et 10'448C au domaine public communal et cessions des parcelles nos 10'446C/10'447B et 10'448B au domaine privé communal**

» La Commune a obtenu les parcelles situées (objets des DD 104'258 et 105'259) sur fonds privé du droit du chemin du Jonc et d'une partie du chemin des Sapins afin d'y réaliser des aménagements et des réseaux d'assainissement des rues. Cela permet de concrétiser les aménagements prévus sur les axes communaux.



Plan PLQ Cointrin

© Urbaplan

**Mise en œuvre du régime de stationnement en zones bleues macarons sur le domaine public communal**

Depuis la généralisation des zones bleues avec macarons dans les communes voisines de Meyrin, les « voitures-ventouses », grandes consommatrices de capacité de stationnement, se retrouvent stationnées dans les secteurs de première couronne desservis de manière efficace par les transports en commun, tel est le cas de la commune de Meyrin.

En effet, depuis l'arrivée du tram TCMC, un nombre important de pendulaires utilisent le domaine public communal comme parking d'échange

gratuit à ciel ouvert. Les administrés se plaignaient de cette situation et ont réclamé des mesures concrètes afin de pallier cette problématique.

Consciente qu'une politique de mobilité durable et au service de l'intérêt général passe par une réglementation adéquate du stationnement, la Commune a élaboré un plan directeur du stationnement. L'étude, menée en 2010-2011, a permis de définir une nouvelle politique de stationnement à l'échelle communale et d'en préciser les modalités de mise en œuvre.

La politique de stationnement initialement prévue a été partiellement remise en question suite à une pétition signée par une partie de la population suivie d'une résolution (résolution n° 2012-06a) acceptée par le Conseil municipal en septembre 2012.

En 2013, le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (UTE) a obtenu le financement nécessaire pour réaliser les principes d'un régime de zones bleues macarons et des autres régimes de stationnement annexes (horodateurs, 30 minutes, places vélos et motos) sur la Commune.

Le 1<sup>er</sup> juin 2014, ce nouveau régime de stationnement a été mis en place à Meyrin.

Le périmètre d'intervention inclut l'ensemble de la Cité et du village, ainsi que les quartiers du hameau de Mategnin, de la Citadelle et de Cointrin.

Pour les visiteurs et les client-e-s, la zone bleue limite le stationnement à 1 heure (89 minutes maximum). À noter toutefois que des places 30 minutes et/ou horodateurs ont été installés à



proximité immédiate des commerces afin d'en garantir des taux de rotation satisfaisants sur ces secteurs-clés. Les hôtes de passage ou les résidents ne bénéficiant pas de macaron et souhaitant déroger de manière exceptionnelle à la limitation du temps du stationnement à une heure peuvent se procurer un macaron multizones « Tout public » pour une demi-journée (CHF 10.-) ou une journée (CHF 20.-).

Au-delà de la redéfinition des régimes de stationnement sur voirie visant à introduire de la zone bleue avec macarons, les interventions visent la réaffectation d'une partie des places de stationnement sur rue en faveur d'autres usages (livraisons, deux roues motorisés, personnes à mobilité réduite (PMR), dépose/arrêt rapide, etc.) ainsi que le développement de l'offre destinée aux vélos (parcs à vélos, stations VLS, Mobi-Points, etc.).

Compte tenu des caractéristiques territoriales de la Commune et de la localisation des places de stationnement utilisables avec un macaron, trois zones ont été introduites: Cointrin, Cité et Village.



Plan ZBM

©Alexandre Malacorda

### Mise en œuvre de zones 30 km/h et zones de rencontres (20 km/h)

Le projet de réalisation prend en compte les besoins et les revendications découlant de trois séances

publiques que le Conseil administratif a organisé sur demande du Conseil municipal durant le mois de juin 2013 avec les habitants de chaque quartier concerné par les aménagements des zones à vitesses modérées.

Ces séances ont permis d'affiner et de consolider la démarche prônée par le Conseil municipal par le biais de la délibération D-2012-54a. Le Conseil municipal avait demandé de mettre en œuvre des aménagements légers en privilégiant les économies de moyens. Dès lors, ces aménagements proposent principalement des mesures ponctuelles, cohérentes dans l'ensemble, et judicieusement localisées.

Le projet propose des aménagements pour le traitement des portes d'entrée des zones à vitesse limitée sous la forme d'un aménagement type, commun à chacun des périmètres traités. Les portes d'entrées, obligatoires, marqueront clairement la transition entre le réseau routier et les poches modérées. Elles constitueront en outre une signalétique facilement identifiable pour les zones à vitesse limitée.

La refonte complète de l'espace public des rues concernées et la réfection des surfaces de roulement ne sont pas prévues par le crédit de réalisation. Certaines rues particulières font l'objet d'aménagements plus conséquents en raison de problèmes de sécurité manifestes. Étant donné le tissu urbain meyrinois, il est également prévu de maintenir tous les passages piétons afin de renforcer la sécurité des cheminements. Dans le but de respecter cette cible et les coûts prévus et annoncés, il a fallu opérer des choix. Certains aménagements prévus, devant initialement être inclus dans les projets de zones 30 et 20 km/h, ont été aban-

donnés car ils n'étaient pas forcément prioritaires en termes de sécurité.

Le projet porte sur l'aménagement, par quartier, des rues suivantes :

#### Meyrin-Village

- » Chemin du Bournoud ;
- » Chemin Antoine-Verchère ;
- » Chemin du Grand-Puits ;
- » Chemin Salomon-Penay ;
- » Chemin du Vieux-Bureau ;
- » Chemin Edmond-Rochat.

Le périmètre de Meyrin-Village se caractérise par la présence de plusieurs tissus bâtis à vocation résidentielle: centre historique du village, secteurs d'habitat collectif et zones de villas.

#### Quartier de la Citadelle

Les rues concernées par la zone 30 sont les suivantes :

- » Chemin de la Citadelle ;
- » Rue Robert-Adrien-Stierlin ;
- » Chemin du Marais-Long.

#### Hameau de Mategnin

Les rues concernées par la zone de rencontres (zone 20) sont les suivantes :

- » Avenue de Mategnin ;
- » Chemin du Roussillon.

#### Meyrin-Cité

Les rues concernées par la zone 30 sont les suivantes :

- » Rue de la Prulay ;
- » Rue Gilbert ;
- » Rue De-Livron ;
- » Avenue François-Besson ;
- » Avenue de Feuillasse ;
- » Rue des Boudines.

Le Conseil municipal a voté l'acceptation du crédit de réalisation début 2015.



Plan Zones 20-30

©Alexandre Malacorda

### Aménagement d'un axe de mobilité douce sur le chemin de la Bergère depuis le giratoire du Nant-d'Avril/Emma-Kammacher jusqu'au chemin André-De-Garrini

Le projet porte sur deux objets, intimement liés l'un à l'autre :

1. un crédit de réalisation d'une piste de mobilité douce entre la rue André-De-Garrini et le giratoire du Nant-d'Avril ;
2. des échanges parcellaires entre la Commune et la Fondation des terrains industriels (FTI) portant sur les rues de la Bergère et André-De-Garrini permettant de valoriser économiquement le secteur en soutenant le développement de l'important groupe Richemont.

Le projet permettra de réaliser des aménagements cyclables et piétons nécessaires aux usagers et travailleurs du secteur industriel, mais également de rendre possible le rapprochement, sur le même site, d'un immense projet immobilier qui permettra d'accueillir plus de 500 emplois à Meyrin.

L'aménagement proposé dans le cadre de cette demande d'autorisation de construire a pour but de finaliser un itinéraire sécurisé entre la gare ZIMEYSA et Meyrin-Village et s'inscrit dans une démarche active voulue par

les autorités meyrinoises de renforcer les liaisons douces entre le parc industriel de la ZIMEYSAVER et le reste du territoire communal (délibération 2012-51b).

Le projet porte sur la réalisation du second volet de l'itinéraire de mobilité douce. Le premier volet a été réalisé par la Commune en 2014 entre le chemin Salomon-Peney et la rue Emma-Kammacher.



Axe mobilité douce

©Alexandre Malacorda

### Résolution afin d'améliorer le tracé de la ligne 57 avec effet immédiat puis de la même ligne 57 ou de la ligne O de manière durable afin de permettre une desserte adéquate du bus à la gare de Meyrin

En décembre 2013, la Direction générale des transports (DGT) et les transports publics genevois (TPG) modifiaient le parcours de la ligne 57. Le nouveau tracé de cette ligne parcourt le territoire communal dans le sens inverse de celui prévu initialement dans les secteurs de Meyrin et de la ZIMEYSA.

Ce nouveau tracé présente l'avantage d'offrir un gain de temps entre Meyrin-Cité et l'aéroport, une nouvelle liaison entre Meyrin et Vernier, une meilleure coordination de passage avec la ligne Y (toutes deux à 15 minutes aux heures de pointe), la suppression de la desserte de la ZIMEYSA hors des heures de travail et des possibilités ultérieures de prolongement et d'amélioration de la desserte.

Toutefois, des désavantages ont été identifiés, soit une baisse de l'offre directe entre les arrêts «Aéroport» et «ZIMEYSA» (partiellement reprise par la ligne Y) en adéquation avec la demande, une baisse de la cadence (de 10 à 15 minutes), et la suppression des arrêts «Voituriers» et «Gare de Meyrin».

Une pétition, lancée le 13 janvier 2014, demandant le rétablissement d'un arrêt de bus à la gare de Meyrin a récolté 60 signatures. Cette dernière, signée par des personnes âgées, des familles et des employés des petites entreprises environnantes démontre que de nombreuses personnes sont impactées par la suppression de l'arrêt «Gare de Meyrin».

Le Conseil municipal, dans sa séance du 17 juin 2014, a décidé de demander au Conseil administratif d'intervenir auprès du chef du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) afin d'améliorer le tracé de la ligne 57 avec effet immédiat puis de la ligne 57 ou de la ligne O de manière durable afin de permettre une desserte adéquate du bus à la gare de Meyrin. La DGT n'est à ce jour pas entrée en matière.

**AFFAIRES DOMANIALES****Droits de préemption**

La Commune a été interpellée à 19 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement. Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

**Tableaux de mutation**

Dans l'année, aucun tableau de mutation n'a été officialisé.

**Acquisition de la parcelle n° 14'453B au 2, chemin des Arbères (propriété Uldry)**

Le 15 mars 2011, le Conseil municipal a acquis, à une large majorité, la parcelle n° 14'235, d'une surface de 2'367 m<sup>2</sup> située au 13, avenue de Vaudagne (propriété Mani).

L'acquisition d'une partie de la propriété Uldry n° 14'453B, située entre le futur Parc des Arbères et la propriété Mani, allait rendre possible l'accès piétonnier direct depuis l'avenue de Vaudagne au parc du Jura sans avoir à emprunter le chemin des Arbères, ouvert dans ce secteur au trafic automobile privé. Cette acquisition foncière a été votée le 15 avril 2014 par une large majorité (7 abstentions) pour un montant de CHF 1'000'000.-.

La parcelle est située en zone 4b protégée et a une superficie de 595 m<sup>2</sup>. Le solde de la parcelle (n° 14'453A) est occupé par une villa et reste en main de M. Uldry.

A noter que sans cette acquisition, une villa aurait pu être construite à cet endroit, une demande préalable ayant été déposée. Ce projet immobilier a été « gelé » par l'office cantonal de l'urbanisme depuis plus de 10 ans en

raison de la planification du futur quartier des Vergers.

Lors du débat sur cette acquisition, les conseillers municipaux ont amendé la délibération initiale d'un montant de CHF 1'200'000.-, laquelle proposait l'accès et le stationnement automobiles aux parcelles Uldry et Greulich au Nord-Est.

**Servitude de canalisation (électricité) pour une ligne de 18'000V sur les parcelles communales nos 14'498 et 14'499, au bénéfice des Services Industriels de Genève**

Le 9 septembre 2014, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité l'inscription d'une servitude de canalisation d'électricité, sur les parcelles nos 14'498 et 14'499 (anciennement n° 11'749) au bénéfice des Services Industriels de Genève (SIG).

La réalisation du quartier des Vergers a notamment imposé aux SIG de compléter le réseau électrique dans le secteur Nord de Meyrin.

Une ligne enterrée de 18'000V a été posée en 2013 dans le secteur du Bois-Carré et une convention a été établie avec les propriétaires de cette parcelle. La Commune ayant acquis ces parcelles le 10 septembre 2013, les SIG ont demandé d'inscrire une servitude de canalisation (électricité).

La ligne n'est pas visible et est compatible avec le futur Lac des Vernes et le réseau d'assainissement communal.

**Droit de superficie 280, route de Meyrin**

En 1987, la Commune a réalisé une étude pour la valorisation de la parcelle située à l'angle de la route de

Meyrin et l'avenue de Vaudagne. Ce mandat a été suivi par le bureau Dunoyer & Hoffmann de Cointrin.

Il ressort de cette étude un ensemble de constructions en front de la route de Meyrin et de l'avenue de Vaudagne densifiant le centre du village par la création d'un tissu villageois continu. A l'issue de cette étude, certains éléments ont été réalisés, notamment l'immeuble en propriété par étages (PPE) situé à l'avenue de Vaudagne n° 4.

Les travaux de la tranchée couverte en 2007 ont permis d'alléger le trafic au niveau de Meyrin-Village. Ces travaux et l'arrivée du tram Cornavin-Meyrin-Cern (TCMC) offrent une formidable opportunité de redynamiser le centre du village et de redonner vie au quartier.

Au terme des travaux du TCMC, un crédit d'étude a été ouvert afin de concrétiser les investigations menées en 1987 par le bureau Dunoyer & Hoffmann. Ainsi, le 19 avril 2011, la délibération n° 2011-07a relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 753'000.- destiné à l'étude d'un bâtiment mixte, logements et commerces, au 280, route de Meyrin a été adoptée à l'unanimité.

Un concours d'architecte SIA 142 a été lancé. Au terme du concours ouvert, où 41 concurrents ont répondu, le projet « Gimmick » a été désigné projet lauréat à l'unanimité.

Après avoir sollicité la Fondation Nouveau Meyrin (FNM), le Conseil administratif a souhaité que ce projet soit porté par une coopérative de logements. Après un appel à candidatures auprès du Groupement des coopératives d'habitations genevoises (GCHG), la coopérative Cité derrière a été retenue pour développer ce programme.

Le projet planifié en front de la route de Meyrin permet de construire 18 appartements, de 2 à 5 pièces, d'offrir des locaux pour activités commerciales au rez-de-chaussée et de redynamiser les espaces extérieurs à proximité de l'école.

Les frais du concours et le crédit d'étude seront portés par la coopérative, ce qui allégera considérablement les charges pour la Commune.

Une rente de superficie permettra également d'avoir un revenu régulier sur 99 ans pour un montant annuel de CHF 67'100.-/ an.

C'est logiquement que le 7 octobre 2014, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la délibération relative à l'octroi d'un droit de superficie à la coopérative Cité-derrière, sur les parcelles nos 10'615, 10'616 et 13'017, propriétés de la commune de Meyrin, situées aux 280-284, route de Meyrin.

A noter que cette délibération a été remplacée le 18 novembre 2014 par une nouvelle délibération. Ceci en raison d'un problème formel relevé par la surveillance des Communes (numéro de parcelles notamment).



Plan DDP 280

©P-2L architectes

#### Constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la commune de Meyrin sur la parcelle n° 14'725

La commune de Meyrin se montre extrêmement attentive au devenir des zones industrielles. Cette attention a d'ailleurs été largement relayée par le Conseil municipal. Ce dernier a adopté à l'unanimité, dans sa séance du 18 juin 2014, la délibération n° 2013-12a relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 162'000.- destiné au financement de la part communale des études relatives au Grand Projet des zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier (ZIMEYSAVER).

L'absence d'instruments de planification pénalisait l'avancement de tous les dossiers sur le terrain. Cette situation générerait de graves problèmes de coordination entre la Commune, l'Etat, la FTI et les entreprises privées, qui s'avèreraient extrêmement problématiques pour les futurs aménagements des zones industrielles.

Le projet de servitude permet de mettre en application les principes préconisés dans le Grand Projet ZIMEYSAVER. En créant des servitudes de passage à pied entre les bâtiments industriels, la Commune a pour vocation de développer un réseau de déplacements, tout mode confondu, qui doit à la fois faciliter l'accès aux zones industrielles, préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie des habitants.

La Commune a constitué une servitude de passage entre la route de Satigny et le chemin Grenet sur la parcelle n° 14'725 nouvellement formée. La constitution de cette servitude a lieu à titre gratuit.

La surface concernée sera aménagée en passage public par l'Hôtel indus-

triel des Galants SA. Cette zone sera affectée à un passage public destiné aux piétons exclusivement.

La commune de Meyrin prendra possession de la surface et en aura l'usage dès que celle-ci sera aménagée. Elle en assumera dès lors l'entretien: nettoyage, déblayage, éclairage et réfection éventuelle du revêtement. La servitude de passage public à pied comporte l'obligation, pour les propriétaires grevés, de laisser en permanence le libre passage pour les piétons, sur toute la surface grevée.



Servitude plle 14725

©hkdgeomatique

#### Acquisition de la parcelle n° 12'131 d'une surface de 605 m<sup>2</sup> sise en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), située chemin de la Ramée 8b

La Commune a acquis la parcelle n° 12'131 de 605 m<sup>2</sup> située au 8b, chemin de la Ramée, en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA), sur laquelle est construite une habitation (bâtiment n°241) d'une surface au sol de 42 m<sup>2</sup>.

L'acquisition porte sur une « demi-maison », l'autre partie de l'habitation se situant sur la parcelle voisine. La maison se présente comme un appartement genevois de 4 pièces. L'accès



se fait par un escalier au rez-supérieur qui comporte un WC visiteurs, une cuisine et une pièce d'environ 15m<sup>2</sup> servant de séjour-salle à manger.

La surface au sol est de 42m<sup>2</sup> extra murs, soit environ 38m<sup>2</sup> utiles par niveau. La zone dans laquelle se trouve la parcelle de l'église est actuellement en zone de développement industriel et artisanal (ZDIA). Cette zone, anciennement en zone villa (Z5), a été modifiée le 12 mars 2004 par le Grand Conseil. Dès lors, le régime de la zone de développement industriel et artisanal et celui de la loi générale sur les

zones de développement industriel L 145 (LGZDI) s'appliquent.

Dans sa séance du 26 février 2014, le Conseil administratif in corpore a accepté les conditions de la vente, fixée à CHF 310'000.-, hors frais annexes et TVA.

Le montant de CHF 310'000.- est celui qui a été également retenu par l'administration fiscale cantonale (service immobilier) lors de la taxation de la succession. C'est ce montant qui a ensuite déterminé le montant des impôts réglés.



Chemin de la Ramée 8b

©Google map





MEYRIN